

PAGE 13 :

Boxe : Chervet sera-t-il champion du monde de la... non-violence ?

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 256501

L'EXPRESS

FAN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Le Viet-nam du Nord sous l'avalanche des bombes américaines

SAIGON (AP-AFP). — Rompant le silence qu'il observait depuis la reprise des bombardements au nord du 20me parallèle, le commandement américain a annoncé, mercredi, dans un communiqué spécial, qu'en une semaine, l'aviation américaine a opéré plus de 1400 attaques sur la région Hanoi-Haiphong et détruit de nombreux objectifs militaires.

La période couverte par le communiqué s'étend du 18 au 25 décembre, date à laquelle les raids ont été suspendus pour 36 heures, à l'occasion de Noël. On sait que les opérations ont repris mardi.

Les Nord-Vietnamiens ont accusé les bombardiers américains d'avoir frappé aussi quantité de zones peuplées et d'avoir détruit des villages entiers, faisant des milliers de victimes civiles et détruisant des hôpitaux, des églises et des écoles.

Selon le commandement américain, les chasseurs des trois armes ont lancé plus de 1000 raids tactiques contre le complexe industriel de Hanoi-Haiphong pendant la période considérée, tandis que les B-52 faisaient plus de 400 raids.

Les bombardiers géants à eux seuls ont largué plus de 10.000 tonnes de bombes sur le Viet-nam du Nord a précisé le commandement. Les raids de B-52 représentent l'équivalent de 2000 raids de chasseurs-bombardiers, puisque les octoreacteurs emportent cinq fois plus de bombes que les avions tactiques.

Les correspondants de l'AFP ont pu, d'autre part, brièvement visiter dans la matinée de mercredi plusieurs quartiers gravement endommagés par les bombardements qui ont durement secoué la capitale nord-vietnamienne mardi entre 22 et 23 heures locales et qui ont été les plus intenses enregistrés jusqu'à présent sur Hanoi.

Le quartier de la rue Kham-tien — artère d'habitude grouillante de monde, où se trouvent de nombreuses petites boutiques et des maisons basses, de briques ou de torchis, qui abritent quelque 50.000 habitants — est bloqué par les services de sécurité. De loin, on peut voir de nombreuses maisons en ruine tandis que des équipes de sauveteurs s'y affairaient. Non loin de cette rue et de ses petites artères latérales également touchées, on peut voir la gare routière de Hanoi, elle aussi complètement détruite comme plusieurs immeubles alentour. (Lire également en dernière page)



Un autre pilote de B-52 vient d'être fait prisonnier. Le sergent-chef Edward Leblanc dans une rue de Hanoi sous la garde d'un combattant communiste. (Téléphoto AP)

LES IDÉES ET LES FAITS Au tournant (II)

Nous montrions hier que l'année 1972 avait été une année tournante sur le plan de la politique internationale. Elle l'aura été aussi, consécutivement aux événements de mai 1968, au point de vue de la morale publique et privée, et d'une manière plus ample et plus grave encore. « Nous autres civilisations savons désormais que nous sommes mortelles », disait Paul Valéry en 1920 déjà. Aujourd'hui, nos valeurs les plus vraies, celles sur lesquelles reposent l'homme et la société et faute de quoi ils courent vers un danger sans issue, sont en passe de devenir une denrée périssable.

Il n'est que de se rendre compte du désarroi d'une certaine jeunesse (quand bien même il ne faut pas généraliser, loin de là), de l'augmentation de la criminologie, de l'ignoble recrudescence du terrorisme et de la piraterie aérienne, de l'apologie du sexe, de l'emploi sans cesse croissant de la drogue, de la pollution de l'environnement, et nous en passons.

Mais nous aurions tort de croire que tout cela est à l'origine des perspectives sombres que nous offrent les années soixante-dix. Une déviation, un dérèglement de la politique, du spirituel et du mental sont la cause de tous ces maux. Faute d'institutions nationales et sociales stables, en accord avec les lois naturelles, qui soutiennent l'individu et que cherchent à saper à la fois les tenants d'une certaine idéologie (on devine laquelle) et ceux pour qui toute philosophie débouche sur le néant ou sur l'asocial, tout va à vau-l'eau.

Dans la « Cité antique », Fustel de Coulanges montrait que la cause principale de la décadence, de Rome résidait dans l'effarante centralisation de l'empire, la dégradation des mœurs ne venant qu'ensuite. Aujourd'hui, l'Etat est partout et, que ce soit sous la forme de la société de consommation ou du totalitarisme, il ne satisfait plus personne dans ses aspirations les plus nobles.

Les corps intermédiaires sont tout aussi responsables. La famille se désagrège du fait des préoccupations matérialistes des parents qui donnent l'exemple le plus déplorable à leurs enfants. L'école, devenue globale, oublie de donner les connaissances de base (français, histoire) et néglige les disciplines indispensables qui subordonnent l'élève au maître. L'armée se laisse gagner par la subversion intérieure et ne représente plus même le potentiel indispensable de notre défense nationale. Quant à l'Eglise, négligeant sa mission véritable qui est de nous élever aux réalités supérieures, par la pratique chrétienne quotidienne, elle tend à devenir une œuvre « sociale » de plus, à réformer la loi morale, selon un prétendu avenir de l'histoire, à s'imiscer enfin dans nos affaires politiques.

C'est contre tout cela que, sous l'égide d'un petit groupe formé par une élite avisée, nous devons nous élever pour que les années soixante-dix soient humainement vivables.

René BRAICHET

Hughes, le mystérieux milliardaire s'est « évadé » de l'enfer de Managua

LONDRES, (AP). — Le milliardaire Howard Hughes, fuyant son refuge de Nicaragua après le tremblement de terre à Managua, est arrivé mercredi en Grande-Bretagne et a immédiatement disparu, a annoncé l'ambassade américaine.

Il a atterri peu après-midi à l'aéroport de Gatwick. L'avion, qui peut transporter une dizaine de passagers, arrivait de Shannon, précise-t-on à l'aéroport de Gatwick. Il avait auparavant fait une escale à Fort-Lauderdale en Floride.

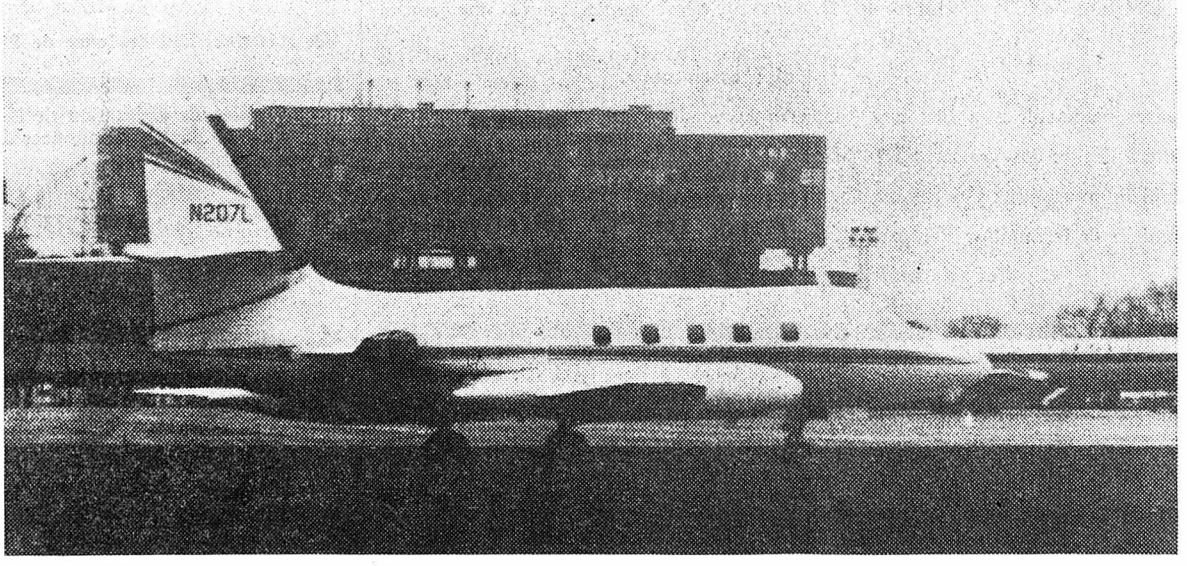
Une dizaine de conduites intérieures attendaient l'avion sur la piste de l'aérodrome.

Selon les milieux officiels, M. Hughes est arrivé sans passeport et les autorités américaines à Londres

auraient reçu de Washington des instructions pour faire le nécessaire. Néanmoins, l'ambassade des Etats-Unis à Londres n'a pu confirmer la nouvelle et des coups de téléphone dans les dix plus grands hôtels de la ville n'ont rien donné — aucune réservation n'a été faite au nom du multimillionnaire.

M. Hughes, qui passe pour posséder une fortune d'un milliard de dollars, était arrivé au début de l'année au Nicaragua et s'était installé à l'hôtel Intercontinental de Managua, dont il occupait les deux étages supérieurs.

Il n'a jamais été vu en public et ses dernières photographies remontent apparemment à 1956.



L'avion transportant Howard Hughes arrive en Angleterre. (Téléphoto AP)

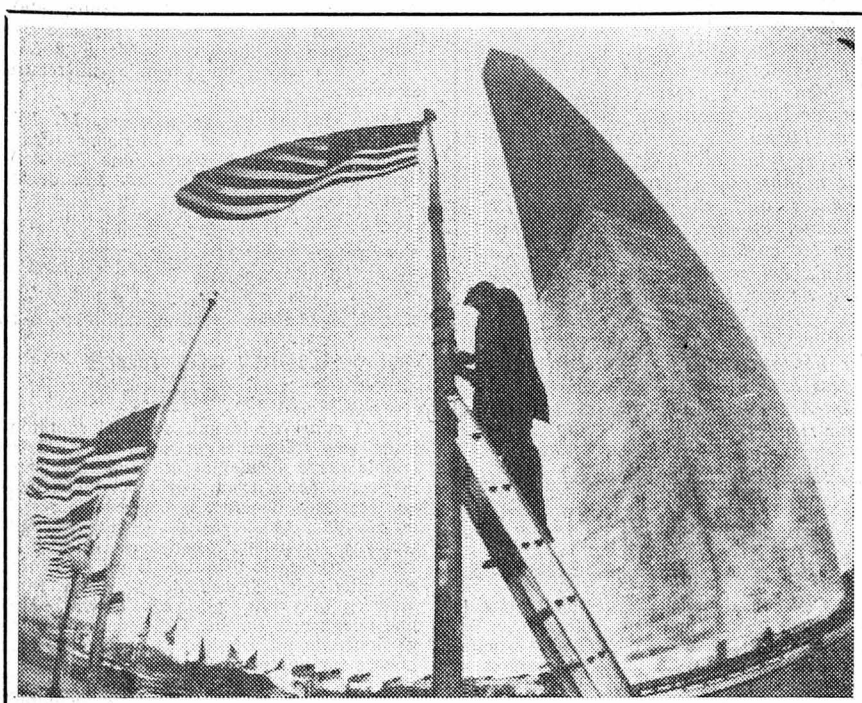
- Chronique régionale :** pages 2, 3, 6 et 8
- Informations suisses :** page 9
- Tous les sports :** pages 12 et 13
- Carnet du jour - Programmes radio-TV :** page 15
- Dernière heure et bourses :** page 17

- Les quarante-neuf appartements libres à Neuchâtel : une goutte d'eau... (Page 3)
- Limitation de la vitesse à l'intérieur de Couvet : compromis trouvé (Page 6)
- Hockey : la Suisse battue avec les honneurs à la coupe Spengler (Page 12)

Quand la bannière étoilée...

Tous les drapeaux sont en berne aux Etats-Unis en raison de la mort de l'ancien président Truman. Et l'un après l'autre, les cinquante bannières étoilées du Parc national de Washington se sont, elles aussi, mises au « garde-à-vous ».

(Téléphoto AP)



Nouveau vertige de l'or

FRANCFORT, (AFP). — Le cours officiel de l'or au kilogramme a été relevé de 80 DM mercredi à Francfort, passant de 6.625 à 6.705 DM le kilo.

Le prix de la barre de 12 kg 5 a été relevé de 85 DM, passant de 6.615 à 6.700 DM le kilogramme.

En raison d'une demande émanant principalement, selon les courtiers, de France, le cours londonien de l'or est rapidement monté à la réouverture du marché à l'issue des longues fêtes de Noël. Dans la seule matinée, son cours a augmenté d'un dollar pour atteindre 65 dollars 30 contre 64 dollars 30 en clôture vendredi.

Les cours de l'or se sont encore raffermissés à Paris. Le lingot d'un kilo a en effet progressé de 10.800 francs à 10.820 francs, tandis que le Napoléon gagnait un franc à 80,10 dans une atmosphère active. Le montant total des transactions s'est chiffré à 3,9 millions de francs français contre 4,7 millions de francs mardi.

COLÈRE ET DÉSESPOIR AU CHILI APRÈS LES RÉVÉLATIONS SUR LES RESCAPÉS CANNIBALES

SANTIAGO-DU-CHILI (AP). — Des manifestations de colère et de désespoir ont suivi les révélations d'après lesquelles certains des 16 survivants de la Cordillère des Andes ont mangé la chair de leurs compagnons morts pour survivre pendant 69 jours à 3600 mètres d'altitude.

Du neuf à Pékin ?

TOKIO, (AP). — Les observateurs japonais à Pékin pensent que la Chine va tenir « une importante conférence » prochainement, dans la capitale, rapporte le journal japonais « Asahi Shimbun ».

Le journal note que des hommes d'affaires japonais séjournant dans un grand hôtel du centre de Pékin ont été invités à déménager provisoirement dans un autre hôtel situé dans la banlieue ouest.

Leur premier hôtel, qui peut recevoir plus de 1000 pensionnaires, est souvent utilisé par le gouvernement chinois pour héberger les participants à des conférences.

Une douzaine de rescapés « ont été très déprimés et ont regagné leur chambre immédiatement » après la lecture des journaux de l'après-midi qui racontaient l'histoire, a dit un employé de l'hôtel où ils résident.

En gros titre d'un des journaux, on pouvait lire : « Cannibalisme justifié », avec en sous-titre : « Qu'auriez-vous fait ? ».

Les 16 survivants faisaient partie du groupe de 45 personnes voyageant à bord d'un appareil de l'armée de l'air uruguayenne, qui s'est écrasé le 13 octobre dans les Andes. Tous les passagers étaient des joueurs ou des supporters d'une équipe de rugby de Montevideo.

Les rescapés s'étaient entretenus librement avec les journalistes de tout, sauf de la façon dont ils s'étaient nourris. Ils avaient dit que 18 personnes avaient été tuées ou étaient mortes de leurs blessures les jours suivants, que huit autres avaient été ensevelies dans une avalanche le 29 octobre et que les trois derniers étaient morts en novembre ou au début de décembre de leurs blessures ou par manque de nourriture.

La plupart des parents et amis des survivants se sont refusés à commenter les informations relatives au cannibalisme, mais Mme Domitila de Paez, mère de l'un d'eux, Carlos Paez, 20 ans, a dit que ces informations « soulaient le plus grand miracle de l'histoire ».



Un des survivants communie dans une église de Santiago. (Téléphoto AP)

Naissance d'un géant

Un nouveau géant va naître dans trois jours, très exactement à minuit, à la Saint-Sylvestre. A l'heure où il est d'usage que l'on s'embrasse sous le gui, sous le rameau de sapin... ou sous les cotillons, une nouvelle Europe sera portée sur les fonts baptismaux. De 190 millions d'habitants jusqu'à minuit moins une, elle passera alors à 260 millions, devenant la seconde force économique du monde, tout de suite derrière les Etats-Unis.

A ce moment précis, en effet, entreront officiellement dans le Marché commun européen, jusqu'alors composé de la France, de l'Allemagne fédérale, de l'Italie, de la Hollande, de la Belgique et du Luxembourg, les trois pays suivants : Grande-Bretagne, Irlande et Danemark.

Au sein de ce nouveau groupe des neuf pays, l'arrivée de la Grande-Bretagne va modifier sensiblement l'équilibre des forces économiques : l'entrée dans le « Marché » des trois sociétés géantes Royal Dutch-Shell (anglo-hollandaise), Unilever (anglo-hollandaise) et BP-British petroleum (anglaise) va chasser des trois premières places Philips (hollandaise), Volkswagen et Siemens (allemandes), qui se retrouveront respectivement quatrième, cinquième et sixième entreprises « européennes ».

Mais les Allemands continueront d'occuper une place de choix dans le potentiel industriel « européen » : parmi les cinquante entreprises les plus importantes du Marché commun, ils auront vingt-deux représentants, les britanniques douze, et les Français dix sociétés. Ces dernières se classeront plutôt parmi les « moyennes » à la nouvelle échelle des « super-grandes » européennes : Renault, la première française, n'arrivera qu'en 17me position. Irlande, Belgique et Danemark ne compteront aucune firme parmi les cinquante premières.

Le classement, établi sur la base du chiffre d'affaires, ne sera pas toutefois un critère de rentabilité : la société française Peugeot, par exemple, réalise un bénéfice supérieur de 37,5 % à celui de son concurrent italien Fiat, alors que le chiffre d'affaires de ce dernier dépasse celui de Peugeot de près de 75 %. Des variations analogues dans les proportions sont relevées en ce qui concerne la main-d'œuvre. Philips, quatrième chiffre d'affaires des « neuf », emploie l'effectif le plus nombreux : 367.000 personnes, devant Unilever, 324.000 et Siemens, 306.000.

On se doute que bien des efforts d'harmonisation seront nécessaires, avant que le géant qui va naître parvienne à l'âge adulte.

R.A.

A Neuchâtel et dans la région

au Jour le jour

N'en déplaie à saint Antoine !

En cette époque où l'homme est informé de tout, où il s'en va même sur la Lune, il est encore des gens pour croire à l'influence, favorable ou maléfique selon qu'on y donne suite, des chaînes dites « de Saint-Antoine ». On en connaît le principe. Une lettre, la plupart du temps anonyme, est envoyée en plusieurs exemplaires à quelques correspondants choisis tout à fait au hasard. A ces derniers incombe alors le devoir de faire un certain nombre de copies de cette même lettre (parfois jusqu'à 24!) qu'ils enverront, à leur tour à d'autres inconnus et ainsi de suite.

A celui qui s'aviserait de rompre la chaîne, on promet les pires malheurs, pour lui et sa famille. Dans le cas contraire, on lui assure bonheur, argent, réussite sociale et professionnelle ! Périodiquement, ce type de lettres, tout comme cette autre façon

de faire, ou plutôt de mal faire, que sont les lettres dites « boules de neige », fait son apparition comme c'est à nouveau le cas à Neuchâtel dans nos boîtes postales.

Disons-le sans détour, ce sont là de bien tristes procédés qui s'appuient sur l'intimidation et la menace et dont l'ignorance et la crédulité de certains font encore le succès. Quant aux nombreuses références pseudo-religieuses qui truffent ce genre de message, qu'elles n'aillent pas troubler les consciences scrupuleuses. La foi n'a évidemment rien de commun avec de telles pratiques superstitieuses.

Autrement dit, c'est sans la moindre hésitation qu'on jettera de telles lettres à la poubelle. N'en déplaie à Saint-Antoine, qui d'ailleurs n'y est pour rien !

NEMO

AVIS TARDIFS

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures
Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

Garage du Roc, Hauterive

Agences Opel, Chevrolet, Buick informe sa clientèle que ses ateliers et magasin de pièces de rechange seront fermés les 28 et 29 décembre pour cause d'inventaire

Naissances

Depuis le 26 décembre, j'ai une petite sœur qui s'appelle

Virginie
qui fait notre grande joie.
Sébastien et ses parents
Annie et Charles-Henri PERRENOUD
Clinique 32, av. de Neuchâtel
Montbrillant 2024 Saint-Aubin
La Chaux-de-Fonds

Me voilà ! Je m'appelle

Olivier - Pascal
et je fais la grande joie de mon frère Jean-Marc et de mes parents Gérard et Claudine ETIENNE-QUELLET.
26 décembre 1972
Maternité Saules 3
Pourtalès 2013 Colombier

Thérèse et Francis PONCIONI-HILTBRUNNER ont la joie d'annoncer la naissance de

Patrick - Frédéric
19 décembre 1972
Maternité Av. des Roses 8c
Langnau 1009 Pully

Dans son nouveau cadre...

CABARET-DANCING LA ROTONDE
NEUCHÂTEL

DERNIÈRE HEURE
en avant-dernière page

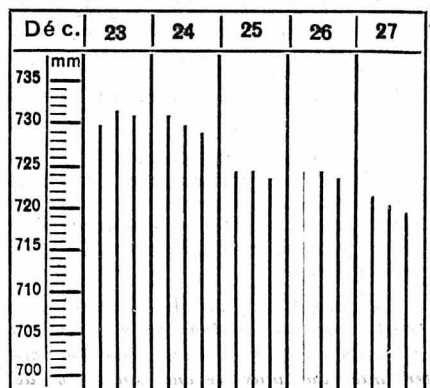
LE LANDERON

Noël au home Bellevue

(sp) Célébrée dimanche après-midi sous la présidence du nouveau directeur, M. Vuilleumier, la fête de Noël a été évoquée par des écoliers de la localité, bergers et pois mages en tête. MM. Monin, pasteur, Schaller, président de commune, et Jaquet, président de la fondation du home, s'exprimèrent tour à tour. La bienvenue fut souhaitée au nouveau couple directeur et des remerciements furent adressés à Mme Edouard Müller, qui a assumé la direction intérimaire de l'établissement pendant près d'une année. La présentation de diapositives relatant la légende de François d'Assises face aux animaux sauvages fut faite par le pasteur. Au cours du repas qui suivit, M. Armand Buhler se fit l'interprète des hôtes de Bellevue pour remercier les organisateurs de la fête.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 27 décembre 1972. — Température : moyenne -2,4; min. -4,5; max. -0,8. Baromètre : moyenne 719,9. Vent dominant : direction nord-est; force calme. Etat du ciel : couvert, brouillard, givre.



Niveau du lac du 27 décembre 1972. 428,88.

Prévisions météorologiques. — Ouest et nord-ouest de la Suisse; le ciel sera nuageux à très nuageux au-dessus du brouillard qui se dissipera en bonne partie l'après-midi. Quelques précipitations isolées ne sont pas exclues dans la région du Léman. La température sera comprise entre -2 et +3 degrés.

Centre et est de la Suisse, Valais, nord et centre des Grisons: les bancs de brouillard ou de stratus se reformeront la nuit en plaine et se dissiperont en bonne partie l'après-midi. Au-dessus, la nébulosité sera changeante et le temps restera partiellement ensoleillé, surtout dans l'est du pays. La température en plaine sera comprise entre -5 et 0 degrés en fin de nuit et entre -2 et +3 l'après-midi, dans les vallées soumises au fœhn elle atteindra 10 à 15 degrés. Vent du sud faible en plaine et modéré à fort en montagne. Isotherme zéro degré vers 2200 mètres.

„un vrai temps à fondue“

Inattention près de Rochefort : deux blessés

(c) Hier, vers 14 h, M. J.-C. M., domicilié à Cormondrèche, circulait en automobile sur la route cantonale de Montmolin vers Rochefort. Peu avant les Grates, dans un virage à droite, il aperçut tardivement un jeep des cantonniers stationné sur la droite. Il donna un coup de volant mais son véhicule entra alors en collision avec une voiture conduite par Mlle Eliane Matthey, domiciliée à Rochefort, qui circulait en tenant régulièrement sa droite.

Mlle Matthey et son passager, M. Michel Barbier, domicilié à Mèrignac (France), souffrant de blessures, ont été conduits à l'hôpital des Cadolles. Les dégâts sont importants.

MARIN

Fête de Noël à Préfargier

Grâce à la collaboration des deux aumôniers de la clinique, du chœur mixte « La Cecilia », d'enfants de Préfargier et de Marin, des élèves de la classe de Mme Pol et d'autres personnes, les pensionnaires et le personnel ont fêté Noël. Ainsi, c'est dans la joie, empreinte de dignité et de recueillement, que chacun a ressenti le message de Noël, qu'il ait été pastoral, musical ou scénique.

● Promotions militaires en avant-dernière page

SERRIÈRES

Noël pour tous

Plusieurs manifestations ont été mises sur pied à Serrières pour la célébration de la fête de Noël. A la pension du Clos, le comité des femmes visitantes, le pasteur Laederach et plusieurs classes d'écoliers entourèrent les pensionnaires. M. P. Rognon, membre de la commission des asiles cantonaux, apporta le salut et les vœux du président, le conseiller d'Etat R. Schläppli, retenu à Berne.

Quant aux enfants des écoles du dimanche, ils ont célébré Noël dans le chant. Après le message et l'histoire habituels du pasteur, le chœur paroissial apporta sa contribution à la fête. Du chocolat et des biscuits fabriqués par un paroissien récompensèrent les enfants. Les membres de la fanfare « L'Avenir », eux, fidèles à leur tradition, ont joué le matin de Noël un cantique de circonstance. La ferveur et la joie ont marqué la fête de Noël tant à l'église Saint-Marc qu'au temple Saint-Jean. Une sonate, des productions d'orgue, de violon, de hautbois et de flûte douce ont entouré des chants interprétés par le groupe des « Coeurs en fête » et du chœur mixte.

Vente de timbres Pro Juventute à Cornaux

(sp) Comme de coutume, les élèves de la classe préprofessionnelle ont été chargés de la vente de timbres Pro Juventute. Une somme de 1599 fr. 60 a pu être versée à Pro Juventute.

Nouvelles financières

Le professeur Allemann administrateur de Suchard S.A.

A l'occasion d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires, le professeur Hugo Allemann, docteur en sciences économiques, a été nommé membre du conseil d'administration de Chocolat Suchard S.A. à Neuchâtel. M. Allemann, jusqu'ici délégué du Conseil fédéral aux questions conjoncturelles, assume, depuis juillet de cette année, la fonction de président de la direction de la Banque cantonale de Soleure.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Le Club jurassien, section Treymont de Boudry, a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de son membre actif

Monsieur Georges RACINE

L'incinération a eu lieu le 27 décembre 1972 à Giubiasco.

L'Eternel est mon berger, je n'aurai point de disette.
Ps. 23.

Madame Léon Vaucher-Biolley, à Couvet;
Monsieur Alfred Vaucher, à Yverdon, ses enfants et petits-enfants à Neuchâtel, Paris, Genève et à la Sarraz;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Monsieur et Madame Jean Vaucher, à Bâle, la Chaux-de-Fonds et Saint-Blaise;
Madame André Langer-Biolley à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants à Neuchâtel, Saint-Blaise, Renens, Genève;
Monsieur Roger Biolley, à Couvet;
Monsieur et Madame Jean-Louis Biolley, à Neuchâtel;
Madame Nickles-Biolley, ses enfants et petits-enfants à Cambridge;
les familles parentes et alliées,
ont le triste devoir d'annoncer à leurs parents, amis et connaissances, le décès de

Docteur Léon VAUCHER
survenu dans sa 90^{ème} année le 27 décembre 1972.
Couvet, le 27 décembre 1972.

Dieu est pour nous un refuge et un appui, un secours qui ne manque jamais dans la détresse. C'est pourquoi nous sommes sans crainte.
Ps. 46.

Le culte aura lieu au temple de Couvet le vendredi 29 décembre, à 15 h 30.

L'incinération aura lieu au crématoire de Neuchâtel à 17 heures.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'œuvre « Les Perce-neige », c.c.p. 20 - 8727

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société de Crémation de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de son membre,

Mademoiselle
Bluette LOUP

IN MEMORIAM

Jean-Claude NOBS
28 décembre 1968 - 28 décembre 1972
Quatre ans déjà que tu nous as quittés, mais ton cher souvenir et ton doux sourire ne s'effaceront jamais.
Ta maman et tes sœurs.

Délai de réception des annonces

Dès le 1^{er} décembre, le dernier délai de réception pour les annonces est fixé à l'avant-veille à 15 heures; pour le numéro du lundi, le jeudi à 17 heures; pour le numéro du mardi, le vendredi à 17 heures.

SERVICE DES ANNONCES

LE LOCLE MONTAGNES LA CHAUX-DE-FONDS

Cultes de Noël à la Sagne

(c) Les cultes de la nuit de Noël sont toujours très fréquentés et celui de 1972 au temple de la Sagne le fut particulièrement. A l'appel des cloches, l'église était déjà pleine. Très bien illuminé, le lieu saint adressait un vibrant appel à chacun. Le pasteur Huttenlocher rappela l'essentiel de la fête de Noël, retraçant le début de la vie du Christ. En intermède, l'excellente organiste Mme Steiner, interpréta plusieurs œuvres, avec une talentueuse flûtiste. Des jeunes du village jouèrent un cantique accompagné à la guitare sur un rythme fort plaisant.

Les membres de la paroisse catholique étaient Noël à la Sagne, dans leur local. Un sapin très bien orné avait été installé pour la circonstance. L'abbé Chatagny apporta le message biblique de la nuit lumineuse qu'est Noël.

Accrochage dû au verglas

(c) Hier en fin de journée, M. Y.L., de la Chaux-de-Fonds, circulait de la Sagne aux Petits-Ponts. Dans une légère courbe située au lieu-dit « Petit-Martel », il fut surpris par la présence d'un cycle conduit par le jeune F.B., de Petit-Martel, qui circulait dans le même sens. Une remorque non munie de pastilles réfléchissantes était tirée par le cycle. M. L. voulut freiner, mais son véhicule glissa sur une plaque de verglas et fut déporté sur la gauche, heurtant par la même occasion le flanc gauche de l'auto conduite par M. F.R., de Petit-Martel également, et qui survenait en sens inverse. Dégâts.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso : 15 h et 20 h 30, Les Charlots font l'Espagne (dès 7 ans).
Eden : 20 h 30, Tintin et le lac aux requins.
Plaza : 20 h 30, Cosa Nostra (18 ans).
Scala : 19 h et 21 h, Elle cause plus... elle flingue (18 ans).

TOURISME
Bureau officiel de renseignements : 84, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.
EXPOSITIONS
Musée d'horlogerie : les collections.
Musée d'histoire naturelle : dioramas et collections.

Musée des beaux-arts : acquisitions nouvelles et collections.
Galerie du Manoir : Jacqueline Friolet, sculptures.
Galerie de la Marge : dessins de Leiter.
Vivarium de la Bonne-Fontaine : Plus de 200 animaux.
Permanences médicale et dentaire. — En cas d'absence du médecin de famille tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office. — Pilonnel, 61, rue de la Serre, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

Le Locle
CINÉMA
Casino : 20 h 30, Little Big Man (16 ans).
TOURISME
Bureau officiel de renseignements : Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43.
Pharmacie de service : Breguet, Grand-Rue 28. Dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire. — En cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Le Locle

CINÉMAS
Casino : 20 h 15, Little Big Man (16 ans).
Lux : 20 h 30, Boulevard du Rhum (16 ans).
Pharmacie de service. — Coopérative, Point 6. Dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire. — En cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Collision : deux personnes légèrement blessées

(c) Hier vers 17 h, M. E.G., domicilié au Locle, circulait au volant de sa voiture rue du Verger en direction de la Chaux-de-Fonds. Peu après la scierie Calame, il s'est trouvé en présence d'une voiture conduite par Mme A.G., de la Chaux-de-Fonds, qui circulait en sens inverse et venait de faire un tournant sur route. Une collision s'ensuivit. Mme A.G., souffrant de maux de tête, s'est rendue elle-même à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds. Quant à M. E.G., il a eu une coupure légère au visage. Dégâts assez importants.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 23 décembre. Conterno, Cédric, fils de Michel-Axel, radio-électricien à Bôle, et de Danielle, née Jean-Richard-dit-Bressel; Paroz, Marie-France, fille de Jean-Jacques, dessinateur à Hauterive, et de Joceline-Ruth, née Roth; Presello, Elena, fille de Rino-Luigi, machiniste à Neuchâtel, et de Miranda, née Beltrame; Ruedin, Dominique-Alain, fils de François-Michel, employé de commerce à Cressier, et de Mireille-Jacqueline, née Besson. 25. Negro, Patrick-Giuseppe, fils d'Umberto, mécanicien sur autos à Neuchâtel, et de Maria, née Florez.

MARIAGE CÉLÈBRE. — 27 décembre. Mauley, Eugène-Louis, chauffeur de camion à Neuchâtel, et Chollet, Suzanne-Philomène, à Peseux.

DÉCÈS. — 23 décembre. Fasnacht née Blanc, Lucie-Olive, née en 1888, ménagère à Neuchâtel, veuve de Fasnacht, Arthur-Emile; 24. Pilonnel, Edith-Marguerite, née en 1953, étudiante à Neuchâtel, célibataire; Dido, Charles-Etienne, né en 1895, ancien peintre en bâtiment à Neuchâtel, époux d'Erika, née Moser; Loup, Madeleine-Bluette, née en 1902, ancienne institutrice à Neuchâtel, célibataire; 25. Debély, Paul, né en 1894, ancien industriel à Neuchâtel, époux de Marie-Hélène, née Cuéret; Hostettler, Walther, né en 1899, ancien ouvrier de fabrique à Marin, époux de Lina, née Perret.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Jeanne Dubois, à Villeneuve;
Monsieur André Jacot, à Lausanne;
Madame et Monsieur Roger Perrenoud-Jacot et leurs filles, aux Verrières;
Madame H. Vogel-Jacot, à Lausanne;
Madame et Monsieur Albert Porchet-Jacot, à Lausanne;
Madame et Monsieur Henri Paris-Jacot, à Concise;
Madame et Monsieur Pletscher-Jacot, à Zurich,
ainsi que les parents et amis,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Ali JACOT

leur très cher compagnon, père, beau-père, frère, beau-frère et ami, enlevé à leur tendre affection le 27 décembre 1972, dans sa 62^{ème} année, après une courte maladie.

Jésus, l'ayant regardé, l'aima et lui dit : « Suis-moi ».

L'ensevelissement aura lieu aux Verrières le vendredi 29 décembre.

Culte à l'église des Verrières à 14 heures.

Domicile mortuaire : morgue du cimetière de Villeneuve.

Domicile de la famille : Rempart 21, 1844 Villeneuve.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

FAN
L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR
★ jusqu'à fin mars 1973 pour Fr. 21.—
★ jusqu'à fin juin 1973 pour Fr. 40.—
★ jusqu'à fin décembre 1973 pour Fr. 76.—

(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : _____
Prénom : _____
No et rue : _____
Localité : _____ No postal : _____
Signature : _____

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

FAN
L'EXPRESS

Avis à nos lecteurs et à nos clients de publicité

LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL - L'EXPRESS ne paraîtra pas les 1^{er} et 2^{ème} janvier.

Les annonces pour le numéro du mercredi 3 janvier seront reçues jusqu'au jeudi 28 décembre à 17 heures.

Les annonces pour le numéro du jeudi 4 janvier seront reçues jusqu'au vendredi 29 décembre à 17 heures.

Les avis tardifs, avis mortuaires, avis de naissance pourront être glissés dans notre boîte aux lettres, 4, rue Saint-Maurice, ou en cas d'urgence être communiqués par téléphone (25 65 01) dès 20 heures le mardi 2 janvier.

Service des annonces

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame G. Pedotti, à Milan, leurs enfants et petits-enfants, les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès, survenu à l'hôpital des Cadolles, de

Madame veuve

Victorine HENRY-PEDOTTI

L'ensevelissement a eu lieu en Italie, le 27 décembre 1972.

R. I. P.



Monsieur et Madame Georges Humbert, au Landeron, et leurs enfants;

Monsieur et Madame Michel Nadot-Pilonnel, à Bussigny;
Monsieur et Madame Jean Pizzera, à Neuchâtel,

ainsi que les familles parentes, ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

Edith PILLONEL

leur chère fille, petite-fille, sœur, belle-sœur, nièce, cousine et parente, enlevée à leur tendre affection, après de longues souffrances, dans sa 20^{ème} année.

2525 Le Landeron, le 24 décembre 1972.

(Route de Bâle 9.)

La cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité le mercredi 27 décembre 1972.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Mon âme bénis l'Eternel et n'oublie aucun de ses bienfaits.
Ps. 103 : 2.

Mademoiselle Anne-Marie Du Bois; Monsieur et Madame Jacques Du Bois, à San-Francisco;
Monsieur et Madame Etienne Du Bois, à Saint-Gall;

Monsieur et Madame Jacques Bovet; Monsieur et Madame Michel Du Bois, leurs fils Jason et Justin;
Monsieur Etienne Du Bois; Mademoiselle Jeanne Du Bois; Mademoiselle Anne Bovet; Messieurs Pierre et Jérôme Bovet; les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants de feu Paul Du Bois;
les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants de feu Auguste Moschard;
les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants de feu Charles Leidecker;
les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants de feu Charles Du Bois;
Monsieur et Madame Cesare Bonavita-tola;
les familles parentes et alliées,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Madame Ernest DU BOIS
née Annie MAYOR

leur chère mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante, grand-tante, arrière-grand-tante et amie, survenue le 24 décembre, dans sa 95^{ème} année.

Le culte aura lieu au temple de Satigny, le 27 décembre, à 10 h 15.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

IN MEMORIAM

Valentine LAVALL

1970 28 décembre 1972

Arthur LAVALL

29 avril 1972 - 29 décembre

Nos pensées sont toujours avec vous. Vos enfants et petits-enfants.

REMERCIEMENTS

La famille de

Monsieur Werner Warmbrodt

profondément touchée des nombreux et amicaux témoignages reçus à l'occasion de son grand deuil, exprime sa très vive reconnaissance à tous ceux qui y ont pris part.

Cressier, décembre 1972.

Dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur Charles Schaub

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs. Elle les prie de trouver ici, l'expression de sa vive reconnaissance.

Cornaux, décembre 1972.

Profondément touchées des témoignages de sympathie reçus, les familles de

Monsieur René MOREL

adressent leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

Boudry, décembre 1972.

25 36 04 ou 33 17 20

POMPES FUNÈRES
Evard-Flühmann
Neuchâtel Toutes formalités
Transports en Suisse et à l'étranger

A Neuchâtel et dans la région



Ces 37.406 habitants de Neuchâtel, qui sont-ils ?

● LA population de Neuchâtel s'élevait, au 15 décembre à 37.406 habitants, soit 477 de moins qu'en 1971. On trouve 21.185 protestants, 15.150 catholiques romains, 45 catholiques chrétiens, 62 Israélites et 964 personnes de religions diverses. Il y a 11.404 Neuchâtelois, 17.460 Confédérés et 8542 étrangers dont 4283 sont titulaires d'un permis d'établissement.

La ville compte 15.120 chefs de ménage et 4622 personnes âgées de 65 ans et plus. Enfin, en 1973, 698 jeunes gens fêteront leur vingtième année.

Une goutte d'eau : 49 appartements libres

● CHAQUE année, l'Office de l'industrie, des arts et métiers et du travail à Berne adresse aux villes et aux communes un formulaire. Celui-ci est envoyé aux régies, gérances, études d'avocats et de notaires chargés de signaler le nombre d'appartements vacants au 1er décembre.

Précisons que si les gérances ont le devoir de remplir ces formulaires, toutes ne le font pas. Certaines n'en ont même pas connaissance. Sur une centaine de gérances que compte la ville de Neuchâtel, c'est 60 d'entre elles approximativement qui chaque année donnent le nombre d'appartements vides.

Cette année, au 1er décembre, Neuchâtel comptait 49 appartements libres, dont six étaient voués à la démolition. Alors que certains de ces appartements sont de construction récente, d'autres sont plus anciens.

Les appartements construits entre 1971 et 1972 sont plus nombreux. Ils étaient 34 en tout à être vacants. Cinq sont de deux pièces, dix-neuf de trois pièces, six de quatre pièces, trois de cinq pièces et un de six pièces et plus. Les vieux appartements étaient moins nombreux. Six sont de deux pièces, six de trois pièces, deux de quatre pièces et un de six pièces et plus.

Pour 1971 le nombre d'appartements vacants à Neuchâtel était de 38. Il n'y a donc pas une grande différence. Lorsque l'on sait que Neuchâtel compte en tout 14.947 appartements, ces 49 appartements vacants ne représentent qu'une goutte d'eau. Précisons toutefois que les propriétaires privés ne reçoivent pas ce fameux formulaire. Certes cette manière de procéder ne permet pas d'établir des statistiques très sûres. On est obligé de faire certaines réserves. Même, pour une courte période, ces statistiques ne démontrent rien. Elles deviennent intéressantes à partir du moment où l'on considère une longue période. Faites toujours d'après le même principe, elles donnent alors un aperçu du marché des logements. On peut regretter toute-

fois que certaines gérances ne donnent pas toute leur importance à ces formulaires.

PAS DE PRÉCISIONS

Au moment où il y a pénurie de logements, on peut se demander comment il se fait qu'il existe sur le marché 49 appartements qui ne trouvent pas preneur. Personne ne semble pouvoir donner de réponse. Les gérances ont des listes de demandes d'appartements sans fin. Il semble que certains de ces logements soient trop vieux, sans confort ou alors situés à des endroits impossibles ou encore que le prix de la location soit trop élevé. Mais ce ne sont là que des suppositions, le formulaire ne faisant pas état de ces précisions.

Depuis 1938, Berne envoie ces formulaires. C'est dans la vie économique que sont publiées ces statistiques. On peut se demander si plus de rigueur, de précision et de détails dans la préparation de celles-ci ne donnerait pas de meilleur résultat. Les chiffres en tout cas seraient plus probants qu'ils ne le sont actuellement.

CAD

Promotions chez les sapeurs-pompiers

● LA cérémonie des promotions du bataillon des sapeurs-pompiers de Neuchâtel se déroulera le 10 janvier. A cette occasion, les lieutenants André Dubied et Robert Linder (Cp. Em) sont nommés premiers-lieutenants ; les sergents Claude Durig (Cp. II) et Jacques Laederach (Cp. CFF) sont promus lieutenants ; le sergent Jean-Claude Raymond (Cp. II), est nommé sergent-major ; les caporaux Gilbert Kuffer, Jean-Claude Nicoud, Robert Schafteitl (Cp. EM), Marcel Droel, Daniel Jacot (Cp. I), Frédéric Hool (Cp. II), Daniel Froidevaux (Cp. III) et Bernard Buchilly (Cp. IV) accèdent au grade de sergent et les sapeurs André Schreyer (Cp. Em) et Frédéric Perriard (Sct. Chaumont) sont promus caporaux.

Le professeur Jean Gabus présente les œuvres sahariennes de Hans Erni au président du Niger, M. Hamani Diori

Du 18 au 22 décembre, la fondation Pro helvetia a organisé à Niamey, dans le cadre de la fête de l'indépendance nationale de la République du Niger, une exposition des œuvres sahariennes de Hans Erni. Il s'agissait de croquis, gouaches et dessins que le peintre exécuta lors de missions ethnographiques dirigées par le professeur Jean Gabus, l'une en Mauritanie (1950-51), l'autre au Niger (été 1971).

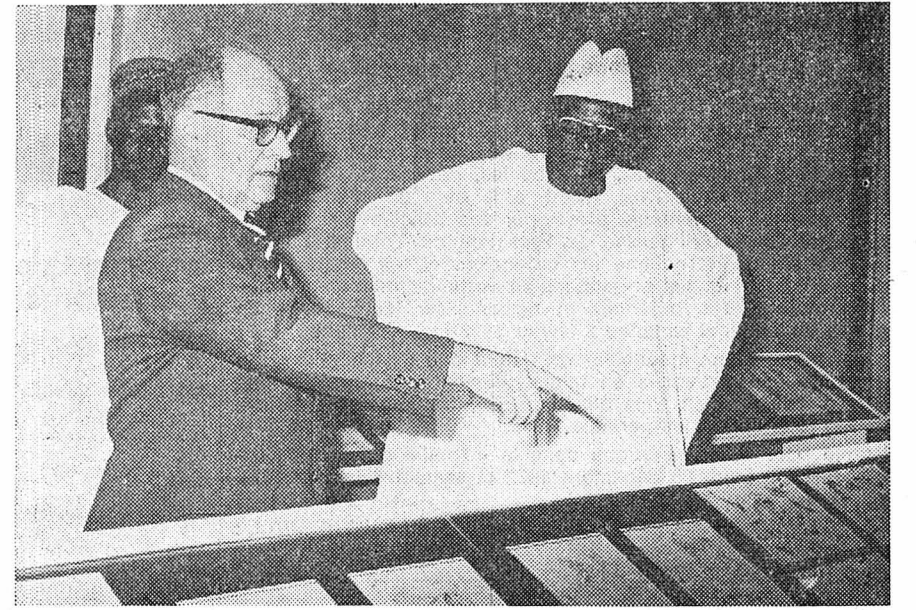
En juin 1972, le professeur Jean Gabus avait remis au président Hamani Diori les films tournés sous sa direction par la télévision suisse romande, lors de la mission d'enquête effectuée dans la région d'In Gall en été 1971. Dans le courant de ce mois-ci, un autre aspect des résultats du travail d'enquête effectué en Mauritanie, et au Niger fut présenté : l'œuvre saharienne de Hans Erni, pour répondre à un vœu du ministre nigérien des affaires étrangères.

S'étant rendu à Niamey, le professeur Jean Gabus a fait visiter cette exposition successivement au président Hamani Diori, au ministre Mouddour Zakara, à plusieurs membres du gouvernement et de l'Assemblée nationale.

UN IMPORTANT MESSAGE CULTUREL

En marge de cette manifestation, le professeur Jean Gabus donna, à l'Ecole nationale d'administration de Niamey, une conférence intitulée : « Conscience et signification du patrimoine traditionnel culturel ». De plus, l'un des films de la mission ethnographique de l'été 1971 fut présenté au colloque scientifique international des civilisations pastorales sahariennes ; des films sur la Suisse ont en outre été mis à la disposition du président Hamani Diori pour jusqu'à mi-février.

L'exposition des œuvres sahariennes de Hans Erni a été saluée par les Nigériens comme un message culturel important ; un grand peintre suisse a su s'intéresser à des artisans de la brousse au même titre qu'il fut le portraitiste d'Einstein, Honegger, Russel, Ramuz et Giacometti.



Le président de la République du Niger, M. Hamani Diori, et le professeur Jean Gabus à l'exposition des œuvres sahariennes de Hans Erni, à Niamey.

LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE AVEC SCARAMOUCHE

Un acte dada et une parodie de boulevard

Scaramouche, la compagnie théâtrale neuchâteloise de Denise et Max Kubler, innove. Résolument, elle se lance dans un répertoire nouveau et s'essayera à ce genre inédit à l'occasion de son spectacle de fin d'année qui sera donné au Théâtre, samedi après-midi, pour les personnes du troisième âge du chef-lieu, et dimanche soir pour le public.

A l'affiche, Scaramouche, qui a pris l'excellente habitude de passer d'une année à l'autre sur les planches en distrayant son public toujours très nombreux, avait joué l'an dernier un classique allemand, von Kleist, dont « La Cruche cassée » permit à cette troupe de remporter un beau succès, couronné par le prix de la Société des auteurs décerné à Genève lors d'un festival de théâtre amateur.

Cette pièce a déjà été jouée douze fois devant 2407 spectateurs et demeure inscrite au répertoire devant encore être présentée l'année prochaine dans le circuit habituel de tournée de la troupe.

Pour cette soirée de Saint-Sylvestre, Scaramouche a choisi tout d'abord une œuvre du théâtre dada « Le Serin muet » un acte bref de Georges Ribemont-Dessaignes. Puis trois tableaux de Roger Vitrac, « Mésior ».

Ribemont-Dessaignes est sans doute le plus important représentant du théâtre dada peu connu de l'Entre-deux-guerres. On lui doit aussi « L'Empereur de Chine » et le « Bourreau du Pérou ». Ecrite en 1919, la pièce fut jouée en création au théâtre de l'Oeuvre en mars de l'année suivante. Et l'on trouvait alors dans

la distribution, ni plus ni moins qu'André Breton, un des grands personnages de l'époque, aux côtés de Philippe Soupault. Et en 1946, Michel de Ré se distingua au concours des jeunes compagnies en jouant cet acte d'une demie-heure.

L'INCOMMUNICABILITÉ DES ÊTRES

Son thème, d'une bonne partie du théâtre contemporain, à commencer par celui d'Ionesco, l'incommunicabilité des êtres.

Entre les trois personnages qui mènent sur scène une espèce de ballet dans un décor réduit à sa plus simple expression, le dialogue n'est pas possible, chacun vivant dans son univers propre, avec ses pensées, ses réflexions.

« Mésior », en revanche, qui date de 1939, a des liens avec le mouvement surréaliste, mais Scaramouche a plutôt traité cette comédie d'une heure en trois tableaux en parodie du théâtre français de boulevard, lui imprimant un ton qui en fait, n'en doutons pas, un bon délassement de fin d'année.

La pièce de Ribemont-Dessaignes a été mise en scène par Jean Lagénie, qui est le conseiller attiré de la compagnie depuis sept ans, et dont on n'a pas oublié « La Cruche cassée », pour ne parler que du plus récent spectacle de Scaramouche, tandis que c'est Max Kubler qui a pris en charge la présentation de « Mésior », Marcel North et Denise Kubler ayant conçu et réalisé les costumes, et les décors ayant été faits par Emmanuel Marchand, pour le « Serin muet » d'après les idées des élèves de la classe de Michel Zumkher, acteur de la compagnie.

Signalons encore que Jean Lagénie, ami de Scaramouche, conseiller technique et pédagogique d'art dramatique, a reçu récemment en France la croix de l'Ordre du mérite national pour les éminents services rendus au théâtre et à l'enseignement.



Denise et Max Kubler dans une scène du « Serin muet ». (Avipress - J.-P. Baillod)

La coûteuse rénovation de la Maison des Halles

Un référendum sera-t-il lancé ?

● LORS de sa séance du 18 décembre, le Conseil général de Neuchâtel, avec une majorité de 8 voix seulement, a voté un crédit de 2.175.000 fr. pour la transformation du restaurant des Halles. Quatre projets, on le sait, étaient en présence. C'est le plus onéreux qui l'a emporté, alors que chacun s'était accordé, lors du débat budgétaire, à préconiser une politique d'austérité.

Seuls, huit représentants du M.P.E. et sept socialistes se sont opposés à ce crédit de 2.175.000 fr. dont le rendement n'est pas assuré normalement par la location demandée au nouveau tenant. Pour certains d'entre eux, la remise en état du premier étage du restaurant des Halles aurait été parfaitement suffisante pour assurer à Neuchâtel le centre gastronomique et touristique qui lui manque encore. Par ailleurs, la remise en état de la

façade faisant l'objet d'un crédit séparé, ceux qui critiquent la décision du Conseil général s'étonnent « de la légèreté avec laquelle les derniers publics sont utilisés au moment même où tant de réalisations de première nécessité doivent être différées faute d'argent... »

La question qui, dès lors, peut se poser est de savoir si les mécontents et en particulier le M.P.E. vont se décider à lancer un référendum. Certes, ce bâtiment qui est l'une des plus belles cartes de visite de Neuchâtel mérite d'être rénové, comme la place des Halles mériterait d'être rendue à une vocation plus touristique, notamment par la suppression du « parking » qui la dépare.

Le coût est-il excessif dans la situation financière actuelle de la Ville ? Toute la question est-là !

Une retraite à la chancellerie d'Etat

Demain, l'administration cantonale prendra officiellement congé d'un de ses fidèles serviteurs. Au cours d'une sympathique cérémonie, le chancelier d'Etat Jean-Pierre Porchat adressera des remerciements et des vœux de longue et heureuse retraite à son plus proche collaborateur, M. Philippe Debély, premier secrétaire de la chancellerie d'Etat.

M. Debély, originaire de Cernier, est né le 26 septembre 1909. Il entra dans l'administration cantonale en janvier 1931, comme employé au registre foncier. De 1933 à 1934, il fut commis greffier au tribunal II de la Chaux-de-Fonds, de 1934 à 1935, commis greffier au tribunal de district de Cernier, puis de 1935 à 1942 commis comptable au service du timbre, au Château. Depuis 1942, M. Debély est premier secrétaire à la chancellerie où il sera remplacé par M. Bernard Gicot.

Dans le cadre de sa fonction purement administrative, il s'était plus spécialement consacré à l'organisation pratique des votations et élections et à ce titre, il eut des relations régulières, et toujours très empreintes de courtoisie,

avec les représentants de la presse. M. Debély, en effet, fut toujours un fonctionnaire dévoué, affable et compétent.

La jeunesse neuchâteloise : qui est-elle, que veut-elle ?

En 1970, le département de l'instruction publique détachait un instituteur neuchâtelois, M. Marcel-Albert Jaquet, pour lui confier la réalisation d'une vaste enquête sur la jeunesse neuchâteloise. Entreprise de grande envergure, cette enquête vient de se terminer par le dépôt d'un rapport sur le bureau du Conseil d'Etat.

Les membres du gouvernement neuchâtelois ont été très intéressés par la lecture de ce document et il a été admis de le publier. A cette occasion, une manifestation sera organisée le 23 janvier au Centre scolaire de Cernier, sous la présidence du conseiller d'Etat François Jeanneret. MM. Jules Biétry, député, le pasteur Clerc, le directeur du Centre social protestant et M. M.-A. Jaquet parleront de cette enquête.

Nonagénaire fêtée

(c) La ville du Locle compte une nouvelle nonagénaire. En effet, Mme Hortense Arrigo vient de célébrer son 90ème anniversaire. Le président de la ville, M. René Felber, lui a rendu visite et présenté vœux et félicitations au nom de la population et des autorités. Par la même occasion, il lui a remis le cadeau traditionnel.

LE LOCLE · LA CHAUX-DE-FONDS · MONTAGNES · LA CHAUX-DE-FONDS · LE LOCLE

La Brévine sera bientôt un petit paradis pour les amateurs des sports nordiques

A la Brévine, on naît pratiquement les skis aux pieds. L'hiver, tout, dans cette admirable vallée comparable à nulle autre, invite aux longues randonnées dans les champs de ski qui se prolongent presque indéfiniment.

Nul étonnement donc que ce village au charme discret ait été de tout temps une pépinière de skieurs talentueux. Que l'on songe pour s'en convaincre au palmarès du Ski-club de la Brévine. Nul étonnement non plus qu'il vienne de se créer une école de ski de fond, à une époque où ce sport connaît un essor sans précédent. Profondément attachés à leur village, deux jeunes ont décidé de tenter une grande aventure, en ouvrant une école de ski nordique et en balisant une piste aux portes de la localité. A cet effet, M. J.-P. Schneider, qui a déjà une longue pratique de ce sport dans le cadre du ski-club local, a suivi récemment le cours directeur national pour moniteurs, qui s'est déroulé cette année à Tête-de-Ran durant cinq jours. M. J.-C. Schick l'assistait pour la partie administrative, mais aussi pour le balisage et l'ouverture des pistes.

Mais si l'on ne s'improvise pas moniteur de ski, on n'ouvre pas non plus une piste de ski nordique de but en blanc. MM. Schneider et Schick ont dû entreprendre plusieurs démarches ; notamment une demande à la préfecture des Montagnes neuchâteloises d'ouverture de la piste selon un tracé bien défini. En outre, dans un pays où les chutes de neige peuvent être abondantes, une moto-luge est indispensable au démarrage des pistes. Une autorisation leur a été accordée d'utiliser leur engin sur le tracé de leurs pistes, puisque, comme on le sait, les moto-luges ne peuvent plus servir qu'à des besoins utilitaires. Mais ces deux jeunes Bréviniers ont éga-

lement dû réunir les fonds nécessaires à l'achat de la moto-luge. Il y avait déjà quelque temps que le Ski-club et la société d'embellissement de la Brévine s'intéressaient à la réalisation du projet de MM. Schneider et Schick. Hélas ! Faute de moyens, ces deux groupements durent renoncer. Et c'est une fois encore grâce à une initiative privée que cette idée caressée depuis longtemps par plus d'un Brévinier va pouvoir se concrétiser et sans nul doute rencontrer le succès.

LE TRACÉ DE LA PISTE

La piste de ski aura son départ à côté de l'ancien collège, pour se diriger vers le marais du Rond-Buisson, qui est une réserve protégée du canton. Elle le traversera pour aboutir au relais des Taillères, ce qui représente une distance de trois kilomètres et demi. Les touristes fatigués pourront y faire halte et revenir en car postal. Les skieurs plus endurants pourront emprunter la piste du retour qui passe, elle, par le restaurant du Bémont ; l'aller et retour constitue au total un parcours sur piste de 7 km, ce qui est fort alléchant pour le touriste désireux de se plonger dans le cadre grandiose des vallées du Haut-Jura. La piste d'école de ski, de 3 km 500, part aussi de l'ancien collège et a pour tracé arriéré du Rond-Buisson, les Cuches et Bonne-Fontaine.

Certes, tout le monde au village ne voit pas d'un bon œil les tentatives des jeunes promoteurs du tourisme dans la vallée de la Brévine. Il en est qui préféreront que le village poursuive sa petite vie routinière, qui pour être pleine de charme, ne peut que conduire à longue échéance au déclin de la commune. Les jeunes Bréviniers qui veulent que vive leur localité sont parfaitement conscients qu'une saine animation touristique notamment, redonnera une vigueur bienvenue à la vie villageoise. D'autant qu'il ne s'agit pas de faire une station de luxe de la Brévine qui verrait tout son cachet disparaître sous les coups de « bulldozers » des promoteurs qui ont déjà détruit trop de sites uniques de notre pays.

Non, il s'agit simplement de doter la Brévine d'équipements suffisants à satisfaire le touriste qui aime à être reçu simplement mais avec un confort minimum. L'hôtel de la localité offre une trentaine de lits. Les touristes qui y descendent surtout en été se font de plus en plus nombreux

en hiver ; à Nouvel-An, l'hôtel affichera vraisemblablement complet.

Mais ce dont aurait besoin le village, ce serait un dortoir d'une trentaine à une quarantaine de couchettes pour y accueillir des classes de neige ou des colonies de vacances. Le bâtiment de l'ancien collège, partiellement désaffecté, serait tout indiqué. Mais certains milieux de la commune voudraient en faire un ensemble d'appartements qui seraient loués à des citadins pour le week-end. La décision qui sera prise par le Conseil général ce printemps est d'importance, car c'est une partie de l'avenir du village qui en dépend.

UN CADRE ENCHANTEUR

Pour le reste, les Bréviniers disposent

d'un cadre enchanteur : une piste de ski nordique, à laquelle d'autres viendront s'ajouter peut-être au cours des années, et une patinoire naturelle de rêve avec le lac des Taillères, ce qui constitue véritablement un complexe de sports d'hiver tout à fait remarquable. Le touriste de passage pourra disposer de matériel de ski de fond, entreposé dans un local de l'ancien collège, et s'il veut s'équiper personnellement il pourra le faire sur place dans un petit magasin ouvert récemment.

Nul doute que de très nombreux skieurs de toute la région fassent de plus en plus souvent de la Brévine le but de leurs randonnées dominicales et même celui de leurs vacances de neige pour les plus privilégiés. B. N.

LA CHAUX-DE-FONDS

Capotage aux Eplatures

(c) Un bimoteur immatriculé au Liechtenstein a dernièrement manqué son atterrissage aux Eplatures. L'avion a en effet touché le sol à une vitesse excessive, de sorte qu'il a dépassé la piste d'une quinzaine de mètres. Heureusement, le pilote qui était seul à bord, n'a pas été blessé. Déjà assez importants à l'appareil, notamment au train d'atterrissage, aux hélices et à une partie de l'avant. L'Office de l'air s'est rendu sur place.

La barrière tombe, le permis aussi...

(c) Les nuits de fin d'année ne furent pas d'excellent conseil pour un automobiliste de Bramois (VS). Ce dernier, M. C.-A. B., descendait au volant de sa voiture la rue de l'Hôtel-de-Ville vers 3 h du matin, lorsque peut-être l'embranchement pour la rue de Gibraltar, il a perdu la maîtrise de sa machine qui est montée sur le trottoir et a enfoncé une barrière métallique qui fut endommagée sur une longueur de quatre mètres. La voiture a, elle aussi, subi d'assez importants dégâts. Le conducteur avait une alcoolémie de 1,5 ‰ et son permis a été saisi.



M. Schneider aux commandes de sa moto-luge au départ de la piste nordique. (Photo Robert)

AVIS OFFICIELS



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
Greffes du Tribunal du district de Neuchâtel

AVIS D'INVENTAIRE
ET SOMMATION PUBLIQUE

(Articles 580 et suivants du Code civil suisse)

Les héritiers de Monsieur Karl SCHAUB, fils de Karl et de Métha, née Meier, divorcé de Réjane-Suzanne, née Alioth, né le 2 juin 1945, vendeur, originaire de Grossandelfingen (ZH), domicilié à Cressier (NE), les Gouilles, décédé le 13 décembre 1972 à Cressier (NE), ayant, à la date du 20 décembre 1972 réclame l'inventaire prévu par les articles 580 et suivants du Code civil suisse, le Président du Tribunal du district de Neuchâtel comme les créanciers et les débiteurs du défunt, y compris les créanciers en vertu de cautionnements, de produire leurs créances et de déclarer leurs dettes au Greffe du Tribunal jusqu'au 2 février 1973 inclusivement.

Il est rappelé aux créanciers du défunt que s'ils négligent de produire leurs créances en temps utile, ils courent le risque (Code civil, art. 582, 2^{me} alinéa et 590, 1^{er} alinéa) de perdre leurs droits contre les héritiers.

Donné pour deux insertions dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel », les jeudi 28 décembre 1972 et samedi 6 janvier 1973. Neuchâtel, le 21 décembre 1972

LE GREFFIER DU TRIBUNAL :
W. Bianchi

CHAMBRES

A louer
dès le 1^{er} février
1973, quartier
de la gare,
**chambre
indé-
pendante**
de 19 m²,
tout confort.
Loyer 180 fr.
plus charges.
Adresser offres sous
chiffres IX 3069 au
bureau du Journal.

A LOUER

A louer
**logement de
3 chambres**
cuisine, bains.

Tél. (038) 61 26 68.

A louer
dès le 24 janvier
1973, à Marly,
**appartement
de
3 1/2 pièces**
tout confort,
cuisine installée,
ascenseur, piscine.
Adresser offres sous
chiffres GV 3067 au
bureau du Journal.



Chemin de fer
**BEX-VILLARS
BRETAYE**
Service Autobus-Excursions

Mieux que du travail:
la sécurité!

Salaire mensuel
Hautes prestations sociales
Caisse de retraite

Nous cherchons des

aspirants conducteurs-contrôleurs

pour le service des trains.

N'attendez pas demain
et aujourd'hui encore téléphonez au **025-5 21 41**
ou écrivez simplement à

Chemin de fer Bex-Villars-Bretaye
Avenue de la Gare, 1800 Bex

GARÇON DE CUISINE

serait engagé immédiatement.

Ambiance de travail agréable.

Se présenter au
restaurant Richelleu,
ruelle du Port, à Neuchâtel, dès
17 heures. Tél. 25 55 56.

Restaurant du Jura

rue de la Treille 7,
2000 Neuchâtel,
cherche pour entrée immédiate
ou date à convenir :

filles ou garçons
de buffet
filles ou garçons
d'office

Pour le soir :

sommelière
garçons de cuisine

Se présenter ou téléphoner au
(038) 25 14 10.

Débit d'invalides cherche quelques
conseillers (ères)
de clients

qui s'occuperaient de vendre des articles
actuels d'usage courant à l'aide d'adresses
de clients disponibles.

Nous offrons :
Des articles haut placés et bon marchés.
Les adresses des clients sont à disposition.
Région de travail fixe.
Revenu garanti.
Mise au courant approfondie.
Nous attendons de vous :
Plaisir de vendre.
Volonté de travailler.
Travail à journée entière.
Le travail peut très bien être exécuté par
des candidats (tes) invalides ou d'un certain
âge.
Puisque ce travail est très demandé, nous
vous prions de nous téléphoner immédiate-
ment au (032) 42 20 58.

VOULEZ-VOUS UN
TRAVAIL ACCESSOIRE?

Nous cherchons des personnes
consciencieuses disposant d'un

petit local ou d'un garage, etc.,
pour le poste de

DÉPOSITAIRES

pour différentes localités du can-
ton de Neuchâtel y compris la
ville.
Votre tâche consisterait à contrô-
ler plusieurs distributeurs d'im-
primés pour tous les ménages et
à traiter les affaires courantes.
Adresser offres sous chiffres
K 62855-18, à Publicitas,
1211 Genève 3.

FAN

Annonces
en couleurs

Le délai habituel
de remise des
ordres de publi-
cité n'est pas va-
lable pour les
annonces
comportant de la
couleur.
Différents impé-
ratifs d'ordre tech-
nique devant être
pris en considé-
ration dans des
cas de ce genre,
les ordres et le
matériel
d'impression cor-
respondant
doivent nous être
remis 6 jours ou-
vrables avant la
parution.

La Librairie-
Papeterie Reymond,
Saint-Honoré 5,
à Neuchâtel,
cherche une

DAME

aimant les chiffres
pour différents
travaux de bureau.
Travail à plein
temps. Place stable.
Entrée à convenir.
Prendre rendez-vous
par téléphone
au 25 44 66.

On demande une

DAME

pour servir
30 heures par
semaine. Congé
samedi, dimanche et
tous les soirs.
S'adresser au
restaurant du
Faubourg.
Tél. 24 39 52.

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

35.000

EXEMPLAIRES

ce n'est pas une fois
par mois mais
le tirage **CONTROLÉ**
de la **FAN**
Feuille d'avis
de Neuchâtel
L'EXPRESS

(Contrôlé par la société anonyme
Recherches et études des moyens publicitaires, Zurich
Commission romande Lausanne)

L'EXPRESS FAN L'EXPRESS FAN

L'EXPRESS FAN L'EXPRESS FAN



MIKRON HAESLER

EMPLOYÉS
TECHNIQUES

Nous cherchons

Genre d'activité

Elaboration de projets techniques, études pour
offres dans le département ventes. Secteur méca-
nique.

Convientrait à candidats ayant fait un apprentissage
de mécanicien ou de dessinateur technique ou for-
mation équivalente. Connaissances des langues
indispensables (français, anglais, allemand).

Qui sommes-nous

Nous sommes une entreprise dynamique, affiliée au
groupe MIKRON, qui est synonyme de haute préci-
sion et de technique avancée.

Nos produits

Nos machines-transferts répondent aux exigences
de branches les plus diverses (automobiles, robinet-
terie, serrurerie, appareillage, horlogerie, etc.).

Avenir

Désirez-vous participer à une évolution technique
fascinante ? Aider à la production d'une machine-
outil qui porte, dans le monde entier, la grande
réputation de la qualité suisse ? Si vous aimez un
climat de franchise et un esprit ouvert aux nou-
velles méthodes et, si vous appréciez encore de
nos jours le sens de la responsabilité et l'intérêt
pour de belles performances, téléphonez à

MIKRON HAESLER S.A., Fabrique de machines-
transferts, 73, rue du Collège, 2017 BOUDRY.
Tél. (038) 42 16 52.

Brangs + Heinrich AG. Zürich

Nous cherchons, pour notre rayon de Neuchâtel et du Jura bernois,

un représentant

âgé de 25 à 35 ans

Nous offrons :

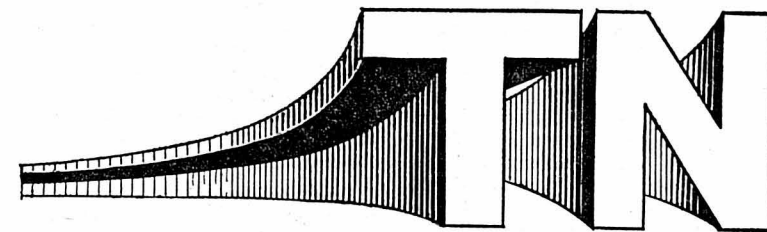
- une situation stable
- un programme de vente étendu, s'adressant à toutes les industries
- une mise au courant approfondie.

Nous demandons :

- une formation commerciale
- des connaissances d'allemand
- de l'initiative et le sens des responsabilités.

La candidature d'un employé de commerce ayant l'intention de se lancer dans le service externe est également bienvenue.

Nous attendons volontiers vos offres, avec curriculum vitae, photo et certificats, à l'adresse suivante :
BRANGS + HEINRICH S.A. Extension Suisse romande
av. Floréal 11 - 1008 Prilly - Tél. (021) 25 32 12.

Brangs + Heinrich AG. Zürich
QualitätspapiereCherchez-vous une activité variée ?
Un emploi stable, bien rémunéré ?

Nous vous l'offrons en qualité de :

Conducteurs-contrôleurs

pour la conduite et le service à la clientèle.

Monteur de ligne

pour le montage et l'entretien des lignes
aériennes et la signalisation.

Mécanicien électricien

Ouvriers pour l'entretien des voies

Aide d'atelier

pour travaux divers.

NOUS DEMANDONS

des hommes âgés de 20 à 35 ans, en bonne santé et
capables d'occuper un poste de confiance.
Nationalité suisse (étranger permis C).

NOUS OFFRONS

la formation aux frais de l'entreprise avec salaire com-
plet dès le 1^{er} jour, de bonnes prestations sociales, des
facilités de transport appréciables.

Je m'intéresse à un emploi dans votre entreprise et désire obtenir de plus amples renseignements.

Emploi désiré _____

Nom _____ Prénom _____

Age _____ ans. Marié (oui-non) _____ Enfants _____

Rue _____ Localité _____

Téléphone (_____) Nationalité _____

Veuillez renvoyer ce coupon à la DIRECTION DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE NEUCHÂTEL ET ENVIRONS, quat Ph.-Godet 5, 2001 Neuchâtel.

IMMEUBLES

A vendre par constructeurs

appartement 4 pièces

plein sud, vue panoramique im-
prenable.

Proximité : patinoire artificielle,
remonte-pentes, tennis, région
Château-d'Oex - Gstaad.

Pour traiter : Fr. 70.000.— environ.

Renseignements et visite :

tél. (029) 4 76 13 - (021) 93 71 85.

Baux à louer

en vente au bureau
du Journal

A louer, au Landeron,

APPARTEMENT

5 pièces, tout confort, dès janvier
1973 ou à convenir.

Tél. (024) 2 93 07.

APPARTEMENTS
DE VACANCES

LOUEZ UN CHALET

ou un appartement « prêt-à-vivre ».

PARTOUT EN SUISSE

des centaines de chalets et de centaines de
locations. Offres individuelles,
exactement adaptées à vos exi-
gences familiales, financières et
sportives. Vos désirs? (dates,
personnes, stations, prix envi-
sage). Immédiatement, sans
frais, sans engagement: docu-
mentation illustrée et person-
nalisée.

RENT AGENCY

Institut Suisse de Location

1003 LAUSANNE - Gd. St. Jean 4

Tél. (021) 22 46 31 ou 22 46 32

OFFRES D'EMPLOIS

Institut de beauté cherche, pour
date à convenir,

ESTHÉTICIENNE-
VENDEUSE

capable.
Bon salaire.

Faire offres détaillées sous chif-
fres DR 3064 au bureau du Journal.

Travail
temporaire?
Appelez
adia interim.

Un choix de missions intéres-
santes et bien rémunérées dans
votre profession.



Travail temporaire sur mesure

rue de l'Hôpital 19
NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 74 14



Nous cherchons pour compléter l'effectif de notre
magasin de matières premières et d'expéditions

EMPLOYÉS

NOUS OFFRONS :

emplois stables.

Adresser offres ou se présenter à :

FAEL S.A.

Musinière 17

2072 Saint-Blaise. Tél. 33 23 23.

BUTTES

A vendre au centre, pour date
à convenir, maison locative et
commerciale. Vastes locaux
pouvant servir de dépôt avec
possibilité d'ouvrir des vitri-
nes et de construire un ou
deux garages. Locaux pour
salon-lavoir et congélateur en
activité; affaire très intéres-
sante pour personne active.
Deux appartements de
3 chambres, bains et vastes
dépendances.

S'adresser par écrit à l'agen-
ce immobilière SYLVA, fidu-
ciaire Aug. Schütz, Fleurier.

A vendre à la Chaux-de-Fonds,
centre ville, à 300 m gare et
poste,

immeuble locatif et
commercial ancien de
11 appartements,
2 magasins, garages

Assurance incendie: Fr. 445.000.—.
Vendu au prix très avantageux
de : Fr. 280.000.—.
Rapport locatif : Fr. 23.160.—.
En nom propre.

Agence Immobilière Claude Butty,
Estavayer-le-Lac.
Tél. (037) 63 24 24.

DEMANDES À LOUER

On demande à louer

APPARTEMENT

de 3 1/2 ou 4 pièces à Neuchâtel,
pour le 1^{er} avril.

Adresser offres écrites à ES 3065
au bureau du Journal.

A toute demande de renseignements, prière
de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la
Feuille d'avis de Neuchâtel

☆
*Passez le cap en beauté,
 dans la joie
 et la bonne humeur!*
 ☆

**Grand choix de
 TOURTES et de
 BÛCHES** à partir de **3³⁰**

**FONDUE prête
 à servir**
 pour 3 personnes
 paquet de 600 g **4⁴⁰**
 pour 4 personnes
 paquet de 800 g **6⁵⁰**

**Mélange spécial
 de fromage pour la fondue** **4⁹⁰**
 le paquet de 400 g

Au seuil de la nouvelle année,
 nous tenons à remercier tous nos
 clients, coopérateurs et amis de
 la confiance qu'ils nous ont témoi-
 gnée et leur souhaitons succès
 et bonheur pour 1973!

Nos magasins seront ouverts
 aux heures habituelles à partir de
 mercredi 3 janvier 1973

MIGROS

**ÉCOLE CLUB MIGROS
 Cours de ski de fond**

en collaboration avec
 l'École suisse de ski nordique
 direction : M. Willemin

2 leçons de 2 heures : Fr. 24.—

comprenant le matériel fourni par l'École de ski (skis - souliers - bâtons).

Possibilités :

Mercredi de 14 h 30 à 16 h 30 - Tête-de-Ran
 samedi de 9 h 30 à 11 h 30 - Tête-de-Ran
 samedi de 14 h 30 à 16 h 30 - Tête-de-Ran
 dimanche de 9 h 30 à 11 h 30 - Tête-de-Ran
 dimanche de 14 h 30 à 16 h 30 - Tête-de-Ran

Sur pistes éclairées :

mardi de 20 h à 22 h - Tête-de-Ran
 jeudi de 20 h à 22 h - Tête-de-Ran

Bulletin d'inscriptiön à retourner à :

ÉCOLE CLUB MIGROS, rue de l'Hôpital 11, 2000 Neuchâtel

Nom : _____ Prénom : _____

c/o : _____ Rue : _____

Lieu : _____ Tél. : _____

s'inscrit au cours de ski de fond

jour : _____ heure : _____



Votre
 électricien

Vuillomener
 S.A.
 ÉLECTRICITÉ - TÉLÉPHONES
 NEUCHÂTEL

Grand-Rue 4 - Tél. 25 17 12

**PAS DE
 SOUCIS**

NOUS SOMMES LA

RENÉ SCHENK

Votre fournisseur pour vos
 articles de sport
 Ski - hockey - football

Aiguillage de patins minute
 Chavannes 7 et 15 - Tél. 25 44 52

R. MARGOT

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
 NEUCHÂTEL

Ø 2 lignes 25 66 20 - 25 66 21
 Spécialité de VIANDE D'AGNEAU

F. GROSS & FILS

Appareillage - Ferblanterie
 Installations sanitaires
 Machines à laver « Schultess »
 Coq-d'Inde 24 - Tél. 25 20 56

CLAIRVUE

NEUCHÂTEL

Portes-Rouges 149 + Bassin 8

RITZ & Cie

MENUISERIE
 ÉBÉNISTERIE
 Neuchâtel

Ecluse - Tél. 25 24 41

NETTOYAGES

Villas, appartements, bureaux, etc.

G. ZÜRCHER

Débarras en tous genres
 Tél. 42 26 72 Tél. 25 99 36

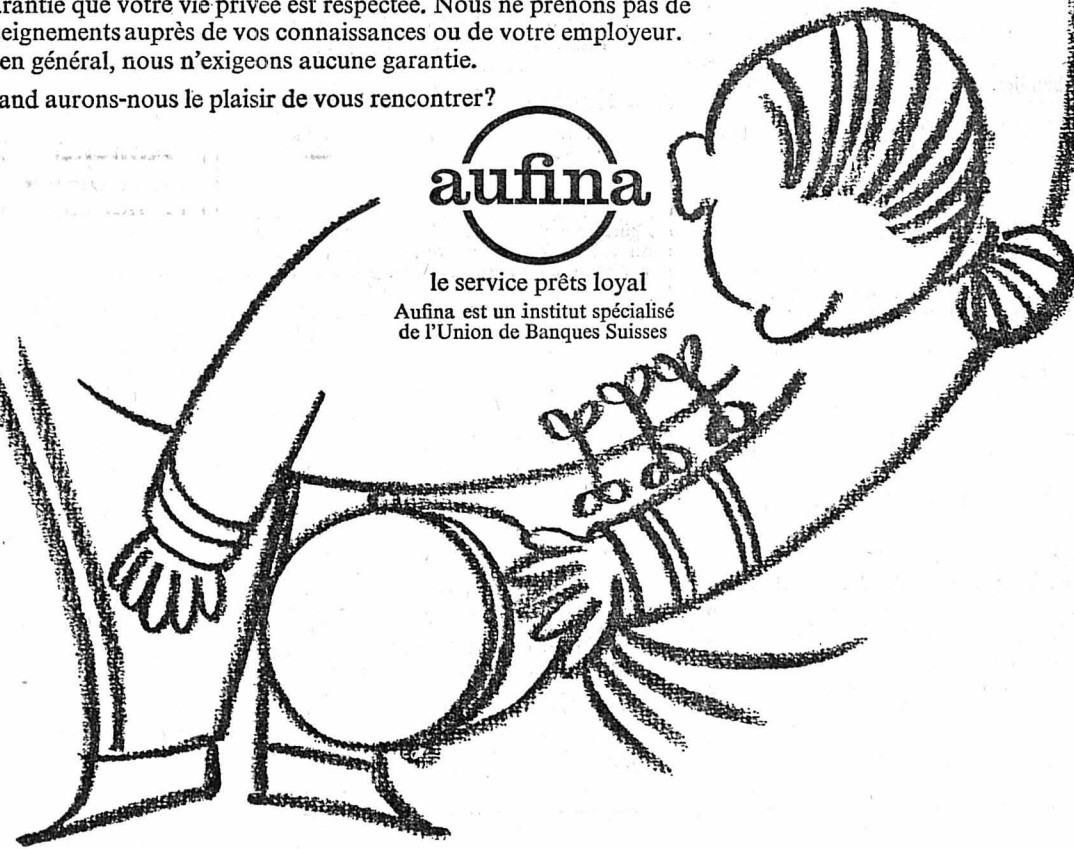
**Il en est des prêts Aufina comme
 des bons hôtels.
 Le service de première classe est compris.**

Avec chaque prêt personnel, Aufina offre toute une série d'extras. Compris dans les tarifs. Tout d'abord un service rapide. Vous nous téléphonez, vous recevez une formule de demande par retour du courrier et, quelques jours après, vous pouvez déjà être en possession de plusieurs milliers de francs. Sans grandes formalités.

Vous recevez en plus un certificat de protection. Il vous permet de suspendre le versement de vos mensualités en cas de maladie ou d'accident à partir du 30^e jour d'incapacité de travail — jusqu'à votre guérison.

Aufina est un institut spécialisé de l'Union de Banques Suisses. C'est un avantage, et non des moindres. Vous bénéficiez de conditions claires et payez des intérêts raisonnables. Enfin, vous avez la garantie que votre vie privée est respectée. Nous ne prenons pas de renseignements auprès de vos connaissances ou de votre employeur. Et, en général, nous n'exigeons aucune garantie.

Quand aurons-nous le plaisir de vous rencontrer?



2001 Neuchâtel, rue du Bassin 8, tél. 038 24 61 41
 et dans toutes les villes importantes

1700

plastiglas sa

125, rue de la Côte 2000 Neuchâtel
 Tél. (038) 25 28 76 TX 35 313 fuchs ch

FAÇONNAGE ET VENTE

Verre acrylique, PVC et autres matières plasti-
 ques, feuilles, barres et tubes. Blocs de grandes
 dimensions.

PLASTIGLAS SPÉCIAL POUR LA DÉCORATION



L'annonce
 reflet vivant
 du marché

FAN FAN FAN FAN FAN FAN



S'abonner, c'est économiser.

Un croissant et un journal? Sûrement
 les deux, diriez-vous. Quoi de plus agréa-
 ble, en effet, que de croquer un crois-
 sant frais en lisant votre journal? Si vous
 vous abonnez, vous paierez votre journal
 le même prix qu'un croissant. Avouez
 que ce n'est pas payé cher.

FAN FAN FAN FAN FAN FAN

FAN FAN FAN FAN FAN FAN

FAN FAN FAN FAN FAN FAN

**Amer Mousseux Porret,
 Saint-Aubin (NE)**

remercie sa fidèle clientèle et lui
 présente ses meilleurs vœux pour
 l'an nouveau

DÉMÉNAGEMENTS

Transports Suisse - étranger

VISITES DE MOBILIERS - DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel Tél. (038) 25 35 90

brunette

un goût franc,
 une cigarette naturelle

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

118^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL - DE - TRAVERS

Limitation de la vitesse à l'intérieur de Couvet: un compromis a été trouvé

De notre correspondant :

La décision du département cantonal des travaux publics d'autoriser une vitesse de 80 km/h aux véhicules automobiles du home Dubied à l'hôpital (alors que cette vitesse est de 60 km/h dans toute la traversée de Couvet, actuellement) à partir du 1^{er} janvier, a provoqué pas mal de discussions et de remous. On sait qu'une commission spéciale dite de prévention des accidents a été nommée par le Conseil général pour étudier les problèmes de circulation et surtout de sécurité sur la RC 10 à Couvet. Cette décision du département, qui se basait sur l'arrêté du Conseil fédéral du 10 juillet 1972, autorisant les cantons à introduire des vitesses différenciées sur certains tronçons à la suite de la limitation générale à 100 km/h, allait à l'encontre des efforts des autorités de Couvet. Le Conseil communal, puis la commission spéciale ont écrit des lettres de protestation au département des travaux publics, demandant que la vitesse soit maintenue à 60 km/h dans toute la traversée de Couvet. Mardi matin, une délégation composée de MM. Jean-Daniel Dupuis, ingénieur cantonal des ponts et chaussées, Maurice Quinche, préposé à la signalisation routière et du capitaine Stoumann, commandant de la gendarmerie, est venue à Couvet. Elle a discuté du problème avec M. Claude Emery, président de l'exécutif et le président de la commission spéciale. Le tour de la question a été fait et une vision locale a eu lieu.

A l'entrée ouest de Couvet, la route d'une largeur de 10 m 50 traverse tout d'abord une zone qui n'est pas considérée comme « compact » au sens de la loi et des ordonnances sur la circulation routière. Sur le côté sud, il n'y a pas d'immeubles et les propriétaires des maisons familiales situées sur le côté nord ont des sorties de garage sur la rue Fontenelle. Le premier passage de sécurité pour piétons se trouve situé à l'intersection de la RC 10 avec la rue de la Saugue (sud et nord). Les responsables ont reconnu que du premier carrefour (RC 10 avec la rue de la Saugue) jusqu'à l'hôpital, la situation était autre.

Il a été décidé que la vitesse autorisée serait de 80 km/h sur le tronçon : carrefour du Quatre (où se trouve actuellement le signal « 60 km/h ») jusqu'à la hauteur No 25 de la rue de l'Hôpital et 60 km/h pour le reste de la traversée de Couvet. Cette décision devrait contenter chacun.

Noël à la chapelle catholique

(c) Les services de Noël à la chapelle catholique ont été très fréquentés, en particulier la messe de minuit et celle du Jour de Noël. A deux occasions, le chœur mixte a chanté sous la direction de Mme Diolati, l'orgue étant tenu par Mme Borel-Prébandier.

TRAVERS

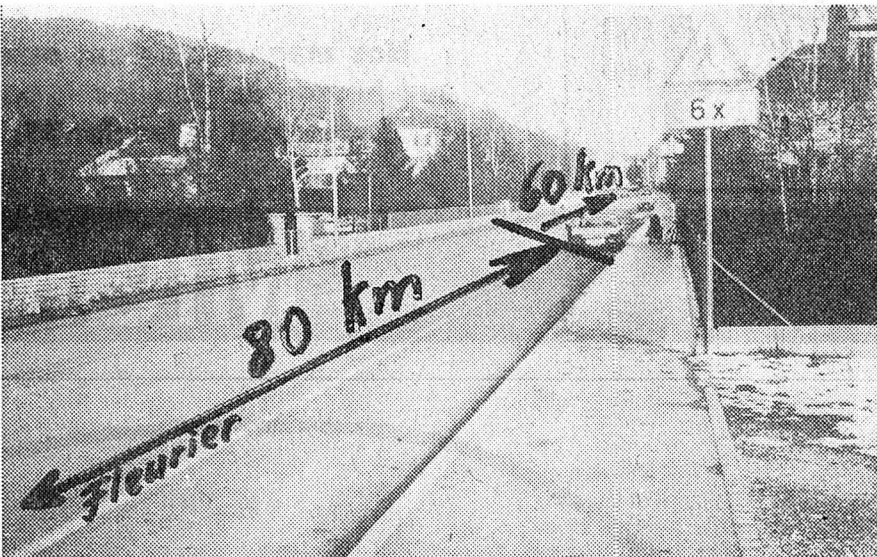
Carnet de deuil

(sp) M. Jean-Alf Perrinjaquet, ancien agriculteur à Travers, est décédé subitement alors qu'il se trouvait chez des parents au Locle. M. Perrinjaquet, qui était âgé de 79 ans, avait tenu pendant 20 ans le cercle montagnard à la roche sur Couvet. Récemment, il avait offert ses terres à la commune de Travers en vue de construction, mais le Conseil général n'avait pas accepté cette offre et avait préféré nommer une commission d'études pour trouver une solution à cette question.

Nouveau président

(sp) La commission forestière du 6^{me} arrondissement a nommé un nouveau président en la personne de M. Henri Treuhardt, président du Conseil communal de Travers, le vice-président étant M. Robert Hainard, président du Conseil communal des Bayards. Quant au représentant de l'Etat, il a été désigné en la personne de M. Louis-André Favre, inspecteur cantonal des forêts.

D'autres problèmes ont été examinés qui seront repris par la commission spéciale. Il a été notamment question de la sortie nord de la rue J.-J. Rousseau sur la RC 10 (jugée très dangereuse) et du marquage horizontal d'une présélection à la hauteur du carrefour RC 10 - rue de la Saugue pour les véhicules venant de Fleurier et se dirigeant sur le nord de la rue de la Saugue en direction, par exemple, des Tours. MM.



Entrée ouest de Couvet : la vitesse sera autorisée dès le 1^{er} janvier à 80 km/h jusqu'à la hauteur du No 25 de la rue de l'Hôpital (sur la photo à la hauteur de l'automobile) et maintenue à 60 km de là jusqu'à la sortie (garage Pethoud).

(Avispress - Fyj)

Les nonante ans du Docteur Leuba, pionnier de la chirurgie à Fleurier

Bien qu'il ait cessé maintenant toute pratique de la médecine, le Dr Edouard Leuba se tient toujours au courant de ce qui se fait dans son art et en chirurgie malgré les 90 ans qu'il atteint aujourd'hui. Originaire de Buttes, né à Fleurier, le Dr Leuba fit ses études à l'Université de Genève, ville où il devint l'assistant du professeur Azkanazi. Pour des raisons familiales, il s'exilia en Russie, s'inscrivit à l'Académie militaire de Saint-Petersbourg, et travailla avec le célèbre professeur

Ivan Pavlov, le savant des réflexes conditionnés.

Rentré en Suisse au moment où les prémices de la révolution grondaient, le Dr Leuba s'installa alors à Fleurier, après la mort du Dr Dubois, l'une des premières victimes, dans la région, des accidents de la circulation. Il y fit toute sa carrière. En 1925, il était nommé médecin-chef de l'hôpital et, constatant la vétusté des installations de cet établissement, il entreprit d'en faire un hôpital chirurgical et de lui enlever son caractère d'hospice.

Poursuivant ses études, le Dr Leuba obtint son diplôme de chirurgien spé-

cialiste de la FMH. Dès lors (et sous son impulsion) l'hôpital de Fleurier allait connaître un rayonnement exceptionnel. Il quitta l'hôpital de son propre gré il y a juste 20 ans, après avoir accompli une tâche considérable.

Ce qui a toujours caractérisé le médecin, ce fut la sûreté de son diagnostic et la rapidité de ses décisions. Aussi n'avait-il pas seulement des patients du Vallon mais soigna-t-il des hommes illustres, tels le pasteur Marc Boegner, le général Clément, le général Hartung, l'ancien ministre des finances du général De Gaulle, M. Baumgartner... Si le Dr Leuba a eu une carrière professionnelle fructueuse, il n'en délaissait point pour autant et n'en délaissait toujours pas, d'autres préoccupations de l'esprit.

FRANCE VOISINE

Près de Besançon : quatre blessés et un bébé indemne

Mardi dans l'après-midi, sur la route Besançon-Pontarlier, une voiture conduite par un habitant de Saint-Nicolas-de-Port (Meurthe-et-Moselle) est entrée en collision avec une autre voiture, à un carrefour mal signalé. Le conducteur de la première voiture et sa femme ont été très grièvement blessés. Dans la seconde voiture, les occupants furent également très grièvement blessés. Dans les débris du véhicule toutefois, on retrouva leur bébé de sept mois, indemne. Tous ont été conduits au centre hospitalier de Besançon.

Le budget 1973 de Buttes sous la loupe

De notre correspondant régional :

Le Conseil général de Buttes a accepté, comme on sait, le projet de budget, à l'unanimité moins une voix. Voici quelles sont les recettes prévues pour l'année prochaine :

Au chapitre des intérêts actifs, les titres en portefeuille rapporteront 7000 fr. et la réserve de crise du compte courant, 200 fr., alors que les frais de titres sont estimés à 200 fr. et un amortissement de 10 pour cent sur les actions TBRC à 1000 francs.

Au chapitre des immeubles productifs, les locations des immeubles communaux rapporteront 15.000 fr., le fermage de la Petite-Robella 8100 fr., celui de la prise Consandier 2000 fr., du domaine de Longeaigue 600 fr., le produit des champs communaux sera de 2500 fr., les locations de l'emplacement d'une maison de week-end de 250 fr., le produit des carrières de 50 fr. et celui du poids public de 100 francs. A ce total de 28.630 fr., il faudra déduire 8000 fr. pour l'entretien des bâtiments communaux, 2000 fr. pour l'entretien de la Petite-Robella, 1000 fr., pour celui de

Vers une solution des problèmes de l'usine d'incinération ?

Le conseil intercommunal du syndicat d'incinération des ordures du Val-de-Travers (pouvoir législatif) a siégé récemment à Couvet sous la présidence de M. Fernand Jung de Travers. Les membres du comité de direction ont pris part à la séance. Des salutations ont été adressées à M. Henri Monard qui remplace M. Norbert Andrey de Noiraigue. Le budget 1973 a été examiné et accepté. Signalons que le coût de destruction de la tonne de déchet ne dépasse pas 27 fr., alors que dans certaines stations, ce nombre peut aller jusqu'à 70 francs.

Le syndicat intercommunal a pris connaissance de la pétition signée par 610 citoyens et citoyennes de Couvet qui s'insurgent contre les odeurs et les fumées nauséabondes provoquées par l'usine de la Rochetta. Le comité de direction se préoccupe depuis un certain temps déjà des mesures à prendre. Au moment du lancement de la pétition, des travaux étaient en cours. Les problèmes sont cependant difficiles à résoudre. Un ingénieur, spécialiste des stations d'incinération, a été consulté et a passé une journée entière à la Rochetta ;

il a établi un rapport complet et estimé les mesures prises judicieuses. Celles-ci consistent à avoir codé la chaîne qui entraîne scories et déchets du four à un silo de résidus, fermé hermétiquement lui aussi. Par ailleurs, les fumées dégagées par les scories dans leur voyage seront récupérées par un ventilateur et envoyées dans le multicyclone. L'ingénieur estime qu'il faut équilibrer la marche régulière du four en stockant les ordures dans le silo construit à cet effet ; la possibilité de destruction n'a pas été dépassée, mais la façon de brûler les ordures pour maintenir une température élevée doit faire l'objet de soins attentifs. On espère donc que ce problème ne fera pas « la une » des discussions des Covassons.

A quand les 4000 habitants pour Couvet ?

(c) Comme nous l'avons annoncé le 14 décembre, Couvet compte 51 habitants de plus par rapport à décembre 1971. L'augmentation avait été de 84 habitants en 1971. Le village voit ainsi son effectif augmenter régulièrement pour atteindre actuellement 3650 âmes. A quand les 4000 ? Ces 3650 unités se répartissent comme suit : 1936 mariés ; 279 veufs et divorcés ; 1435 célibataires. 1978 protestants ; 1591 catholiques romains ; 48 catholiques chrétiens ; 33 « divers » ; 1108 Neuchâtois (dont 585 du sexe féminin) ; 1383 Confédérés ; 1159 étrangers (509). 551 de ces derniers sont au bénéfice d'un permis d'établissement et 608 possèdent une autorisation de séjour. Il y a à Couvet, 7 horlogers, 321 mécaniciens (dont 139 étrangers), 34 agriculteurs (0) et 1157 personnes d'autres professions (432). Quarante-huit jeunes atteindront leur majorité civile en 1973 ; 459 personnes sont âgées de 65 ans et plus en décembre de cette année ; enfin, il y a 1301 chefs de ménage.

Décès du docteur Léon Vaucher

(sp) Hier est décédé dans sa 90^{me} année, après une assez longue maladie, le Dr Léon Vaucher, de Couvet. Le Dr Vaucher fut un excellent médecin. Il collabora à l'hôpital du Val-de-Travers à Couvet. D'une nature tranquille, le Dr Vaucher était aimé de ses patients et nombreux seront ceux qui garderont un lumineux souvenir de ce praticien consciencieux. Le Dr Vaucher était le doyen des médecins du Val-de-Travers.

Plus de 200.000 fr. pour les œuvres sociales

(c) Pour 1973, la commune de Fleurier prévoit une dépense nette de 200.000 fr. au titre de l'assistance publique, soit 4 fr. 75 par habitant. Le montant est inférieur de 6000 fr. à celui budgété pour 1972. A ce propos, il y a lieu de tenir compte des augmentations des prix de pension dans tous les établissements — hômes, hôpitaux — mais aussi des effets de la loi sur l'assurance maladie des personnes âgées. A titre indicatif, relevons que le service cantonal de l'assistance estime une charge communautaire de 2.000.000 de fr. en 1973. Les parts communales aux rentes AVS et AI passeront de 110.000 à 130.000 fr., car si les charges d'assistance tendent à diminuer, les œuvres sociales de l'Etat par contre sont en augmentation du fait du cercle toujours plus étendu des bénéficiaires.

La part aux hôpitaux du canton a été évaluée à 15.000 fr. et celle aux hôpitaux du district à 41.400 francs. Ensuite de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'aide hospitalière, les communes versent à l'Etat une subvention de 3 fr. 50 par habitant. Par ailleurs, les communes ont pris connaissance du projet présenté par le département de l'intérieur, qui prévoit une nouvelle forme de répartition des déficits des hôpitaux du canton. Cela aura pour conséquence d'augmenter dans de fortes proportions les charges actuelles des communes au bénéfice des villes de la Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel. Rien que pour Fleurier, il en résulterait une dépense d'environ 160.000 fr. par an, soit plus de dix fois celle que l'on connaît actuellement.

Il va sans dire que de telles charges déséquilibreraient dangereusement le budget des petites et moyennes communes. Aussi les Conseils communaux du Vallon, qui disposent d'hôpitaux régionaux, se concertent-ils pour déterminer une attitude commune face à ce projet. Quoi qu'il en soit, actuellement la somme nette déjà supportée par la caisse communale se monte à près de 225.000 fr. au titre des œuvres sociales.

la Prise-Consandier, 100 fr. pour le domaine de Longeaigue, 2000 fr. pour les assurances bâtiments, l'eau etc. et 1800 fr. d'amortissement sur la maison de ville, les abattoirs, la boucherie et le poids public.

MALGRÉ LES INTEMPÉRIES

Aux forêts, on présume que la vente des bois de service, de pâtes et de feu rapportera 249.000 fr., des autres ligneux 300 fr., les droits de dévêtiture, de lignes aériennes et la part des six communes 300 fr., donnant un total de 249.600 francs. Quant aux dépenses, elles s'inscriront par 209.070 fr., les frais de façonnage et coupes de bois devant coûter 85.000 fr. les transports de bois et débarquages 31.000 fr., les publications, frais de vente et escomptes aux clients étant inscrits pour 3000 francs. Bien que la section des forêts risque d'être sérieusement influencée par les dégâts dus aux intempéries du mois d'avril et du mois de novembre, l'excédent des recettes sur les charges se traduit par un montant de 39.900 francs. Le produit de l'impôt des personnes

physiques sur les revenus et la fortune est évalué à 206.000 fr., celui des personnes morales à 12.000 fr., alors que l'on prévoit que les escomptes seront de l'ordre de 4000 fr., laissant une recette nette de 268.100 francs. Quant aux taxes, elles rapporteront 35.050 fr., la plus grande partie de ce montant provenant de la taxe d'épuration des eaux usées (19.500 fr.) et de la taxe sur les véhicules à moteur et les cycles (9000 fr.).

Les recettes diverses seront de 18.800 fr., 18.000 fr. provenant de l'impôt communal à la part sur la défense nationale. Alors qu'au service des eaux, le bénéfice est supputé à 500 fr., le produit des abonnements s'élèvera à 23.000 francs. Enfin, on suppose que l'ENSA ristournera une somme de 17.000 fr. pour la vente de courant électrique à Buttes.

Camp international

(sp) Le Camping club neuchâtois organisera le 29^{me} camp suisse et international du Nouvel-An à Buttes. Le 30 décembre auront lieu, en début de soirée l'ouverture du camp et le lever de drapeau, puis une soirée avec film au collège.

Dimanche soir, il y aura un grand bal à la salle de gymnastique suivi d'un cortège aux flambeaux et du lâcher d'une montgolfière. Du vin chaud sera plus tard servi aux participants et ce sera la nuit de bal de la Saint-Sylvestre. Le 1^{er} janvier les participants assisteront à un service religieux. Le matin et le soir, il sera procédé à la distribution des « étoiles des neiges » ; le lendemain matin aura lieu la clôture officielle de ce rallye.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, Les Colines de la terre (16 ans).
Môtiers, château : ouvert.
Môtiers, musée Rousseau : ouvert.
Fleurier, patinoire : ouverte.
Médecin et pharmacien : habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital de Couvet : tél. 63 25 25, de Fleurier : tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Bureau de renseignements : Fleurier, Vaucher-Bognar av. de la Gare, tél. 61 10 37 ; les Verrières, Banque cantonale.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.
Police cantonale : tél. 61 14 23.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Jean Späni ;
Monsieur et Madame Jean Späni et leurs enfants à Thonne ;
Monsieur August Späni, ses enfants et petits-enfants au Locle ;
Madame Rose Zraggen-Späni, ses enfants et petits-enfants, à Aildorf ;
Madame Germaine Gaille, à Neuchâtel ;

les enfants de feu Madame Elisabeth Lüscher-Späni, à Lengnau, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jean SPANI

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, survenu le 27 décembre 1972, dans sa 86^{me} année.

Fleurier, rue du Pont 2.

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.

Esaie 30 : 15.

L'enterrement, sans suite, aura lieu le vendredi 29 décembre, à 13 heures.
Domicile mortuaire : hôpital de Fleurier.

Culte à la chapelle du cimetière.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Madame Paul Courvoisier-Sagne, à Saint-Sulpice ;

Monsieur et Madame Arthur Courvoisier-Sandoz et leurs enfants, Pierre-Alain, Jean-Michel et Jean-François, à Fleurier ;

Monsieur Oscar Tinguely-Courvoisier, à Boudevilliers ;

Monsieur et Madame Charles Tinguely, à Neuchâtel ;

Madame Alice Sandoz, à Fleurier ; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Paul Sagne, à Lucens, Neuchâtel, Renens et Lausanne, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Paul COURVOISIER

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, subitement, dans sa 72^{me} année.

1214 Fleurier, le 26 décembre 1972.

Je lève mes yeux vers les montagnes, d'où me viendra le secours. Le secours me vient de l'Eternel qui a créé les cieux et la terre.

Ps. 121.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 28 décembre à Saint-Sulpice.

Culte au temple où l'on se réunira, à 13 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de Fleurier.

Domicile de la famille : rue de l'Hôpital 49, Fleurier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Direction et le personnel de la Fabrique d'ébauches de Fleurier S.A. ont le triste devoir de faire part du décès de

Monsieur

Paul COURVOISIER

père de leur collaborateur, Monsieur Arthur Courvoisier.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Monsieur

Paul COURVOISIER

père de son cher président, Monsieur Arthur Courvoisier.

L'enterrement a lieu aujourd'hui jeudi 28 décembre, à Saint-Sulpice.

Culte au temple à 13 heures.
Le comité

AVIS DIVERS

LAUREL ET HARDY CHARLOT MICKEY - POPEYE ASTÉRIX

Grand choix de films Super 8

Schelling

photo ciné

Tél. 61 18 38

Fleurier

Un BEAU CADEAU, c'est un CADEAU-PHOTO c'est un CADEAU-CINÉMA

ROY



Peter Knapp, roi de la mode parisienne

Un jeune Saint-Gallois partant pour Paris à l'âge de 20 ans et y réussissant très vite et très brillamment, en dépit de ce bon accent suisse allemand qu'il a toujours conservé, c'est là quelque chose d'assez extraordinaire. Hélas, l'émission qui lui a été consacrée mardi soir a été dans l'ensemble plutôt décevante. Pourquoi donc ?

Parce que, au lieu de se concentrer uniquement sur son activité professionnelle, il aurait fallu l'interroger sur lui-même, ses parents, son enfance, sa formation, ses goûts, ses idées, ses convictions, bref, sur sa vie personnelle. On aurait vu alors se dissiper le vrai Peter Knapp, un être original et bien vivant.

Au lieu de cela, nous n'avons vu que l'homme d'un métier. Quoi de plus vide que la mode ? Voici un ou deux mannequins qui se présentent. Est-ce là des femmes ? A peine. Car, comme le dit Peter Knapp, pour les rendre utilisables, on efface toute trace de personnalité, et en se servant de leur narcissisme, on les réduit à l'état de simples silhouettes. Idoles qui paraissent sur la couverture de tel ou tel journal de mode, mais idoles sans mystère et sans vie !

Peter Knapp, d'ailleurs, l'avoue très franchement. Dans un métier tel que le sien, on s'éloigne de la vraie vie et l'on poursuit des buts sophistiqués. A-t-il du génie ? A cette question, il répond très honnêtement : « Je ne crois pas que j'ai du génie. Je travaille. C'est pas tombé du ciel. Il faut que je fasse ! » On voit que ses vingt années parisiennes ne l'ont pas amené à parler un français impeccable.

L'homme est très sympathique, simple, franc, direct, sans morgue et

sans snobisme. Mais toujours homme de métier. Quand on lui demande, un peu stupidement d'ailleurs, s'il n'y a pas chez lui une sorte de julte en avant, s'il lui arrive d'être anglois, s'il craint la mort, il cherche, il s'interroge, et il répond : « Non, connais pas. » Il a raison. Pourquoi ce Saint-Gallois ferait-il des complexes ?

Quant à l'ami égyptien qui lui reproche de n'être pas allé tenter sa chance à New-York, c'est un âne. Quand on a réussi à Paris, dans la mode, et que l'on vit dans un somptueux appartement de quinze pièces, au quai Voltaire, entouré de superbes tableaux et objets d'art, on y reste.

Quelques mots encore à propos de la dernière causerie d'Henri Guillemain sur Chateaubriand, qui aurait pu être intitulée le comédien sincère. Le conférencier a fort bien analysé les contradictions de l'homme politique, en principe légitimiste mais en fait déjà républicain, ainsi que du mondain qui très habilement, cachait à sa femme ses nombreuses liaisons.

Mais, s'il a aimé l'argent, la gloire, les femmes, Chateaubriand s'aimait surtout lui-même ; il avait fait du moi son idole. Et c'est parce qu'il avait très vite senti la fausseté de ce culte, débouchant sur l'ennui et sur le nihilisme, que ce grand égo-centrique ne put s'empêcher de chercher les vraies consolations auprès du Dieu de vérité.

Il y a là une charnière qu'Henri Guillemain n'a peut-être pas suffisamment dégagée, et qui explique le christianisme de Chateaubriand, bien mieux sans doute que le choc causé par la mort de sa mère.

P.-L. B.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti Cernier ; Piergiorgio, Fontaines.
Permanence médicale et dentaire : votre médecin habituel.

VAL-DE-RUZ
FÉDÉRATION LAITIÈRE NEUCHÂTELOISE
Dorénavant, le comité sera mieux rémunéré

La Fédération laitière neuchâtoise n'était pas réunie en assemblée générale annuelle, vendredi après-midi, aux Geneveys-sur-Cofrane pour trouver un drôle de goût à l'Emmenthal... autrichien comme le laissait entendre notre titre.

La Fédération laitière n'a pas été favorable — et on la comprend — sur le principe même de l'importation de fromage. Que la qualité de ce fromage ait été discutable, comme l'ont laissé entendre certains membres de la Fédération, ou au contraire que celle-ci ait été bonne comme

nous l'a confirmé M. Delit, directeur de la Fédération laitière neuchâtoise, n'a pas été l'essentiel du problème.

— Mauvaise qualité des fromages suisses ont renchéri les membres de la Fédération laitière. Celle-ci serait due à un stockage et non à une fermentation de trop courte durée. Par ailleurs si nous avons évoqué la situation du marché laitier en légère baisse, cela concernait naturellement une baisse de la consommation du lait. Pour ce qui concerne les produits tels que yogourts, petits desserts, la consommation, elle, est en hausse.

D'autre part, si les vérificateurs de comptes ont demandé une hausse d'indemnité, ce n'était pas en leur faveur comme le laissait entendre leur intervention, mais en faveur du comité. Augmentation qui a été, nous l'avons dit, acceptée à l'unanimité.

LA DIRECTION, LE PERSONNEL DES MEUBLES MEYER VOUS SOUHAITENT UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE!



meubles **MEYER** neuchâtel
 fbg de l'hôpital
 tél. 038 / 25 75 05

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

chauffeur catégorie D.

Personne possédant le permis A pourrait être formée.

Nous offrons : semaine de 5 jours, bonne rétribution.

Veuillez adresser offres à MM. BENOIT FRÈRES, FONDERIE DE MÉTAUX, rue des Prés 153, 2500 Bienne 3. Tél. (032) 3 09 31.



Nous cherchons pour mi-janvier prochain une

employée de bureau

Poste à la demi-journée. Horaire de 13 h 45 à 18 heures, du lundi au vendredi.

Travaux de dactylographie, classement, préparation du matériel d'expédition des journaux.

Adresser offres écrites à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL, Service de distribution, 4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel.

Nous cherchons pour le service des lignes souterraines de notre division de construction

des artisans de la métallurgie, de l'industrie du bois ou du bâtiment et des branches annexes (avec certificat d'apprentissage)



en vue de les engager et de les former en qualité de SPÉCIALISTES pour la construction de réseaux téléphoniques souterrains (pose et montage de câbles).

2 maçons

auxquels seront confiés des travaux de surveillance de chantiers. Il s'agit de situation stable et de travail en plein air, âge de 20 à 35 ans, nationalité suisse.

Renseignements à notre service du personnel, tél. (038) 22 14 07 ou faire offres d'emploi à la Direction d'arrondissement des téléphones, place de la Gare 4, 2002 Neuchâtel.

La Librairie-Papeterie Reymond, Saint-Honoré 5, à Neuchâtel, cherche, pour son atelier de façonnage de papier, une

DAME

pour la journée entière, aimant le contact avec la clientèle. Travail propre et intéressant. Place stable. Entrée à convenir. Prendre rendez-vous par téléphone au 25 44 66:

La librairie-papeterie Reymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel, cherche pour son service expéditions

UNE DAME

à la demi-journée, le matin, pour emballage de colis.

Prrière de prendre rendez-vous par téléphone au 25 44 66.

Les Editions Delachaux et Niestlé cherchent, pour entrée immédiate ou date à convenir,

STÉNO-DACTYLO

Téléphoner au 25 46 76, interne 17.

Nous cherchons

Genre d'activité

Qui sommes-nous

Nos produits

Avenir

MIKRON HAESLER PRÉPARATEUR DE TRAVAIL

Mécanicien s'intéressant à la préparation des gammes d'opérations, calcul des temps d'usinage, montage et construction des gabarits. Mécanicien ayant suivi les cours ASET ou équivalents aurait la préférence.

Nous sommes une entreprise dynamique, affiliée au groupe MIKRON, qui est synonyme de haute précision et de technique avancée.

Nos machines-transferts répondent aux exigences de branches les plus diverses (automobile, robinetterie, serrurerie, appareillage, horlogerie, etc.).

Si vous aimez un climat de franchise et un esprit ouvert aux nouvelles méthodes; et si vous appréciez encore de nos jours le sens de la responsabilité et l'intérêt pour de belles performances, écrivez ou téléphonez à

MIKRON HAESLER S.A., fabrique de machines-transferts, 73, rue du Collège, 2017 BOUDRY. Tél. (038) 42 16 52.

NEUCHÂTEL



engage pour son RAYON PHOTO de la

TREILLE un vendeur

connaissant bien la branche photographique. Ce poste conviendrait particulièrement à une personne ayant le sens des responsabilités et, qui, par la suite, devrait s'occuper de plusieurs rayons: musique, jouets, camping, appareils électriques, etc., dans notre

NOUVEAU CENTRE de Portes-Rouges.

Prestations sociales d'une grande entreprise.

13me SALAIRE en 3 ans

Faire offres à l'Office du personnel Portes-Rouges 55, Neuchâtel. Tél. (038) 25 37 21.

Je cherche ouvrier

BOULANGER

pour le début de l'année. Bon salaire. Congé le dimanche. Chambre à disposition. S'adresser à la boulangerie F. Mello, Seyon 22, Neuchâtel. Tél. 25 29 92.

La Fondation d'Ebauches S.A., Neuchâtel, case postale 1157, cherche

EMPLOYÉ (E)

aimant les chiffres pour son service de comptabilité. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres en joignant copies de certificats, curriculum vitae et photographie.

Prendre rendez-vous par téléphone au (038) 25 74 01, interne 308.

AVIS DIVERS

Mme et M. P.-A. Morthier ont le plaisir d'annoncer

l'OUVERTURE de la STATION-SERVICE AVIA

à la RINCIEURE, SAVAGNIER (Val-de-Ruz)

Pour le ski



Télesiège Schwandfeldspitz
 ● Skillift Tschenten
 ● Télesiège Möser
 FAN, 25.11.

Dem. d'emplois

Jeune fille

de 16 ans, Suisse allemande, désire apprendre le français, aimerait travailler dans une famille et s'occuper de jeunes enfants, à Neuchâtel ou aux environs immédiats, à partir du printemps 1973.

Adresser offres écrites à BO 3062 au bureau du journal.

Prof. médicales

F. et S. Robert-Tissot

médecins dentistes **ABSENTS** jusqu'au 9 janvier.

A. Rebetez

médecin dentiste, **absent** jusqu'au 8 janvier 1973.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A louer

CHAMBRE 1 OU 2 LITS, part à la salle de bains. Tél. 24 72 66.

BELLE CHAMBRE indépendante, chauffée, douche. Tél. 25 06 35.

CHAMBRE CONFORTABLE, part à la salle de bains, à employé sérieux, quartier gymnase. Tél. 24 39 56.

BELLE CHAMBRE indépendante, avec part à la salle de bains et à la cuisine, rue Tivolli 10, libre dès le 1er janvier 1973. Téléphone (038) 24 21 01.

AU CENTRE, jolie chambre, cuisine, bains, à jeune fille. Tél. 25 17 76, dès midi.

GARAGE CHAUFFÉ, 60 fr. par mois, les Ouches 1, Saint-Blaise. Tél. 33 15 96.

APPARTEMENT de 4 pièces, tout confort, 450 fr. avec garage, + 70 fr. de charges. Adresser offres écrites à AN 3061 au bureau du journal.

CHAMBRE INDÉPENDANTE, 1 ou 2 lits, cuisine à disposition. Tél. 24 21 01.

Demandes d'emplois

HORLOGER RHABILLEUR qualifié (diplôme) répare pendules anciennes et modernes. Travail soigné et rapide. Tél. (038) 41 10 44.

JEUNE HOMME cherche n'importe quel travail à domicile, région Val-de-Ruz. Téléphone 53 14 08.

JEUNE DAME diplômée cherche travail de bureau pour janvier, le matin, ou à domicile, région le Landeron. Adresser offres écrites à CP 3063 au bureau du journal.

Demandes à louer

PETIT APPARTEMENT SANS CONFORT dans ferme ou vieille maison, est cherché par jeune fille, aux environs de Neuchâtel. Tél. 25 48 52.

Offres d'emplois

CONCIERGE est demandé 2 heures par jour, le matin, 5 jours par semaine: début janvier ou date à convenir. Faire offres au Centre de Loisirs, Boine 31. Tél. 25 47 25.

A vendre

ACCORDEON chromatique Rossini avec registres. Tél. (038) 47 16 10.

FOURNEAU A MAZOUT neuf, à bas prix, livré à domicile. Tél. 33 39 08.

TABLE EN TECK, 2 rallonges, état neuf. Prix: 200 fr. Tél. 24 74 31.

LAPINS, prix du jour. Tél. 31 40 16.

BEAUX CHATONS persans issus de père champion international. Tél. (038) 31 25 02.

Divers

LA PERSONNE, à la rue de la Côte, qui séquestre un gros chat noir et blanc avec collier jaune, pattes blanches, est priée de le rapporter à: Grillons 3, sinon plainte sera déposée. Tél. 25 93 36.

PERSONNE SEULE trouverait vie de famille auprès d'une malade ne demandant aucuns soins spéciaux. Tél. 25 46 07.

La boucherie charcuterie rôtisserie



MAISON SPÉCIALISÉE

Pour les fêtes

formidable choix en volaille

- Dindes italiennes fraîches, blanches et savoureuses Fr. 40.— à 60.—
- Dindes françaises fraîches (Bretagne) au choix Fr. 40.— à 60.—
- Dindes hongroises, prêtes à rôtir Fr. 15.— à 30.—
- Oies de Pologne, une délicatesse Fr. 25.— à 40.—
- Canards français frais, tendres et juteux Fr. 15.— à 20.—
- Canards polonais Fr. 8.— à 12.—
- Canards allemands Fr. 12.— à 20.—
- Rôti de dinde Fr. 12.— à 14.—
- Pigeons de Bresse, la pièce Fr. 10.— à 12.—
- Pintades françaises fraîches Fr. 10.— à 12.—

GRAND CHOIX DE POULARDES, ITALIENNES ET FRANÇAISES FRAICHES, POUSSINS ET LAPINS, POULES, FRAIS DU PAYS

TOUTE NOTRE VOLAILLE EST PRÊTE A ROTIR

CHOIX incomparable de spécialités en charcuterie

Terrine maison - Pâté en croûte maison - Foie gras frais de Strasbourg - Caviar - Saumon fumé au détail - Escargots - Sauce vol-au-vent - Grand choix de salamis italiens - Bœuf fumé - Jambon fumé de douce salaison, ainsi que notre choix habituel de viandes fraîches.

N'hésitez pas, passez vos commandes dès maintenant.

Veuillez avoir l'amabilité de nous passer vos commandes jusqu'au vendredi 29 décembre à 20 heures. Samedi 30, aucune commande ne sera prise par téléphone.

La famille ROHRER, ainsi que son personnel, remercient bien sincèrement leur clientèle et lui présentent leurs vœux les meilleurs pour la nouvelle année.

l'argent

tout de suite

de Fr. 500.— à 20'000.—

confidentiel — discret

Bon

Je désire Fr. _____

Je rembourse par mois environ Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Profession _____ Date de naissance _____

Etat civil _____ Nationalité _____

Domicile (no postal) _____

Rue _____ No _____

Depuis quand à cette adresse _____

Adresse précédente _____

Pendant combien de temps _____

Employeur (aucune demande de renseignements) _____

Depuis quand _____ Salaire mensuel Fr. _____

Durée de l'emploi précédent _____

Revenu accessoire (épouse, etc) par mois Fr. _____

Signature: _____



plus de 670'000 crédits déjà accordés

Envoyez le bon aujourd'hui

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
 Tél. 038 - 24 63 63
 ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00

FRIBOURG - FRIBOURG

Les vieux liens de combourgeoisie sont toujours utiles!

Emprunt à Genève pour une école de Fribourg...

De notre correspondant :
Toutes les cités sont amenées à recourir à l'emprunt pour financer leurs travaux d'équipement et Fribourg ne fait pas exception. Ce qui n'est pas banal, en revanche, c'est que Fribourg a emprunté une somme de 8 millions de francs à Genève: les vieux liens de combourgeoisie ne sont donc pas surannés... Il s'agissait de financer le plus clair de la construction de la nouvelle école du quartier du Jura, pour laquelle le Conseil général avait accordé, le 9 octobre un crédit de 9,3 millions auquel s'ajoutait un autre crédit de 2,6 millions pour la protection civile. Le Conseil général a ratifié, jeudi dernier, l'opération conclue avec Genève.

Le message de l'exécutif précisait: s'il faut être très circonspect avant de contracter des emprunts, cela ne signifie pas qu'ils peuvent, ou doivent être

exclus par principe. Lorsqu'une collectivité engage des dépenses importantes et indispensables en prévision desquelles aucune réserve n'a pu être constituée, pent-être parce que les besoins sont apparus très rapidement, elle sera appelée à emprunter. C'est ce qui s'est passé pour Fribourg en raison de la construction de la nouvelle école du Jura (...).

«L'occasion s'est présentée à Fribourg de profiter, pendant une période de sept ans, d'une partie d'un emprunt public contracté par Genève, celle-ci n'ayant pas un usage immédiat des fonds ainsi récoltés et ayant cherché à les replacer temporairement. Les conditions de l'emprunt étaient relativement bonnes (taux de 5 3/4 %), alors qu'un emprunt contracté plus tard aurait coûté plus cher, les taux ayant tendance à s'élever. Ainsi, le Conseil communal a-t-il jugé

opportun de profiter de cette possibilité et a-t-il emprunté 8 millions à Genève.»

«Pour l'instant, la charge liée à ce nouvel emprunt s'élève à 420.000 fr. par an, sans compter la part aux frais de commission et d'émission dont une part, à concurrence de 125.000 fr., est supportée par le budget 1973 de Fribourg (...). Les mesures idoines seront prises à l'échéance du prêt pour la part de l'emprunt pour laquelle une réserve de remboursement n'aurait pas pu être constituée.»

Issue fatale

(c) Ce matin, sera enseveli à Fribourg M. Roger Overney, 49 ans, représentant, domicilié en ville. Dans la soirée du 19 décembre, il avait été victime d'un accident près de Courtepin et transporté à l'hôpital cantonal, dans un état désespéré. M. Overney survécut jusqu'au 24 décembre.

Au Conseil général de Chevroux

(c) Lors de sa dernière séance, le Conseil général de Chevroux a adopté le budget 1973. Le total des recettes est de 217.270 francs; les dépenses s'élèvent à 215.400 fr.; et l'excédent des recettes est donc de 1.870 francs. Le Conseil général a ensuite procédé à l'élection de son nouveau bureau qui se compose comme suit. Président: M. Ferdinand Bonny; vice-président: M. André Cuany - Cottier; scrutateurs: MM. Marcel Bonny-Bardet et Henri Bonny-Wägli; suppléants: M. Ernest Roux et Mme Françoise Marcuard.

Culte de Noël

(c) Dimanche matin, le chœur mixte de Chevroux, ainsi que des enfants du collège de Payerne, sous la direction du professeur R. Cardinaux, ont participé, par leurs chants, au culte de Noël: leurs productions furent appréciées par les paroissiens.

Route verglacée à Schmitten

Un automobiliste est tué

Hier, vers 10 h 40, M. Samih Mufti, 43 ans, marié et père de trois enfants, un ressortissant syrien domicilié au séminaire marianiste «Regina Mundi», à Fribourg, circulait au volant d'une voiture de Fribourg vers Berne. A Zirkels, commune de Schmitten, à la sortie d'un virage à gauche, M. Mufti perdit la maîtrise du véhicule sur la chaussée verglacée. L'auto sortit de la route et fit deux tonneaux au cours desquels le conducteur fut éjecté, probablement par le toit ouvrable. Il fut trouvé grièvement blessé, gisant à une quarantaine

de mètres de la route et à quelque quinze mètres du véhicule. Le malheureux fut rapidement transporté à l'hôpital cantonal où l'on ne put que constater son décès.

M. Samih Mufti, qui avait notamment étudié à Paris et à Lyon, où il avait obtenu une licence en droit, préparait une thèse de doctorat sur un sujet de droit international. Sa femme et ses trois enfants étaient rentrés en Syrie l'été dernier. La famille de M. Mufti, originaire de Latakiah, est fort connue en Syrie.

VAUD - VAUD - VAUD

MOUDON

PIÉTON TUÉ

(c) Mardi, vers 19 h 30, un automobiliste de Moudon, circulant rue de la Gare dans cette localité, a heurté et renversé avec son véhicule un piéton, M. Jean-Louis Meyste, 40 ans, domicilié à Moudon, qui traversait la chaussée à proximité de la gare CFF.

Grièvement blessé, M. Meyste a été transporté en ambulance à l'hôpital cantonal, à Lausanne, où il est décédé peu après son admission.

YVERDON

Enfin des locaux pour la police

(c) La Municipalité demande un crédit de 100.000 francs pour l'aménagement du poste de police. Depuis 20 ans déjà, les commissions de gestion relevaient l'insuffisance et la vétusté des locaux et des projets envisagés, dont aucun n'avait pu être réalisé jusqu'à maintenant. Une solution vient d'être trouvée: une société immobilière mettra à disposition des nouveaux locaux dans un de ses immeubles.

Attention aux papillons!

(c) La Municipalité d'Yverdon a nommé un nouveau préposé à la police des parcs à voiture (contractuel) en la personne de M. Paul Aubert, qui avait déjà rempli cette fonction il y a un certain temps. Il remplace M. Louis Pahud, qui prend sa retraite.

PAYERNE

Issues fatales

M. Laurent Giovagranti, 66 ans, domicilié à Payerne, qui avait été victime d'un accident de cyclomoteur, survenu à l'avenue du Général-Jomini, à Payerne, le 1er décembre, est décédé des suites de ses blessures, à l'hôpital cantonal à Lausanne. D'autre part, M. Charles Fivaz, 70 ans, domicilié aux Invuaries, à Payerne, qui avait été victime d'un accident de moto survenu à Payerne le 10 décembre est également décédé des suites de ses blessures, à l'hôpital de la localité.

MISSY

75me anniversaire

(c) La société d'élevage de Missy a fêté récemment, à la grande salle, le 75me anniversaire de sa fondation, sous la présidence de M. Roland Thévoz. Au cours de l'assemblée, un hommage a été rendu à M. Fernand Thévoz, secrétaire pendant 35 ans et retenu par la maladie. Cette manifestation, à laquelle participait la Fédération vaudoise, a pris fin par un repas, suivi d'une partie familiale.

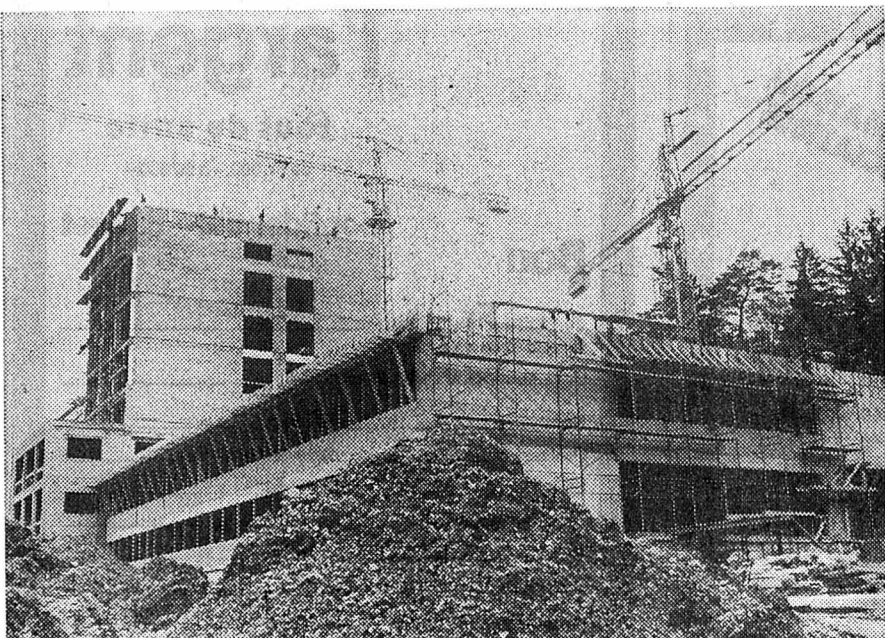
SUSCEVAZ

Bon compte pour les compteurs

(c) Le Conseil général de Suscevez s'est réuni pour sa dernière séance de l'année sous la présidence de M. Edmond Décoppet. Il a été procédé à une votation qui était restée nulle lors du dernier conseil général (18 non - 18 oui) concernant la pose de compteurs d'eau. Cette pose a finalement été décidée par 21 oui contre 18 non.

JURA - JURA

Agrandissement de l'hôpital de Porrentruy



D'importants travaux d'agrandissements sont actuellement en cours, à l'hôpital de Porrentruy. Il s'agit d'une troisième étape, dévisée à 11,8 millions, dont près de la moitié, soit 5,5 mil-

lions sont à la charge des communes d'Ajoie. Ces dernières de ce fait ont dû porter de 2 à 15 fr. par habitant, leur contribution annuelle pour l'hôpital.

(Avipress Bevi)

BÉVILARD

Nominations

(c) En remplacement de M. Eric Charpiloz, l'assemblée de bourgeoisie a nommé une nouvelle conseillère en la personne de Mme Philippe Charpié. Un nouveau vice-président a d'autre part été nommé en la personne de M. Eric Charpié.

IMPRIMERIE CENTRALE
de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale: Marc Wolfarth
Rédacteur en chef: Jean Hostettler

TAVANNES

Nouveau vice-maire

(c) M. Raymond Eggenenschwiler, conseiller municipal démocrate-chrétien, assumera les fonctions de vice-maire de Tavannes pour 1973.

Opposition à un projet de construction

(c) Le Conseil municipal a décidé de faire opposition au projet de construction d'une usine à béton, la hauteur du bâtiment projeté dépassant très largement les limites autorisées par les prescriptions légales. D'autre part, plusieurs oppositions ont déjà parvenues à l'autorité municipale par les propriétaires voisins.

CUDREFIN

Budget et épuration

(c) Le Conseil général a tenu sa dernière séance de l'année, sous la présidence de M. Alexis Thoubberger. Le bureau pour l'année 1973 est le suivant: président: M. Gilbert Baumann qui succède à M. Alexis Thoubberger qui n'acceptait pas une nouvelle élection; vice-président: M. M. Spring; secrétaire: M. C. Roulin; scrutateurs: MM. G. Vacheron et Ch. Vassaux; suppléants: MM. B. Richard et D. Claude. La commission de gestion est formée de Mmes G. Thoubberger, J. Baumann, MM. J.-D. Reulle, M. Pellet, C. Fuhrer. Suppléants: R. Steiner et M. Kaufmann.

Après une courte discussion le budget est admis: recettes, 787.800 fr., dépenses, 772.700 fr., boni présumé 15.100 francs.

Le conseil autorise la municipalité à porter le compte courant de 50.000 fr. à 150.000 francs.

Epuration: la station d'épuration de Cudrefin est en activité depuis le mois d'octobre. Cudrefin et ses environs y sont reliés. La municipalité demande l'autorisation de procéder à la deuxième étape, celle du village de Montet. Le prix des travaux est de 500.000 fr. pour le collecteur principal, 350.000 fr. pour les collecteurs secondaires, à déduire de ces sommes les subsides fédéraux. Le conseil accepte l'ouverture de ces travaux et autorise l'ouverture d'un crédit de 850.000 francs.

Station de pompage: Après avoir entendu un rapport intermédiaire de la commission des eaux lu par son rapporteur M. Fritz Haenni, le conseil autorise divers travaux à la station de pompage pour un montant de 48.000 francs. Le conseil sera renseigné ultérieurement au sujet de la création éventuelle d'une association des communes du Vully pour l'adduction des eaux.

En fin de séance, M. Pierre Reulle, syndic remercie M. Alexis Thoubberger pour sa longue activité pour la commune. Après quelques années de présidence du conseil, il fut durant environ 7 années municipal, puis depuis 1962 président du Conseil général.

ONNENS

Sécurité routière

(c) La situation d'Onnens sur le plan de la circulation s'est passablement aggravée ces derniers temps. Lors de la dernière séance du Conseil général présidé par M. André Dagon-Wässen, M. André Favre, a demandé à l'exécutif de s'adresser au département cantonal des travaux publics pour que des mesures de sécurité soient immédiatement prises.

Le budget a été présenté; il prévoit 589.850 fr. aux recettes, et 585.500 fr. aux dépenses. La confiance est renouvelée au président actuel M. Dagon-Wässen, pour l'exercice 1973.

ÉPENDES

Budget positif

(c) Le Conseil général, présidé par M. Gilbert Marguerat, a eu comme principal objet à son ordre du jour la présentation du budget qui prévoit aux recettes 146.200 fr. et, aux dépenses 143.000 fr., d'où un bénéfice présumé de 3.200 francs. Pour l'année 1973, le bureau sera présidé à nouveau par M. Gilbert Marguerat. M. Jacques Maire, syndic, a soulevé la question de la station d'épuration qui pour le moment reste en suspens. Quant au chemin de déviation qui se trouve dans le rayon de la future autoroute, on ne peut pour l'instant investir de grosses sommes pour son entretien sans savoir ce qu'il en restera.

GRANDCOUR

En faveur du troisième âge

(c) La rencontre mensuelle des personnes âgées de la paroisse de Ressudens s'est déroulée à la grande salle de Grandcour. La réunion avait été préparée par M. Maire, instituteur et les élèves de la classe primaire supérieure, qui présentèrent des productions diverses, ainsi qu'un film inédit tourné par M. Maire. Une collation a ensuite été offerte par les communes de Missy, Grandcour et Chevroux. De leur côté, les J.P. ont invité à un repas, la veille de Noël, une vingtaine de personnes isolées.

Maculature
soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

BIENNE - BIENNE - BIENNE

LIBRES OPINIONS

A propos des «Nouvelles Annales biennoises»

Ce recueil d'études sur Bienne, qui résume en même temps les événements marquants de chaque année, pourrait être la preuve sans cesse confirmée que notre ville mérite aussi l'attention pour l'activité culturelle qu'elle déploie. Créées en 1928 sous l'égide de la Société de la bibliothèque, les premières «Annales biennoises» avaient cessé de paraître au bout de six ans, pendant la grande crise. En 1962, sur l'initiative de M. P. Schafroth, alors maire de Bienne, la tradition avait été reprise.

Le dixième volume des «Nouvelles Annales biennoises» (pour l'année 1971) vient de paraître. Trois jours avant Noël, presque clandestinement, il a été distribué à la presse, qui en a publié le sommaire au milieu de l'indifférence générale.

Il est un peu irritant de penser que nous disposons d'une publication qui pourrait faire à notre ville le plus grand honneur, et qu'on semble vouloir la condamner à sombrer dans l'oubli.

N'aurait-on pu, cette année (en dépit des élections!), faire paraître un tout petit peu plus tôt le volume consacré à 1971? Donner aux correspondants des journaux le temps de le lire et de le commenter avant les fêtes? N'aurait-on pu envisager un minimum de solennité, une modeste conférence de presse et, d'une manière générale, préparer le lancement de l'ouvrage?

Il faut dire aussi que, cette année, les Romands n'ont pas grand-chose à se mettre sous la dent: huit pages du service d'information de la FH sur les concentrations dans l'industrie horlogère, cinq pages de

statistique sur les migrations quotidiennes du travail, une page sur le nouveau complexe scolaire du Sahlgut (plus les chroniques habituelles).

La partie allemande est, certes, intéressante: un résumé de l'histoire de Bienne par le professeur Hans Utz; une étude de M. Werner Marti sur l'évolution du dialecte à Bienne, et sur la manière dont le parlent les Romands; un récit passionnant de M. Ulrich Berger sur l'interminable querelle qui se poursuit depuis des années à propos de l'activité du Théâtre municipal et sa restructuration; un exposé de M. André Meier sur la rénovation du Temple allemand; enfin une longue dissertation de M. Max Antenen sur la géologie de la région biennoise.

En principe, la formule sur laquelle s'établit, actuellement, la composition des «Annales» me paraît judicieuse: documentation d'intérêt général; documentation concernant l'année écoulée; chronique (événements, manifestations artistiques, littéraires, etc.).

UNE TRANSFORMATION NÉCESSAIRE

Mais ne devrait-on pas chercher à conférer à ces volumes un caractère moins académique, mieux accessible au commun des mortels, plus varié aussi? Insérer entre les travaux de longue haleine des articles d'une lecture plus facile? Et pourquoi pas, éventuellement, tel ou tel texte littéraire — une nouvelle de Jörg Steiner, un poème de Francis Bourquin?

On trouverait aussi, certainement,

des jeunes tout disposés à exprimer en quelques pages leurs préoccupations, leurs idées sur l'avenir de Bienne. Pourquoi ne pas encourager, ou tout au moins admettre des prises de position même peu conformistes, de nature à provoquer la discussion?

Le principe même d'un ouvrage se proposant de dresser année après année le bilan de la vie biennoise devrait attirer des collaborateurs.

Il ne devraient pas, évidemment, se voir exposer à la méaventure que m'est arrivée: d'entente avec le comité, je lui avais remis, il y a huit mois, une brève étude sur la mémorable tentative d'animation culturelle que Jean Ber, metteur en scène, réciteur et journaliste, avait poursuivie contre vents et marées (sous le titre de «Quinzièmes de mars»), il y a un quart de siècle. Je tenais à marquer cet anniversaire par un modeste hommage. Mais on ne me dit mot de ce manuscrit, mais je supposais (dans ma candeur naïve) qu'il allait paraître. Il n'en a rien été, et j'attends encore une explication officielle. Ce n'est pas ainsi, évidemment, que l'on encourage les collaborateurs.

Il est certain que la mort prématurée (en 1970) de M. Walter Roth, rédacteur des «Annales», qui, pendant de longues années en assura la publication avec autant de dévouement que de talent, laisse un grand vide. Ce n'est pas une raison pour négliger cette «défense et illustration» de notre ville. Les «Nouvelles Annales biennoises» ne doivent pas périr d'inanition.

R. WALTER

Achats d'œuvres d'art et affaires culturelles

Sur proposition de la commission des beaux-arts, le Conseil municipal a débouqué sur le fonds des beaux-arts, le crédit nécessaire à l'achat des œuvres suivantes de l'Exposition de Noël de la Société des beaux-arts de Bienne: Toni Bögli: «Das Sonnenbad» (technique mixte); Daniel Croppier: Bilder II, III ET IV; Michel Delprêtre: «Komposi-

tion», gouache; Peter Kunz: Kopf von Kieselstein.

En outre, le Conseil municipal a pris acte de la constitution d'un comité qui souhaite conserver, sous forme d'une fondation publique, la précieuse collection de M. Philippe Robert. Il s'agit avant tout d'empêcher que cette collection soit déparcellée par la vente de tableaux isolés. Le Conseil municipal a également accordé, au débit du fonds des beaux-arts, le montant nécessaire à l'achat de 10 aquarelles «Feuilles d'automne» de Philippe Robert. De plus, pour mettre en sûreté la collection de chenilles du même artiste, qui comprend environ 400 croquis terminés et 100 inachevés, représentant une valeur de 60.000 fr., le Conseil municipal garantit une contribution de 30.000 francs.

Fête des jubilaires de la FTMH

Samedi a eu lieu, à la grande salle de la Maison du Peuple, à Bienne, la traditionnelle fête des jubilaires de la section de Bienne de la FTMH.

En présence de M. Jean Casagrande, ancien secrétaire de section et des membres du bureau du comité de section, M. Joseph Schleuniger, président de section, salua les participants, invité par le vice-président, M. Georges Kohler qui s'adressa aux jubilaires de langue française.

Après le banquet, les deux secrétaires de section, MM. E. Hofer (pour le français) et R. Mûnger (pour l'allemand) firent une allocution de circonstance aux 12 jubilaires étant leurs 50 ans d'appartenance à la FTMH, ainsi qu'aux 91 jubilaires affiliés depuis 25 ans. Ils remémorèrent les événements des années 1922 et 1947 et firent une synthèse des améliorations obtenues dans l'industrie au fil des ans. La soirée récréative fut agrémentée par les productions d'un orchestre et celle d'un prestidigitateur.

Noël sans neige

Malgré le manque de neige les Biennois ont célébré joyeusement, durant trois jours, Noël. En famille premièrement, samedi. Dans la nuit de samedi à dimanche, les messes et cultes de minuit ont été bien suivis. Un peu partout les chœurs d'église et, au temple du Pasquart, l'ensemble musical «Printemps musical» de Neuchâtel agrémentèrent les offices. A l'église du Saint-Nicolas-de-Flüe, pour la première fois les cloches offertes par une généreuse donatrice se sont mises en marche.

La première édition de l'«Action de Noël» mise sur pied par les groupes de jeunesse de Bienne... a connu un magnifique succès. Samedi déjà la distribution du thé dans les rues a été très appréciée et le 24 des 20 h nombreux furent ceux qui se rendirent dans les trois centres d'accueil. Au total près de 300 personnes, parmi lesquelles beaucoup de jeunes et d'étrangers sont venues chercher ce qu'ils n'avaient pas à la maison. Il faut relever qu'une équipe de plus de 100 jeunes filles et jeunes gens, pleins d'enthousiasme, avaient préparé un magnifique programme de chants, de musique et de cinéma et que chaque participant reçut une collation.

C'est avec joie et reconnaissance que le Conseil municipal a pris acte que feu M. Ernst Christian Anderjührer (bien connu en ville sous le sobriquet de «Boubou») a légué toute sa fortune en

Informations horlogères

La production horlogère en Allemagne fédérale

Malgré une forte augmentation de la production — selon un article publié dans le dernier numéro de «La Suisse horlogère» — l'Allemagne fédérale n'est plus, depuis 1970, que le 3me producteur mondial d'horlogerie, après la Suisse et le Japon.

Le grand handicap de cette industrie par rapport à ses concurrents étrangers est son éparpillement.

La Suisse, les Etats-Unis et le Japon ont dans ce domaine de grandes entreprises internationales.

MOYENNES ENTREPRISES

En Allemagne fédérale, par contre, 80 % des entreprises de ce secteur ont un effectif qui ne dépasse pas 200 personnes. Ce groupe ne fournit que 40 % du chiffre d'affaires global de la branche, c'est-à-dire à peu près autant que les dix principales firmes dans leur ensemble.

Une seule entreprise, la firme «Junghans» a réalisé un chiffre d'affaires supérieur à 100 millions DM l'an dernier, le résultat atteignant 121 millions DM.

Deux autres firmes ont un chiffre d'affaires compris entre 80 et 100 millions DM mais toutes les autres réunies n'obtiennent même pas ensemble un résultat égal au 15me de celui qui figure au bilan de la grande société américaine «US-Time Corp.» (soit l'équivalent de 720 millions DM en 1970).

VALEUR

La valeur totale de la production de cette industrie, y compris les mouvements et les pièces (soit environ un mil-

Jusqu'à présent, les effets de la concurrence ne se sont fait sentir que dans le domaine des montres de petit format, montres-bracelets ou de poche. En 1971, la production allemande s'est élevée dans ce domaine à 7,7 millions d'unités, 9,2 % de plus qu'en 1965.

Les taux de croissance sont beaucoup plus élevés dans le domaine des pendules, réveils et horloges, une spécialité de l'horlogerie ouest-allemande. Dans ce cas, la production s'est accrue entre les années 1965 et 1971 en moyenne de 4,2% par an en nombre et de 9,5 % en valeur. Pour les pendules, le progrès en valeur est de l'ordre de 7,8 % par an et pour les mécanismes techniques d'horlogerie de 10,8 % par an pendant cette période.

Les fabricants allemands visent actuellement à se spécialiser davantage et, lorsqu'ils produisent des montres de petit format, à orienter leur programme vers les modèles de haute qualité. Ainsi les montres-bracelets ou montres de poche 26 %.

maintenant 20,4 % de la production de montres-bracelets ou de montres de poche, soit en progrès de 2,3 %.

L'Allemagne fédérale demeure le principal producteur mondial de pendules, réveils et horloges. Elle réalise, en nombre, plus de 30 % de la production mondiale dans ce domaine.

G.W.C. et les montres Roskopf: c'est fait!

On sait qu'il ne manquait qu'une carte au jeu de PASUAG: les Roskopf. C'est chose faite. General Watch Co Ltd. (GWC), à Bienne, vient de reprendre la totalité du capital-actions — 400.000 fr. — de l'entreprise Diantus Watch SA, à Castel San Pietro, au Tessin.

Société en plein développement créée en 1958, Diantus Watch SA produit des montres Roskopf de qualité supérieure. Dans ses fabriques situées en Suisse et en Italie, cette entreprise emploie 125

personnes. Elle commerciale une grande partie de sa production sous ses marques propres Diantus et Dafnis, notamment en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique et aux Etats-Unis.

L'appartenance au groupe GWC permettra à la société tessinoise non seulement de consolider sa position actuelle, mais de développer très rapidement. D'autre part, par cette reprise, GWC ajoute à la gamme de ses produits un segment de marche prometteur pour l'avenir.

Grands spectacles de music-hall et succès dansants!

Pour
LES FÊTES Cotillons Surprises

Pl. Saint-François
Tél. (021) 22 09 33
Lausanne

Tabaris

NIGHT-CLUB

Réservation dès 14 h

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Formule nouvelle pour pallier les difficultés de recrutement
Le Valais, premier canton suisse à entreprendre la formation de gendarmes dès l'âge de 16 ans

De notre correspondant :

Tout un groupe de futurs gendarmes âgés de 16 ans seulement ont suivi cette semaine à Sion des cours en vue de leur formation. C'est la première fois en Suisse (en marge de l'Ecole de police de Neuchâtel) qu'un canton décide de tenter cette expérience en recrutant des jeunes gens déjà au lendemain de leur fin de scolarité et non plus après l'école de recrues comme cela s'est toujours fait. Nous avons rencontré le capitaine Marcel Coutaz l'un des principaux responsables de cette formation « d'apprentis de police ».

C'est le problème de recrutement de plus en plus difficile, nous explique M. Coutaz, qui a incité l'Etat du Valais à recourir à cette formule nouvelle. Tous les cantons romands d'ailleurs rencontrent de sérieuses difficultés de recrutement. Ces difficultés sont dues surtout au fait que l'économie privée offre des conditions meilleures à nos jeunes. Il fallait donc remédier au mal de plusieurs manières. Certes, les conditions vont être améliorées. Indépendamment de cet aspect du problème, il a été créé à Neuchâtel une « Ecole suisse de police » qui durant trois ans forme des jeunes, leur donne un certificat leur per-

mettant de s'annoncer dans les corps où ils désirent faire carrière. « PREMIERE » SUISSE Sur le plan purement cantonal, le Valais est le premier canton suisse à entreprendre une formation de gendarme dès l'âge de 16 ans. Actuellement, l'Etat du Valais forme huit jeunes gens. Ceux-ci doivent avoir accompli deux ans d'école secondaire, être âgés de 16 ans révolus et bien entendu jouir d'une excellente réputation et d'une constitution saine. — De nombreux jeunes dans les moins de vingt ans, nous dit le capitaine Coutaz, s'intéressent vivement à

travailler dans la police. C'est une erreur d'attendre qu'ils soient majeurs, qu'ils aient déjà commencé leur vie professionnelle ailleurs avant de les engager. Il ne faut pas les décourager. Il faut les former d'emblée, à la sortie de la scolarité à leur métier, comme pour toute autre branche. « Cette formule d'ailleurs nous permet de donner à un âge où l'homme est très réceptif la formation nécessaire. Nous leur avons enseigné par exemple ces jours où ils se trouvaient réunis à Sion des cours d'une deuxième langue, de sténo, de dactylo, de comptabilité, de l'économie publique. Nous perfectionnons également leur langue maternelle. Durant ces trois ans de formation, nous inculquons bien entendu aux jeunes la base qui fera d'eux un jour d'excellents agents. Ils travaillent dans les postes, répondent au téléphone, dressent des rapports avec le responsable local, vont dans le terrain pour les constats, etc. GENDARME... UNE VOCATION — Il importe de recruter des jeunes qui ont une véritable vocation d'agent de police et non pas recueillir ceux qui ont échoué ailleurs où ne se plaisent plus dans un précédent métier. C'est à mon avis un handicap de base qu'il faut éviter. D'ailleurs, je suis étonné, note M. Coutaz, de l'état d'esprit qui règne chez ces jeunes que nous formons actuellement. Les chefs de poste en sont enchantés. Ces jeunes passent trois semaines par mois dans ces postes puis se retrouvent à Sion pour l'enseignement théorique. Cette formule qui sera sans doute suivie par d'autres cantons permet également de recruter les jeunes par les jeunes eux-mêmes. Ceux-ci discutent de leur métier avec leur camarade, mêlent leurs expériences, encouragent certains à les suivre. Tout est plus facile lorsque l'on évite d'attendre que l'homme ait un pas dans sa vie professionnelle pour l'attirer ensuite dans la gendarmerie. Le recrutement sera plus aisé et les éléments n'en seront que meilleurs. M.F.

Vercorin, une station tournée vers l'avenir

De notre correspondant :

La plupart des responsables du tourisme valaisan ont ces jours l'attention braquée sur ces fêtes de fin d'année qui ont attiré dans le canton des dizaines de milliers de skieurs. Vercorin cependant, sans négliger les hôtes présents à la station, embrasse déjà du regard 1973 et prépare l'avenir.

Tout cela au moins ressort de la discussion que nous avons eue hier avec le président de la Société de développement, M. Armand Perruchoud.

Ici comme ailleurs, la progression du tourisme est manifeste. Si en 1971, les taxes de séjour totalisaient 16.589 fr., elles approchent des 30.000 en 1972. Il faut noter cependant les changements apportés à la perception de la taxe. Les hôtels totalisent actuellement 3923 nuitées l'hiver et 4947 l'été soit 8870 nuitées au total.

On remarque qu'à Vercorin, contrairement à ce qui se passe dans bien d'autres stations valaisannes, la saison d'été l'emporte sur celle d'hiver. On a même noté à Vercorin une légère régression durant la saison blanche. Le remède au mal est clair : la réalisation totale de la télécabine et de ses installations annexes. On sait que sur la base d'un capital d'un demi million de francs — à la suite d'une vente aux enchères qui fit passablement de bruit — on a constitué la « Société de la télécabine de Vercorin S.A. » dont on attend beaucoup.

— On espère que le renouvellement des conventions de base tant avec la bourgeoisie de Saint-Léonard que de Chalais, note-t-on à l'Office du tourisme, puissent être signées sans tarder et

que l'on puisse enfin miser sur un développement harmonieux du tourisme à Vercorin.

LES PROJETS NE MANQUENT PAS

— Les projets ne manquent pas pour 1973, nous fait remarquer avec l'optimisme qui le caractérise M. Armand Perruchoud. On va aux premiers jours de la saison nouvelle inaugurer enfin le parcours Vita. Il est intéressant de souligner que toutes les sociétés sportives de la station ont participé bénévolement à cette réalisation soit par une contribution financière soit par le pic et la pelle.

Vercorin entend d'autre part sauvegarder l'établissement communautaire construite pour le bétail. Nous tenons à avoir comme par le passé des vaches dans la région, non seulement pour les beaux

yeux des touristes mais pour résoudre également le problème des prés non fauchés qui devient de plus en plus sérieux (enlaidissement du paysage, danger d'avalanches et d'incendie etc.).

« Vercorin va poursuivre les pourparlers pour assurer, du moins durant la saison d'été, un service de car avec le Val d'Anniviers. De son côté, la commune de Chalais mettra sans doute à disposition de la station un terrain qui permettra la création d'un jardin d'enfants avec zones vertes, arbres, installations de balançoires et bancs. Vercorin n'a pas abandonné son projet d'héliport. Celui-ci sera créé, également en collaboration avec la commune, sur les terrains des « Crêtes » d'où l'on pourra aisément intervenir en cas de sauvetage par exemple et d'où les liaisons par radio sont excellentes. »

Création d'une association romande de parents d'aveugles

GENÈVE (ATS). — Une « Association romande de parents d'aveugles et d'amblyopes » vient d'être créée à la suite d'une assemblée constitutive qui s'est réunie à Lausanne. Un comité de cinq membres, sous la présidence de M. C. de Bros, de Genève, a été élu. Le programme de l'association est de s'informer de tout ce qui se fait en Suisse et à l'étranger pour pouvoir informer ensuite parents et intéressés par le moyen d'un bulletin, promouvoir l'in-

tégration sociale et professionnelle des enfants handicapés de la vue, prendre tous les contacts utiles et mieux faire connaître les besoins des jeunes aveugles et lutter pour faire respecter les droits de ces enfants tout en aidant leurs parents à mieux assumer leurs devoirs. Le terme d'amblyope désigne une personne qui ne voit pas ou qui voit mal d'un œil.

Prorogation de l'accord commercial avec Cuba

BERNE (ATS). — Par un échange de notes mardi, l'accord commercial conclu le 30 mars 1954 avec Cuba a été prorogé d'une nouvelle année, à savoir au 31 décembre 1973.

Niveau de fiscalité par rapport au PNB : la Suisse au 19me rang

PARIS (ATS). — Le comité des affaires fiscales de l'OCDE vient de mettre sur pied une nouvelle classification détaillée des recettes fiscales contenant une liste des recettes des administrations publiques, ventilées en 7 groupes principaux et 42 sous-groupes, permettant une comparaison inégale de différentes statistiques fiscales nationales. C'est ainsi qu'un tableau présente pour chacun des 23 pays membres de l'OCDE la proportion existant entre les impôts et le produit national brut (PNB). Il révèle les données statistiques suivantes, concernant le niveau de fiscalité globale par rapport au PNB aux prix du marché (moyenne 1968-1970) : le Danemark, avec un taux de fiscalité de 35,6 %, vient en tête, sécurité sociale non comprise, tandis que la Suède l'emporte (43 %) pour le taux de fiscalité comprenant la sécurité sociale. Ce pays (avec 34,8 %) suit le Danemark (35,6 %) pour le taux sans sécurité sociale, suivi du Royaume-Uni (31,6 %) et de la Norvège (29,3 %) et de la Finlande (28,5 %). La Suisse occupe la 19me place tant en tenant compte de la sécurité sociale (21,5 %) qu'en l'écartant (18,3 %). Les niveaux de fiscalité englobant la sécurité sociale, les plus élevés outre la Suède avec 43 %, sont les Pays-Bas (39,7 %), le Danemark (38,7 %), la Norvège (38,4 %) et le Royaume-Uni (36,6 %).

Un frein aux cultures maraichères

LAUSANNE (CRIA). — L'Union suisse de légumes recommande aux producteurs de renoncer à accroître en 1973 leurs surfaces consacrées à la culture des légumes frais et des légumes de garde. Avec des conditions climatiques normales, les surfaces de 1972 auraient en effet largement suffi aux besoins du marché.

Sympathie du peuple suisse dans le deuil qui frappe les Etats-Unis

BERNE (ATS). — « Le Conseil fédéral a appris avec tristesse le décès de Son Excellence M. Harry S. Truman, ancien président des Etats-Unis d'Amérique. » Telle est la teneur du télégramme adressé mercredi au président Nixon par M. Nello Celio, président de la Confédération, qui prie le président américain de croire à la profonde sympathie du gouvernement et du peuple suisse dans le deuil qui frappe nos pays.

Télégramme du président de la Confédération au Nicaragua

BERNE (ATS). — « Les ravages et pertes en vies humaines provoqués par le séisme qui vient de dévaster Managua ont vivement peiné les autorités et le peuple suisses. Ils compatissent aux souffrances de tant de familles éprouvées. » Tel est le texte du télégramme envoyé mercredi par M. Nello Celio, président de la Confédération au général Roberto Martinez La Caillo, Président de la junte nationale de la République du Nicaragua. M. Celio demande ensuite à M. Martinez d'agréer l'expression de l'émotion et de toute la sympathie des autorités et du peuple suisses.

A propos de la présidence de l'Union syndicale suisse

BERNE (ATS). — Le comité syndical de l'Union syndicale suisse (USS) a décidé, lors de sa dernière réunion, que la présidence resterait un poste à temps partiel. Suite à cette décision, la question de la succession de M. Ernst Wuehrlich a été posée et mise en discussion.

La démission du président Wuehrlich, donnée le 22 novembre dernier, pose un problème de succession que les responsables de l'USS devront résoudre. Les associations affiliées à l'USS ont été consultées au sujet de la question du mandat présidentiel à temps partiel ou à plein temps. La réponse à cette question sera donnée le 16 mars prochain, lors de la réunion de la commission de l'USS qui devra prendre la décision définitive à ce propos et élire le nouveau président.

En ce qui concerne le mandat à plein temps, il convient de considérer l'aspect financier ainsi que le fait qu'un président qui assume déjà la direction d'un syndicat dispose d'un appui plus solide.

Surveillance des prix : vers la nomination d'un délégué

BERNE (ATS). — Les cinq arrêtés conjoncturels votés par le parlement à la fin de la session d'hiver sont présentement « remis sur le métier » par les départements des finances et des douanes et de l'économie publique qui ont été chargés de mettre en forme la législation d'exécution. Les autorités souhaitent qu'une partie des lois d'exécution puissent être approuvées par le Conseil fédéral qui doit se réunir le 10 janvier prochain et mises aussitôt en application. En ce qui concerne la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices, il s'agit de créer un poste de délégué spécial, le préposé à cette fonction doit être élu par le Conseil fédéral sur proposition département de l'économie publique. Plusieurs personnalités ont été pressenties pour ce mandat.

SUISSE ALÉMANIQUE

Kaiseraugst : 13 recours

AARAU (ATS). — Treize recours ont été déposés devant le tribunal administratif du canton d'Argovie à la suite de la décision prise par le Conseil d'Etat, le 27 novembre dernier, en faveur de l'usine atomique de Kaiseraugst.

Comme on devait l'apprendre mercredi, 10 des 13 recours émanent de privés, les trois autres ayant été déposés par les communes de Kaiseraugst et de Rheinfelden, et du canton de Bâle-Ville.

Le Conseil d'Etat avait accepté le recours du consortium de l'usine atomique contre la décision de la commune de Kaiseraugst de refuser le permis de construire. Il avait demandé à la commune d'accorder le permis avec certaines restrictions.

Zurich : gros vol chez un diamantaire

ZURICH (ATS). — Comme on vient de l'apprendre, des cambrioleurs se sont introduits samedi soir dans deux appartements voisins à Zurich. Dans le premier, propriété d'un diamantaire, ils ont mis la main sur des bijoux et des montres représentant une valeur de quelque 180.000 francs. Dans le second, ils ont dérobé une collection de pièces anciennes et une épingle péruvienne remontant à l'époque des Incas, le tout pour un montant de quelque 32.000 francs.

« Première » hivernale dans les Alpes à la frontière italo-suisse

COIRE (AP). — Deux alpinistes italiens Franco et Ermanno Guggiatti ont réussi la première escalade hivernale du Pizzo Cengalo (3370 mètres), sommet de la frontière italo-suisse, par la face nord-ouest. Les deux hommes, qui étaient partis le 21 décembre, sont arrivés au sommet mardi. Une tempête et le brouillard les ont obligés de redescendre immédiatement par le versant italien.

Gretzenbach (SO) accepte la construction d'une usine nucléaire

GRETZENBACH (SO) (ATS). — L'Assemblée communale de Gretzenbach (SO) a accepté un plan d'aménagement prévoyant la construction de l'usine nucléaire de Goesgen-Daeniken. La commune de Gretzenbach touchera à titre d'impôt une somme de 20.000 francs.

LES CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES FACTEUR DE SURCHAUFFE EN SUISSE ?

Les mesures extrêmement strictes proposées par le Conseil fédéral pour combattre la surchauffe et récemment acceptées par le parlement, visent au premier chef à limiter les investissements industriels. Parmi ceux-ci, les investissements de construction sont très directement visés. Le gouvernement affirme, en effet, dans son message concernant le « paquet » conjoncturel, que la construction dans le secteur industriel est de nouveau en pleine expansion. Il en veut pour preuve que « le volume des projets de nouvelles constructions ou d'agrandissements de bâtiments industriels qui ont été examinés a augmenté d'environ 38 % le 3me trimestre, par rapport à la même période de l'année précédente ».

Il n'est pas question de contester ici le bien-fondé des décisions des autorités, et l'on sait aussi qu'une politique conjoncturelle sérieuse doit entraîner des sacrifices pour tout un chacun. Il n'en demeure pas moins que l'appréciation du Conseil fédéral sur ce point paraît relever d'une double confusion tout à fait regrettable. D'une part, il faut préciser que les projets que la statistique considère comme de nouvelles constructions ou des agrandissements dans le secteur industriel ne peuvent de loin pas tous être attribués à l'industrie proprement dite.

Dans cette rubrique, on trouve, en effet, également des projets concernant l'approvisionnement en électricité, gaz et eau et le traitement des ordures, les stations d'épuration des eaux ainsi que des projets d'entreprises de services (banques, assurances, hôtels, restaurants, cinémas, etc.), de construction, de transports. Il est évidemment inadmissible que toutes ces catégories de constructions soient réunies en un seul groupe attribué à l'industrie.

Or, si l'on fait une différenciation exacte, on constate précisément que

le volume des constructions nouvelles et des agrandissements projetés dans les groupes proprement industriels était, au 3me trimestre de cette année, supérieur de 14,6 % — et non pas de 38 %, comme il ressort du message du Conseil fédéral — à son niveau correspondant de 1971.

En revanche, dans le groupe comprenant l'approvisionnement en électricité, gaz et eau, le traitement des ordures et les stations d'épuration — où l'accroissement est de 115 % — et dans la catégorie qui regroupe essentiellement les services, les entreprises de construction et de transport — où la progression atteint 123 % — le volume des constructions projetées a plus que doublé.

D'autre part — cet élément, pour être plus subjectif, n'en revêt pas moins une grande signification — l'augmentation du volume des constructions projetées dans l'industrie ne permet guère à elle seule de conclure à une propension accrue à investir dans ce secteur, car ce volume peut être influencé par quelques projets de grande envergure et est donc peu représentatif de la tendance générale. D'après les spécialistes, c'est en premier lieu le nombre des constructions prévues qui est déterminant quant à l'état de la conjoncture. Précisément, ce nombre a baissé dans l'ensemble, au 3me trimestre de cette année, de 6 % par rapport à la période correspondante de 1971. Dans l'industrie proprement dite, il a même diminué de 18 % et tombe ainsi au niveau le plus bas enregistré au cours des quatre dernières années.

Sans doute les constructions industrielles doivent-elles participer elles aussi à la lutte contre l'inflation, car celle-ci exige un effort général. Il serait cependant injuste et injustifié, comme on l'a vu, de les faire passer pour l'un des principaux facteurs de surchauffe et de leur « serrer la vis » de manière démesurée.

Le pouvoir d'achat de la paysannerie s'est nettement détérioré cette année

LAUSANNE (CRIA). — Selon l'Union suisse des paysans, l'indice des prix des agents de production agricole a progressé de 6,6 % en 1972, alors que celui des prix de vente des produits agricoles n'a augmenté que de 2,9 %. De ce fait, le pouvoir d'achat de la paysannerie suisse s'est nettement détérioré durant l'année écoulée. D'après les résultats provisoires du rendement brut épuré de la production agricole, ce rendement s'est affaibli dans le secteur végétal, à cause de conditions atmosphériques défavorables, alors qu'il s'est accru dans le secteur animal.

La récolte de foin a été un peu meilleure en 1972 qu'en 1971. Les cultures de céréales panifiables, couvrant 111.000 hectares, ont vu leur production baisser et les livraisons à la Confédération sont tombées de 389.000 à 360.000 tonnes environ. Les cultures de céréales fourragères ont progressé de 66.000 à 74.000 tonnes. En revanche, les surfaces consacrées à la pomme de terre ont diminué de 28.000 à 25.000 hectares. Les livraisons de colza ont passé de 23.600 à 24.000 tonnes. La récolte de betteraves sucrières a baissé de 7 %, mais la teneur en sucre a été très élevée. Les résultats des cultures de légumes ont été plutôt défavorables.

Les cultures de fraises se sont accrues en Suisse alémanique, mais ont régres-

sé en Valais. La récolte de cerises a été très mauvaise et celle d'abricots a baissé de 11 à 9 millions de kilos. La cueillette des fruits à pépins a été bonne dans les cultures intensives. En ce qui concerne la vigne, les ceps furent généralement bien chargés et la qualité satisfaisante.

TROUPEAU BOVIN

Le troupeau bovin a augmenté d'un pour-cent pour atteindre un effectif de 1.840.000 têtes. Le nombre des porcs, des moutons et des poules s'est accru, tandis que celui des chevaux a diminué. La production de viande de gros bétail a régressé de 7 %, alors que celle de viande de porc augmentait de 10 %. La progression des livraisons de lait, qui fut de 8 à 9 % durant le premier semestre de 1972, s'est fortement ralentie ensuite. Pour l'année entière, ces livraisons atteignent 26,6 millions de quintaux. La baisse de la vente de lait de consommation a conduit à un accroissement de la production de beurre et de fromage. Les exportations de fromage à pâte dure ont cependant faibli par rapport à 1971.

Sur le marché du bois, les prix des grumes de sapin sont restés stables, alors que ceux des feuillus demeuraient insuffisants. Des quantités importantes de bois d'industrie sont encore empilées dans nos forêts.

VAUD

ROUTES VAUDOISES 23 morts en un mois!

LAUSANNE (ATS). — MM. Charles Fivaz, 70 ans, et Laurent Giovannardi, 66 ans, tous deux domiciliés à Payerne, qui avaient été victimes d'un accident de motocyclette le 10 décembre et d'un accident de cyclomoteur le 1er décembre, ont succombé mardi à leurs blessures (voir en page 8). Ces issues fatales portent à vingt-trois le nombre des morts sur les routes vaudoises en un mois, du 27 novembre au 26 décembre.

L'alcoolisme cause trois fois plus d'accidents de la circulation qu'on ne l'admettait jusqu'ici

BPA. En 1963, la commission fédérale contre l'alcoolisme — un organe consultatif du Conseil fédéral, dont très peu de membres sont abstinentes — a établi un programme dont l'objectif consistait à faire des examens en série dans les diverses parties de la Suisse sur l'influence de l'alcool dans les accidents de la circulation.

On procéda à une prise de sang sur toutes les victimes d'accidents qui devaient être hospitalisées. Tous les blessés qui purent être renvoyés directement chez eux n'ont pas subi cet examen, ce qui signifie que les résultats effectifs sont encore pires que ceux énoncés. Ces examens ont eu lieu dans sept hôpitaux ou centres hospitaliers de diverses régions de la Suisse. On fit au total, dans ces sept endroits, 1030 analyses de sang chez des victimes d'accidents. Les examens réalisés dans ces sept centres à la demande du professeur P. Kielholz, de Bâle, donnèrent les résultats suivants : 21,1 % des 1030 victimes d'accidents accusaient une teneur en alcool (alcoolémie) supérieure au point critique de 0,8 ‰. 35,2 % se trouvaient sous l'influence de l'alcool.

POURCENTAGE DIFFÉRENT

Le pourcentage des victimes d'accidents se trouvant sous l'influence de l'alcool est différent selon les endroits. Le pourcentage élevé de victimes d'accidents hospitalisés au Tessin dont le sang accusait une teneur en alcool jusqu'à 0,8 ‰ (30,1 %) ; résultat qui diffère de manière significative de celui des autres cantons) tient vraisemblablement à des coutumes locales touchant la façon de boire. En outre, il est remarquable que la part des victimes d'accidents accusant une alcoolémie de plus de 0,8 ‰ est particulièrement élevée à Baden (34,8 %), comparativement aux autres régions. Les chiffres de Baden accusent une différence marquée avec ceux de Lausanne, Lucerne, Saint-Gall et du Tessin.

Etant donné la densité et la rapidité du trafic actuel sur le réseau routier suisse, même sur les artères à trafic mixte, le conducteur le plus sobre se trouve parfois dépassé par les exigences que la circulation lui impose. Toutes les recherches récentes montrent qu'une légère quantité d'alcool émousse déjà le sens critique, provoque un excès de confiance en soi, enlève la retenue et engendre l'insouciance.

Saisir la situation sans cesse mouvante du trafic, apprécier les distances, manœuvrer avec mesure dans les changements de direction, freiner avec douceur, sont autant de fonctions psychomotrices compliquées qu'altère déjà une alcoolémie de 0,3 ‰.

Sous l'influence de l'alcool, la manière de rouler du conducteur chevronné tombe rapidement au niveau de celle d'un débutant. Ce sont surtout les réactions automatiques qui sont ralenties ou annihilées. Pourtant, ceux qui ont bu ont la sensation que leurs capacités sont aiguës ; ils ne s'aperçoivent pas qu'elles se sont moifiées.

Défaut d'attention, signaux non perçus, troubles de la coordination, erreur d'appréciation d'une situation d'ensemble par suite d'affaiblissement de la concentration, ce sont là des manifestations qui apparaissent déjà avec 0,5 ‰. D'après les recherches les plus récentes, la limite critique devrait donc être abaissée à 0,5 ‰, conformément à la proposition faite par l'Organisation mondiale de la santé.

Non seulement les facultés psychiques souffrent, mais l'acuité des sens est altérée. Une alcoolémie de 0,7 ‰ provoque déjà des troubles de l'équilibre et un léger nystagmus. L'accommodation et l'acuité visuelles sont également atteintes. La vision stéréoscopique surtout est altérée par suite d'un ralentissement des réactions optiques. La vision nocturne l'est aussi fortement par suite d'une diminution de l'adaptation à l'obscurité. Les résultats des recherches dont on dispose maintenant montrent que dans

un fort pourcentage des accidents, il y a altération par l'alcool de l'aptitude de conduire et que le nombre des accidents dans lesquels l'alcool joue un rôle est bien trois fois plus grand qu'on ne l'admettait jusqu'ici. A cela s'ajoute, après toutes les expériences, un chiffre « noir » élevé, qui comprend tous les cas où ni la police ni le corps médical ne sont intervenus.

Devant une telle situation, l'alcool au volant doit être considéré comme un délit particulièrement grave, et combattu par tous les moyens disponibles. Cette prévention ne doit pas être taxée de « fanatisme aveugle », mais est bien plus une conséquence logique de la somme des connaissances acquises à ce jour.

Le dangereux petit verre...

BERNE (ATS). — Un bon tiers des victimes d'accidents conduites dans les hôpitaux se trouvent sous l'influence de l'alcool. Même le verre levé en fin d'année avec la formule consacrée « A votre bonne santé », qui semble en lui-même bien inoffensif conduit, d'après l'état actuel des connaissances, à une concentration d'alcool néfaste pour la maîtrise sûre d'un véhicule à moteur.

Selon un communiqué publié par le BPA à l'occasion des fêtes de fin d'année, une proportion d'alcool de 0,5 ‰ dans le sang influence déjà les réactions motrices du conducteur, ce qui peut produire une défaillance mortelle dans un moment critique. Celui qui a bu ne doit pas mettre la main au volant. Dans votre propre intérêt, ne prenez jamais place dans une voiture conduite par une personne se trouvant sous l'influence de l'alcool.

Restaurant Saint - Honoré Neuchâtel

présente ses

MENUS DE FÊTE

SAINT-SYLVESTRE
31 décembre 1972

- L'assiette Gourmets
- Le Trempang chinois en tasse
- La Côte de veau Prince Orlov
- Les Pommes Berry
- Les Petits pois fines-fleurs
- La Salade Isabelle
- Les Délices de la Franche-Comté
- La Tourte Saint-Honoré

Orchestre : **GOLDEN BRIDGE TRIO**

Menu complet Fr. 38.—
y compris danse, cotillons et entrée.
SERVICE COMPRIS

BAL dès 20 heures

Tél. (038) 25 95 95

La direction et le personnel vous souhaitent une bonne et heureuse année

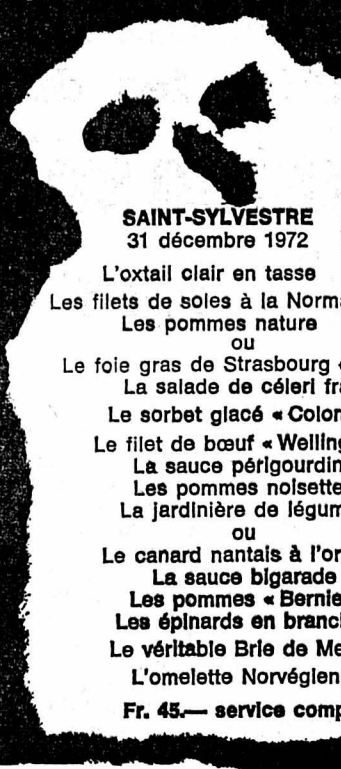
1^{er} JANVIER 1973
DEJEUNER ET DINER

- La Galantine de faisan truffée en gelée
- La Salade Waldorf
- La Tortue claire à la fine champagne
- Le Plat du chevalier et sa garniture
- Les Délices de la Franche-Comté
- La Tourte glacée Bonne-Heureuse

Menu complet : Fr. 25.—
Sans 1^{er} plat : Fr. 22.—
SERVICE COMPRIS

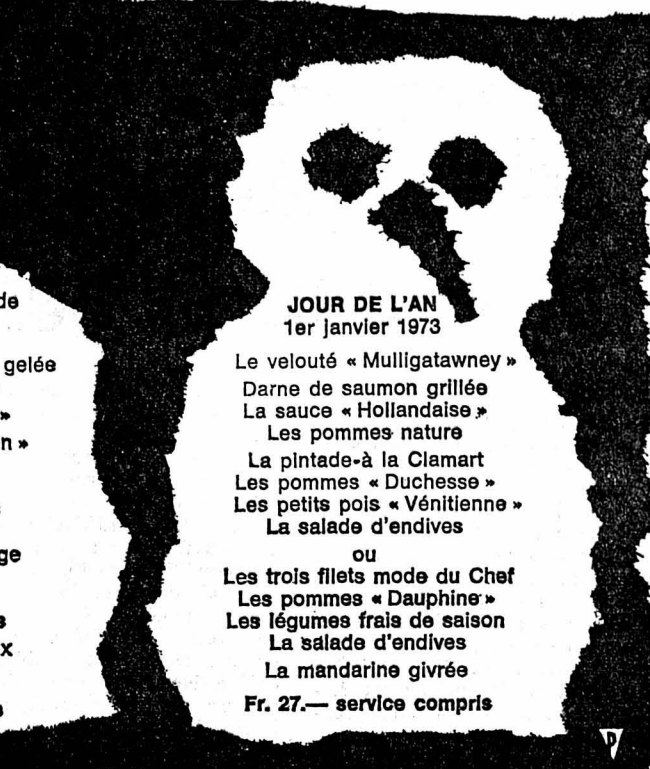
Hôtel Restaurant City Neuchâtel

Tél. 25 54 12



SAINT-SYLVESTRE
31 décembre 1972

L'oxtail clair en tasse
Les filets de soles à la Normande
Les pommes nature ou
Le foie gras de Strasbourg en gelée
La salade de céleri frais
Le sorbet glacé « Colonel »
Le filet de bœuf « Wellington »
La sauce périgourdine
Les pommes noisettes
La jardinière de légumes ou
Le canard nantais à l'orange
La sauce bigarade
Les pommes « Bernie »
Les épinards en branches
Le véritable Brie de Meaux
L'omelette Norvégienne
Fr. 45.— service compris



JOUR DE L'AN
1^{er} janvier 1973

Le velouté « Mulligatawny »
Darde de saumon grillée
La sauce « Hollandaise »
Les pommes nature
La pintade à la Ciamart
Les pommes « Duchesse »
Les petits pois « Vénitienne »
La salade d'endives ou
Les trois filets mode du Chef
Les pommes « Dauphine »
Les légumes frais de saison
La salade d'endives
La mandarine givrée
Fr. 27.— service compris

Sylvestre à LA ROTONDE
NEUCHATEL
Dans les 3 salles

DANSE

Orchestres et attractions
Cabaret - Dancing
Réservation : Tél. (038) 24 48 48

OCCASIONS EXPERTISÉES

ALFA ROMEO, 1969 ;
AUSTIN 1300 Combi, 1968 ;
DATSUN 1000 ;
DATSUN 2400 Automatique, 1970 ;
FORD TAUNUS 12 M, 1967 ;
MORRIS 1100, 1964 ;
RENAULT R 10, 1966 ;
RENAULT CARAVELLE, 1965 ;
SIMCA 1300 ;
SIMCA 1501, 1968 ;
FIAT 125, 1968.

GARAGE M. BARDO
Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 et
tél. (038) 24 18 44.

PEUGEOT 304
7 CV, 1972, 28.000 km.

M. + J.-J. SEGESSEMAN & CIE
NEUCHATEL
Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91
Début route des Falaises

GARAGE DU LITTORAL

GARAGE WASER
NEUCHATEL

SIMCA 1000
Limousine
4 portes,
5 places - 6 CV.
Expertisée.
1965.
Fr. 1700.—
Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

Prêt comptant direct

Il suffit de remplir et d'envoyer!

Coupon de commande pour de l'argent comptant bon marché
Aussi pour les vacances et les voyages!

Je désire un prêt comptant de frs. (max. frs. 25 000.—)
remboursable en mensualités (max. 60 mois)

Nom Prénom 391

NP/Lieu Rue

Demeurant ici depuis Nationalité

Domicile précédent Rue

Date de naissance Profession

Etat civil Nombre d'enfants

Employeur à cette place depuis le

Salaire mensuel frs. Revenus supplémentaires p. m. frs.
(p. ex. gain de l'épouse etc.)

Loyer mensuel frs. Engagements ailleurs frs.

Date Signature

Secret bancaire garanti! Pas de demandes de renseignements auprès de votre employeur ou auprès de vos voisins, amis et connaissances.

Banque Rohner SA

1211 Genève 31, rue du Rhône Téléphone 022 24 13 28

9001 St-Gall Neugasse 26 Téléphone 071 23 39 22

Succursales à Zurich, Lugano et Chiasso

Mieux VOIR c'est VOIR RABUS



PEUR DE CHOISIR, SI VOUS AVEZ ENCORES 2001 NEUCHÂTEL, TÉL. 24 48 48

Remise de commerce
Entreprise de maçonnerie
René Fivaz, à Montmollin

Monsieur René Fivaz annonce qu'il remet son entreprise à son fils, Gilbert Fivaz. Il remercie sa clientèle de la confiance qu'elle lui a toujours témoignée et la prie de reporter cette confiance sur son successeur.

M. et Mme RENÉ FIVAZ

Reprise de commerce

Me référant à l'annonce ci-dessus, j'avise la clientèle de mon père que je reprends son entreprise dès le 1^{er} janvier 1973. J'ose espérer qu'elle reportera sa confiance sur moi, et je m'efforcerai d'en être digne.

Entreprise de maçonnerie
GILBERT FIVAZ
momentanément à 2205 Montmollin
Tél. 31 70 87

Avant et après les fêtes

RELAXATION
DÉSINTOXICATION
BIEN-ÊTRE

SAUNA
de Cortallod
Tél. 42 16 35

Soins de beauté par esthéticienne diplômée

Renault 4 L
1965, 75.000 km, bon état, non expertisée, 800 fr.

Garage Fredy Fatton, rue du Tombet 28, 2034 Peseux. Tél. (038) 31 72 50 ou 31 73 50.

A VENDRE

un camion Mercedes tout terrain, type 1920, 16 t., basculant 3 côtés, 5 m cubes ; une camionnette Mercedes diesel, type 319, pont de 4 m, charge utile de 1490 kg ; une voiture Opel Record 1900 S, année 1970, avec radio, expertisée ; une voiture Audi Variant A 75, année 1970, avec radio, expertisée.

Garage du Faubourg, 1580 Avenches. Tél. (037) 75 14 23.

AUTOMOBILISTES
Pour une BATTERIE de qualité et un prix modéré, téléphonez au (038) 24 02 43.

Pour bricoleur, **Volvo 122 S** et divers accessoires. Tél. 53 14 08.

A vendre SUNBEAM
chamois, vert métallisé, 1969, 30.000 km, expertisée, 2700 fr. Facilités de paiement.

Garage Fredy Fatton, rue du Tombet 28, 2034 Peseux. Tél. (038) 31 72 50 ou 31 73 50.

Une belle occasion

NSU 1200 TT
1972, orange, drap noir 18.000 km, impeccable Garantie - Echange

GRAND GARAGE ROBERT
Qual Champ-Bougnin 36-38 Neuchâtel
vente : B. KALTENRIEDER - Tél. 25 31 08
CONCESSIONNAIRE OFFICIEL

OCCASIONS EXPERTISÉES ET GARANTIE

PEUGEOT 204 Break	verte,	1971	40.000 km
PEUGEOT 204 Luxe	verte,	1969	
PEUGEOT 204 Break	verte,	1969	
PEUGEOT 304	beige,	1971	28.000 km
PEUGEOT 404 Inj.	pastel,	1967	
PEUGEOT 404	verte,	1970	80.000 km
PEUGEOT 404	beige,	1967	64.000 km
PEUGEOT 404 Cpé	gris mét.	1967	63.000 km
PEUGEOT 404	pastel,	1968	
PEUGEOT 404 Sup. I	beige mét.	1967	60.000 km
PEUGEOT 504	beige,	1970	48.000 km
PEUGEOT 504 Inj. aut.	rouge,	1971	
PEUGEOT 504 Inj.	rouge,	1971	52.000 km
PEUGEOT 504, 2 lit.	blanche,	1972	28.000 km

Demandez liste complète avec détails et prix - Facilités de paiement - Essais sans engagement, même à votre domicile

M. + J.-J. SEGESSEMAN & Cie
GARAGE DU LITTORAL
AGENCE PEUGEOT

Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises - NEUCHATEL
Tél. (038) 25 99 91 (5 lignes).

NUIT de la Saint-Sylvestre
à partir de 20 heures

Buffet froid et chaud campagnard

ORCHESTRE CHAMPÊTRE dès 21 heures
COTILLONS - AMBIANCE
Soupe à l'oignon des noctambules, offerte au milieu de la nuit, avec les meilleurs vœux de L'HOTEL TETE-DE-RAN
Fr. 48.—, service compris



Tenue de ville, d'après-ski ou d'armailli!

Réservations à la Direction :
G. Azzopard, tél. (038) 53 33 23.

MENU du jour de l'An
(midi et soir)

Choucroute garnie à discrétion
Munster d'Alsace Cumin

Menu complet : Fr. 18.— service compris.
Sans fromage : Fr. 15.— service compris.

Véhicules à moteur et accessoires

A vendre, pour cause de départ à l'étranger,
Flat 850
56.000 km, 2400 fr.
Facilités de paiement.
Tél. (038) 31 43 21.

Qui dit : Hiver = Neige
Pense : Traction avant

Nous avons ce qu'il vous faut !

RENAULT 4 Ex. 24.000 km Modèle 1971
RENAULT 6-850 45.000 km Modèle 1970
RENAULT 12 TL 30.000 km Modèle 1971
RENAULT 12 TL 45.000 km Modèle 1971
RENAULT 12 Break 48.000 km Modèle 1971
RENAULT 16 TS 42.000 km Modèle 1971
RENAULT 16 GL 92.000 km Modèle 1968
RENAULT 16 TL 45.000 km Modèle 1971
RENAULT 16 L 64.000 km Modèle 1970
CITROEN DYANE 6 60.000 km Modèle 1969
+ un choix varié de limousines spacieuses

Garantie - Echange - Facilités

Grand Garage ROBERT

Concessionnaire officiel :
Champ-Bougnin 36-38
Tél. 25 31 08
Vente : B. KALTENRIEDER

RESTAURANT-BAR VIEUX-VAPEUR



Menu pour Saint-Sylvestre Fr. 42.-

- La timbale aux fruits de mer
- Le consommé Diablotin
- Le sorbet au champagne
- Le cœur de Charolais aux morilles
- La jardinière de légumes au beurre
- Les pommes croquettes
- La salade de saison
- La coupe Saint-Sylvestre

Menu pour le 1^{er} janvier Fr. 29.-

- Le cocktail de crevettes « Calypso »
- La tortue des Indes au madère
- Le tournedos Rossini
- Le fond d'artichaut Colmar
- Les pommes croquettes
- La salade de saison
- La bûche glacée « Nouvel-An »



★ **AMBIANCE — COTILLONS** ★

Beau-Rivage

Neuchâtel

☎ 25 47 65

SAINT-SYLVESTRE
31 décembre 1972
L'oxtail clair en tasse
Homard en « Bellevue »
Sorbet à la crème de mandarine
Les trois filets des gastronomes
La bouquetière de légumes
Les pommes gaufrettes
Tourte glacée « Traviata »
Fr. 48.—
Orchestre
VITTORIO PERLA
and the
Variety orchestra

JOUR DE L'AN
1er janvier 1973
Consommé à la moelle
Escargots sur Brioches à l'alsacienne
ou
Pâté maison en gelée
Filets mignons de veau
sauce bolets
Nouilles fines au beurre
Petits pois à la française
La Mandarine givrée
Fr. 32.—

PETIT NOUVEL-AN
6 janvier 1973
Crème « Argenteuil »
Hors-d'œuvre Beau-Rivage
Entrecôte, sauce Morilles
La bouquetière de légumes
Pommes mignonnettes
Coupe « Dame blanche »
Fr. 30.—
Orchestre
VITTORIO PERLA
and the
Variety orchestra



CORTAILLOD (NE)
J.-M. Balmelli Tél. 42 14 38

MENU de Saint-Sylvestre aux chandelles

L'essence de Tortue claire
« Lady Curzon » en tassettes
X X X
Scampis à l'Armoricaïne
Riz au safran
X X X
Blanche-Neige à la Tsarewitch
X X X
Filets de Charolais Porteneuve
ou
Petits coqs sautés Archiduc
Bouquetière de légumes frais
au beurre
Croquettes Parmentier
aux amandes
X X X
Délices de France et d'ailleurs
X X X
Parfait glacé de Saint-Sylvestre
X X X
Fr. 45.—
Danse et cotillons compris
sans scampis : Fr. 36.—
DANSE - COTILLONS
= AMBIANCE
Réservez votre table

Pas de problèmes de parking

SAINT-SYLVESTRE RED-CLUB

Réservez vos tables.
Tenue de soirée.
Cotillons, ambiance.
Tél. 25 17 95, dès 21 heures.

Dimanche 31

O U V E R T



MENU GASTRONOMIQUE

Pour les fêtes, vous pouvez le composer vous-même, « car vous n'êtes pas là pour rigoler »

AMBIANCE ET COTILLONS

On danse avec les meilleurs orchestres du monde par stéréo

Famille Franco-Meia, route de l'Evole 39, tél. (038) 25 15 69

Venez passer le 1er janvier à

l'hôtel du Vaisseau

Petit-Cortailod

avec l'orchestre « ERRIJEANS »

Le **BAL** après le repas est réservé aux dîneurs

Menu Fr. 28.— y compris **CONCERT DANSE**

Consommé au porto

Filets de palée à la neuchâteloise (spécialité de la maison)

Tournedos grillé
Sauce morilles à la crème
Pommes paille
Salade

Vacherin glacé au marasquin

Prière de réserver sans tarder. Tél. 42 10 92.

Chez Gianni

Restaurant de la Poste Peseux
Tél. (038) 31 40 40

MENU DE SAINT-SYLVESTRE

ASSIETTE GRECQUE CHAUDE

SCAMPIS A LA PROVENÇALE

SORBET VODKA

FILETS AL CARTOCIO « GENRE WELLINGTON »

ou

POITRINE DE VEAU FARCIE
JARDINIÈRE DE LÉGUMES
POMMES CROQUETTES

TOURTE MAISON

Orchestre 4 musiciens
DANSE - COTILLONS - ATTRACTIONS
Coupe champagne offerte par la maison

20 à 30% rabais

sur certains articles

au **MAGASIN TABACS - CIGARES**

Grand-Rue 1, Neuchâtel

Bonne et Heureuse Année

à notre fidèle et nouvelle clientèle !



Avec un menu parfait vous serez tous satisfaits !

Anne-Marie et Freddy

vous invitent à participer à leurs grandes soirées gastronomiques à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Sylvestre

Délices des Grisons

Poussin d'Alsace
Salade panachée

Sorbet champagne

Médaille de veau à l'armagnac
Laitues braisées
Pommes parisiennes

Entrecôte double Marie-Louise
Pommes Duchesse
Salade Marguerite

Plat de fromage

Surprise du patron

Fr. 29.—

Premier de l'an

Truite Bellevue

Bouchée des « 13 »

Consommé Restes du Jour
Entrecôte Mirabeau
Jardinière de légumes
Pommes gaufrettes

Riz Casimir

Salade mêlée

Plat de fromage

Soufflé glacé Grand-Marnier

Fr. 29.—

AMBIANCE - GAÏÉTÉ - DANSE
avec l'orchestre **ASTÉRIX**

Pour toujours mieux vous servir, Anne-Marie et Freddy vous invitent à réserver votre table.



RESTAURANT DE L'ÉCLUSE

MENU

de Sylvestre et de Nouvel-An

Menu complet Fr. 25.—

sans 1er plat Fr. 21.—

Musique - Cotillons - Ambiance.

Réservez votre table :

tél. 25 06 00.

Fam. H. Mentha

HORS-D'ŒUVRE VARIÉS

ou PATÉ

CONSUMÉ AU PORTO

TOURNEDOS MAISON

JARDINIÈRE DE LÉGUMES

POMMES ALLUMETTES

SALADE MÊLÉE

FILETS MIGNONS AUX MORILLES

NOUILLETES

SALADE MÊLÉE

PLATEAU DE FROMAGES

PARFAIT MOKA FLAMBE

Prêt comptant Renco: Le crédit rationnel

Le crédit Renco SA vous propose d'avantage:

- De l'argent comptant aux conditions les plus avantageuses — comparez avec notre tableau de mensualités!
- Libre choix du mode de remboursement pour tous les montants entre frs. 2000.— et frs. 20000.—
- Paiement comptant rapide!
- Minimum de formalités — maximum de discrétion

Montant du crédit frs.	12 mens. de frs.	18 mens. de frs.	24 mens. de frs.	36 mens. de frs.	48 mens. de frs.	60 mens. de frs.
2 500.—	225.55	155.70	120.75	85.80		
5 000.—	451.15	311.40	241.50	171.60	136.65	
7 500.—	671.60	462.60	358.30	254.50	203.05	172.55
10 000.—	895.50	616.80	477.75	339.35	270.75	230.05

Veillez m'envoyer de suite vos conditions pour un prêt comptant de frs.

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NP _____ Lieu _____
391

Crédit Renco SA

1211 Genève 1, 31, rue du Rhône
Téléphone 022 24 63 53
9001 St-Gall, Neugasse 26
Téléphone 071 23 39 28
8021 Zurich, Widdergasse 1
Téléphone 01 23 03 34

LE VENT DE LA PLAINE

par GINETTE BRIANT

23

— Je vous en prie! dit M. de Larny, qui avait reculé sous l'outrage. Vous dramatisez à plaisir...
En vain cherchait-il une diversion, car l'homme n'était pas atteint par le remords; tout juste était-il humilié. Au souvenir de la victoire qu'il venait de remporter, il retrouva très vite son aisance.
— Sacrebleu! s'exclama-t-il, vous avez presque réussi à m'impressionner!
Il ne bougeait pas; pourtant toute son attitude était un présage de danger. Sandra regarda autour d'elle avec effroi. Qu'allait-il faire d'elle maintenant?
Des frissons glacés parcouraient son dos. Il s'approcha et se mit à lui caresser le visage. Elle détourna brusquement la tête, mais il l'obligea à la regarder.
Ses doigts s'agrippèrent à son menton, puis glissèrent le long de son cou. Sandra chercha à s'échapper, mais un étau enserrait son bras.
— Tout doux, ma mignonne! N'oubliez pas que vous serez ma femme! N'êtes-vous pas dès à présent ma fiancée? N'est-il pas naturel que je vous embrasse?
Il semblait prendre plaisir à affoler la jeune fille. Quel-

ques instants encore il s'amusa à éveiller en elle les sentiments les plus divers qui, tous, entretenaient la haine qu'elle lui portait déjà.
— Ne soyez pas aussi désespérée! dit-il en s'esclaffant de sa terreur. Je ne suis pas aussi désagréable que vous l'imaginez! Je puis même être très compréhensif... très généreux. Je ne commets pas de crime en vous demandant d'être ma femme. Vous n'ignorez pas que j'aurais pu vous proposer une situation plus... équivoque. Ne devenez votre « protecteur », et non pas votre époux. N'est-ce pas ce que vous avez craint tout à l'heure? Pardonnez-moi de vous parler ainsi, mais certaines choses ont besoin d'être dites. Voilà qui est fait. Après tout, vous n'êtes plus une enfant! J'ai un peu trop tendance à me fier à votre visage d'ange. J'oubliais que vous accordiez certains privilèges à ce M. Zarov!
— Je ne vous permets pas! dit Sandra, qu'une rage folle animait.
Puis elle supplia:
— Je vous en prie, laissez-moi partir...
Elle ne pouvait plus se retenir de pleurer, mais elle savait que le duc serait impitoyable.
Il la laissa épancher ses larmes sans lui accorder un regard. Il s'était approché de la fenêtre et contemplait la campagne.
Quelques instants il demeura immobile, puis, constatant que la jeune fille se calmait, il se tourna vers elle et lança:
— Maintenant, nous pourrions peut-être parler de nos projets, ma chère, car le temps passe...
— Oui, dit Sandra, qui semblait aussi abattue qu'un animal roué de coups.
— Je suis heureux de constater que vous devenez enfin coopérative, approuva-t-il avec un sourire. Quel couple intéressant nous formerons bientôt!
— Que... que ferez-vous pour Christine?
— Vous êtes vraiment très fidèle dans vos amitiés, remarqua-t-il avec admiration. Je ne doute pas, dès lors, que vous le serez aussi à votre mari...
— Je méprise Mme Laurent pour ce qu'elle a fait, répliqua la jeune fille, qui retrouvait peu à peu son aplomb.

Il n'empêche que je ne peux pas l'abandonner. C'était la plus chère amie de maman, presque une sœur à ses yeux! Et puis, je ne peux oublier l'affection qu'elle m'a témoignée si spontanément.
— De tels sentiments vous honorent, mon ange! Vous êtes digne d'être duchesse, ajouta-t-il avec cynisme.
— Ne craignez-vous pas que ce mariage paraisse un peu étrange? Je ne me suis pas privée de confier à qui voulait l'entendre l'antipathie profonde que vous m'inspirez!
— Ceci est bien le dernier de mes soucis! On vous jugera versatile! Quant à ma réputation de séducteur, elle sera cette fois nettement établie!
Il riait, à l'aise, détendu. Sandra le regarda avec effarement. Cet homme était-il fou?
— Pourquoi voulez-vous m'épouser? questionna-t-elle.
— Je vous l'ai dit: aucune autre femme ne m'a attiré autant que vous. Vous êtes belle, d'une beauté altière qui me flattera. Vous n'ignorez pas que je passe pour posséder une immense fortune, une demeure que l'Impératrice elle-même m'envie, de même que je suis connu à Paris pour mes idylles avec les femmes les plus en vue du moment. Tenez, si Mme de Castiglione n'avait été aussi attentive à ne pas déplaire à l'Empereur, eh bien!...
— Votre goujaterie n'a pas de limite, Monsieur!
— On m'envie aussi l'exceptionnelle qualité de mes équipages, continua-t-il, imperturbable. Même vos chevaux lipizans, qui font la gloire de l'École de Vienne, ne peuvent rivaliser avec mes pur-sang! Je vous ai choisie parce qu'en vous épousant j'ajouterais à mon blason un très beau fleuron! De plus, le nom que je porte s'éteindrait avec moi, si je ne songeais enfin à assurer ma descendance... En bref, le célibataire que je suis, a pris conscience de ses devoirs.
— Je constate que votre sollicitude n'ira pas jusqu'à faire une différence entre votre femme et vos chevaux! ironisa Sandra.
Piqué au vif, il haussa les épaules, puis une soudaine pensée lui rendit son sourire. Il se pencha sur la jeune fille et l'embrassa au moment où elle s'y attendait le moins.
— Vous me donnerez un fils, très chère, et une ribamb-

belle d'autres enfants... N'oubliez pas de les faire à votre image, surtout!
Il semblait enchanté de sa plaisanterie. Ouvrant la porte, il cria:
— Joseph! Du vin!
Le valet s'empressa d'obéir. Après avoir fait le service, il disparut avec autant de célérité.
— Nous allons boire à nos accordeilles. N'est-ce pas un très grand jour?
Face à son ennemi, le visage fermé de Sandra rendait plus pathétique sa douleur, qu'à force de volonté elle réussissait à dominer.
Pour la première fois depuis que Larny la tenait à sa merci, la jeune fille réfléchissait. Tout d'abord flagellée par les accusations du misérable, puis meurtrie de devoir considérer Christine comme traître à sa patrie, elle s'était sentie désespérée, affolée, perdue! La violence qui l'avait secouée faisait place à une soudaine lucidité. L'important était de gagner du temps. Le duc exigeait d'elle le sacrifice de sa vie... En échange, elle l'obligerait à tenir ses promesses...
— Allons, buvez! dit le duc en lui tendant le verre.
Maîtrisant l'envie qu'elle avait de lui lancer le breuvage à la tête, Sandra y trempa ses lèvres. Peut-être trouverait-elle dans le vin la force dont elle se sentait privée.
— Je vous que vous êtes raisonnable, remarqua M. de Larny. Etes-vous prête à m'écouter? Nous allons organiser l'évasion de votre amie, et assurer en même temps votre propre sécurité.
X X X
Sandra était à peine de retour chez Mme Laurent, que miss Brighton se précipita vers elle.
— Enfin! Allez-vous m'expliquer pourquoi vous êtes sortie sans m'avertir? D'où venez-vous? A qui appartenait la voiture qui vous a déposée? Je vous prévins que je ne tolérerais pas que vous vous absteniez de répondre. Vous êtes à Paris avec la permission de votre tuteur, mais sous ma garde! Je ne saurais être tenue pour responsable de votre désobéissance!
(A suivre)

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.— à 10.000.—
Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.
BANQUE
COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21
Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom _____
Rue _____
Localité _____ FAN

FAN SPORTS



L'EXPRESS

hockey sur glace

DEUXIÈME JOURNÉE DE LA COUPE SPENGLER À DAVOS

Battue par Torpedo Gorki, la Suisse a fait preuve de volonté alors que Molina excellait

TORPEDO GORKI - SUISSE 5-1 (3-0, 2-0, 0-1).

MARQUEURS: Fedorov 5me; Jufanov 9me; Orlov 14me et 36me; Michine 38me; Pargaetzi 52me.

SUISSE: Molina; Furrer, Sgualdo; Henzen, Leuenberger; Hofmann, Aeschlimann; Dubois, Wittwer, Dellsperger; Jenni, Pargaetzi, Piller; Mathieu, Durst, Neiningner.

TORPEDO GORKI: Schutov; Fedorov, Gordev; Mochkarov, Uchmakov; Kulikov, Smagine; Michine, Fedotov, Pachomov; Orlov, Swistuchina, Chigontsev; Dobrochotov, Usov, Jufanov.

ARBITRES: MM. Grandberg et Karlsson (Suède).

NOTES: Patinoire de Davos. 2500 spectateurs. A la 14me minute, Jenni se

présente seul devant le gardien soviétique mais ne peut marquer; peu avant la fin de la première période Neiningner en fait de même sans marquer. Pénalités: trois fois deux minutes contre la Suisse; deux fois deux minutes contre Torpedo Gorki.

DÉMONSTRATION

Il fallait s'y attendre: Torpedo Gorki n'est pas venu à Davos en touriste. Après avoir largement dominé la Norvège le premier jour, le club soviétique a poursuivi sa démonstration aux dépens de la Suisse cette fois. La marque est toutefois restée dans des proportions

sauvé l'honneur lors de l'ultime période. De plus, elle a réussi à inscrire ce but sans en encaisser le moindre. Lorsque l'on a vécu les écroulements spectaculaires des hommes de Stu Robertson en début de saison — face notamment à l'Allemagne de l'Ouest ou après avoir mené 5-0 à Genève la Suisse dut partager l'enjeu 5-5 — cette constatation prend toute sa valeur. Même si elle ne fut qu'une péripétie d'un match le plus souvent placé sous contrôle soviétique.

UN GRAND MOLINA

Contre Torpedo Gorki, Alfio Molina a eu l'occasion de montrer toutes les facettes de son talent. Et le gentil Tessinois fut le plus sollicité des joueurs helvétiques.

Indiscutablement, le gardien de Lugano procure une impression de sûreté qu'est loin d'avoir Jaeggi. Ce dernier est doté de réflexes impressionnants. Mais trop souvent, il se contente de repousser le palet devant lui, ne faisant ainsi qu'accorder un sursis au lieu de maîtriser le danger, comme sait si bien le faire Molina avec ses arrêts sans bavure dans le gant.

Autre satisfaction enregistrée hier à Davos dans le camp helvétique, cette volonté démontrée par chacun de surmonter l'adversité. Rapidement menée 3-0, et de manière logique, la Suisse ne se découragea jamais. Et pourtant, au plus fort de la démonstration soviétique, on lui aurait bien volontiers pardonné quelques passages de découragement. Eh bien non. Une fois de plus, le désir de bien faire fut le plus fort. Cette attitude est assez rare actuellement en sport pour qu'elle soit relevée.

Côté soviétique, si le grand ailier droit Michine se mit souvent en évidence, c'est avant tout l'homonécité de l'équipe qui la rend dangereuse. La précision des tirs, la sûreté de la défense, la faculté de porter le jeu dans le camp adverse à une allure folle, autant d'arguments qui font de Torpedo Gorki le grand favori de cette coupe Spengler, pour autant cependant que lorsque l'opposition sera plus fournie, la formation soviétique se montre plus réaliste.

Pierre PRALONG

Ilves Tempere-Norvège 8-2 (2-0 4-1 2-1)

Tournoi juniors: les Suisses débutent en force

Les Yougoslaves concèdent dix buts à Berne...

SUISSE - YOUGOSLAVIE 10-1 (2-0 3-1, 5-0).

SUISSE: Schläfli, Luthi, Meier, Lehmann, Altörfer; Kramer, Gmunder; Berger, Wittwer, Horisberger; Blaser, Jeker, Laghi; Lindemann, Conte, Mattli.

YOUGOSLAVIE: Zbontar; Scap, Vidmar; Mrak, Skrbec; Sivic, Kernac; Pristov, Brun, Raziger; Zargi, Lapasa, Zorko; Zgur, Fingzar, Pavlic.

ARBITRES: MM. Ehrhard (Allemagne) et Sylvester (Pologne).

NOTES: Patinoire de l'Allmend, 400 spectateurs, trois expulsions de 2 minutes contre chacune des équipes.

LOGIQUE

Du moment qu'ils sont favoris — au même titre que la Pologne d'ailleurs — du tournoi junior de Berne, il était logique que les Suisses n'aient pas à forcer leur talent contre la Yougoslavie. En fait, cette première rencontre inscrite à leur programme fut une promenade bien tranquille. Un ultime entraînement avant la rencontre beaucoup plus sérieuse d'aujourd'hui face aux Finlandais.

DE QUALITÉ

Hier soir, la prestation helvétique fut de

Espoirs helvétiques batus en Roumanie

Roumanie - Espoirs Suisses 6-4 (3-0 1-4 2-0)

Les espoirs suisses ont perdu avec les honneurs le premier match de leur tournée en Roumanie. A Poiana Brasov, ils ont longuement résisté à l'équipe nationale de Roumanie qui s'est finalement imposée par 6-4 (3-0 1-4 2-0). C'est grâce à un second tiers-temps éprement disputé que les Espoirs suisses sont parvenus à accrocher leurs adversaires. Menés 3-0 à l'issue de la première période, ils ont refait leur retard jusqu'à la 40me minute, parvenant même à égaliser grâce à un but de Koelliker. Le dernier tiers-temps devait malheureusement leur être néfaste. Ils encaissèrent deux nouveaux buts sans pouvoir répliquer.

Poiana Brasov. 1000 spectateurs. Buts: 11me Costea 1-0; 15me Bandas 2-0; 20me Turcanu 3-0; 22me Turcanu 4-0; 26me Nussbaum 4-1; 28me Yves Croci-Torti 4-2; 35me Cenci 4-3; 39me Koelliker 4-4; 53me Skjinka 5-4; 59me Hutanu 6-4.

Les Bâlois aux Mélézes

Bâle sera ce soir l'hôte de La Chaux-de-Fonds aux Mélézes. Ce match amical sera des plus intéressants, car il permettra de voir à l'œuvre la formation rhénane à la recherche d'une promotion en ligue A.

Les Montagnards, de leur côté, vont lancer quelques jeunes pour compléter aux sélections Furrer, Dubois, Wittwer et Neiningner. Ainsi, les forces seront égales pour le plus grand plaisir des spectateurs. On retrouvera Girard en arrière, tandis que la jeune ligne formée par Steudler, Schneider et Marti, formera l'armature de la 3me garniture.

La Chaux-de-Fonds — elle a joué hier soir contre une sélection tchécoslovaque actuellement en stage dans la métropole horlogère — veut parfaire sa cohésion en vue de ne pas se laisser surprendre aussi stupidement que samedi passé contre Sierre.

Actuellement toujours en tête avec trois points d'avance, les hommes de Gaston Pelletier se plient avec beaucoup de compréhension aux exigences de leur chef. On a parlé, ces jours spécialement, du Canadien Martel qui vient de signer un nouveau contrat pour un an. Gaston Pelletier se voit lui assuré pour une période de 3 saisons. M. Fruttschi explique les raisons qui ont motivé ces décisions: «Nous avons dû couper court à un état qui avait le don de déséquilibrer notre club. Depuis un certain temps, Gaston Pelletier et Serge Martel étaient vus par des «managers» qui leur assuraient un bel avenir sous d'autres cieux. Nous avons voulu couper court à tout ce remue-ménage, pour le plus grand bien de notre société.» P. G.

olympisme

Toujours les Jeux d'hiver pour 1976

«Les stations du Mont-Blanc sont parfaitement capables d'organiser les Jeux olympiques d'hiver de 1976, à condition qu'ils soient ceux de la simplicité», a déclaré M. Maurice Herzog, qui recevait, à la mairie de Chamoinx, M. Willy Daume, président du comité d'organisation des Jeux de Munich et vice-président du C.I.O. «Nous n'aurions pas à engager de dépenses exagérées ici», a poursuivi M. Herzog. «Nous disposons en effet de tous les équipements nécessaires, à l'exception de la luge et du bob mais je pense qu'il serait vain de dépenser un milliard pour un sport qui ne réunit dans le monde guère plus qu'une cinquantaine de pratiquants. Pour le reste, nous disposons de 400 hôtels. Nous ne serions donc pas obligés de construire un village olympique.»

De notre envoyé spécial

plus acceptables, Torpedo Gorki l'emportant par 5-1, alors qu'il s'était imposé par 9-1 la veille!

Mais il n'en eut pas moins le contrôle du jeu et il fallut un grand Molina dans les buts helvétiques pour que la marque garde cet aspect somme toute très acceptable, compte tenu de la réputation du vainqueur.

POINT POSITIF

Malgré cette défaite, la Suisse n'a nullement démerité. Certes, elle fut dominée dans tous les domaines, si ce n'est dans celui de la bonne volonté. Mais cela était parfaitement prévisible. Un point pourtant retiendra particulièrement l'attention: la formation helvétique a

football

Deux Italiens déposent plainte contre un journal

Deux joueurs de Brindisi, Diedo Giannattasio et Antonio La Palma, qui opèrent en seconde division du championnat d'Italie, ont porté plainte contre le directeur du journal sportif «Stadio», M. Dino Biondi, et le correspondant local, M. Antonio Bianco, pour diffamation portant préjudice à leur carrière.

Dans un article paru le 10 décembre dernier dans le «Stadio», il était écrit «que les deux joueurs ne respectaient pas scrupuleusement les règles du professionnalisme et qu'ils étaient entourés par des amitiés particulières».

Le stade de Moutier sera-t-il éclairé?

Le comité du FC Moutier vient de charger l'un de ses membres de se documenter en vue de l'installation éventuelle de l'éclairage au stade de Châlière. Ce projet semblerait d'ores et déjà bien accueilli parmi les nombreux «supporters» du FC Moutier.

Buochs se sépare de son entraîneur

Le S.C. Buochs, qui occupe la dernière place du championnat suisse de ligue nationale B, a rompu, avec effet immédiat, le contrat qui le liait à son entraîneur, l'Allemand Eberhard Borchert. Le comité a rappelé Paul Wolfisberg, sous la direction duquel le club avait passé de la deuxième ligue à la ligue nationale B.

haltérophilie

Records du monde

Champion du monde et champion olympique toutes catégories, Vassili Alexeiev a établi un nouveau record du monde de l'arraché à Stochi, sur les bords de la mer Noire, où s'est déroulée la coupe de l'URSS. Le «superman» soviétique, avec 180 kg 500, a amélioré de 500 grammes sa précédente performance au cours d'un essai isolé. Aux deux mouvements, il a totalisé 395 kilos, ne ratant son record du monde que de 15 kilos. Au total six records du monde ont été battus par les haltérophiles soviétiques au cours de cette réunion.

LES RESULTATS

Mouche: 1. Adam Gnatov 217 kg 500; 2. Sulitski 217,5; 3. Petrov 212,5. - Coq: 1. Anikine 250 kg (meilleure performance mondiale de l'année égale); 2. Belenkov 245; 3. Kolesnikov 235. - Plume: 1. Kuri Golubov 257,5; 2. Sasanov 250; 3. Dinikov 245. - Légers: 1. Mukarbi Kirichinov 292,5; 2. Rjabzov 277,5; 3. Tergatchov 277,5. - Moyens: 1. Valeri Michailov 315; 2. Kanigine 310; 3. Galkine 305. - Lourds-légers: 1. David Rigert 355 (155 + 200), record du monde; 2. Valeri Chari 350 (152,5 plus 197,5); 3. Vladimir Richenkov 347,5 (157,5 plus 190). - Mi-lourds: 1. Kidjajev 352,5; 2. Selitski 340; 3. Garkul 340. - Lourds: 1. Pavel Perwuchine 380; 2. Kaline 365; 3. Onitchenko 360. - Super-lourds: 1. Vassili Alexeiev 395 (172,5 plus 222,5); 2. Stanislav Batichev 390; 3. Nikolai Kosinzev 380.

BRASSARDS D'HONNEUR

Minimes: 1. Reuter 6 v. (après barrage); 2. Mlle Speich 6 v.; 3. Wagner 4 v.; 4. De Dardel 4 v.; 5. Gumy 2 v.; 6. Poffet 2 v.; 7. Favre 2 v.; 8. Nussbaum 2 v.

Cadets: 1. Wittwer 5 v. (après barrage); 2. Borel 5 v.; 3. Heimgartner 3 v.; 4. Juillard 3 v.; 5. Jeckelmann 3 v.; 6. Pfaff 1 v.; 7. Merz 1 v.

Juniors: 1. D. Thiébaud 7 v. (après barrage); 2. Thorens 7 v.; 3. Crelier 6 v.; 4. Berger 4 v.; 5. De Montmollin 4 v.; 6. Chkolnix 3 v.; 7. De Cerjat 2 v.; 8. Borel 1 v.; 9. Huguenin 1 v.

Seniors: 1. D. Thiébaud 6 v.; 2. Raaflaub 4 v.; 3. Crelier 3 v.; 4. Lacroix 3 v.; 5. Thorens 2 v.; 6. Jeanneret 2 v.; 7. F. Thiébaud 1 v.; Matile absent.

BRASSARD A L'ÉPÉE

Décembre: 1. Raaflaub 12 v.; 2. D. Thiébaud 12 v.; 3. Jeanneret 10 v.; 4. Guinand 8 v.; 5. Crelier 8 v.; 6. Lacroix 8 v.; 7. F. Thiébaud 6 v.; 8. Thorens 6 v.; 9. Naef 6 v.; 10. Matile 5 v.; 11. De Montmollin 5 v.; 12. Schäfer 2 v.; 13. Huguenin 2 v.; 14. Montandon 1 v.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Crelier 479 points; 2. Raaflaub 478; 3. D. Thiébaud 421; 4. Matile 414; 5. F. Thiébaud 412; 6. Lacroix 351; 7. Thorens 251; 8. Jeanneret 249; 9. Guinand 241; 10. De Montmollin 222; 11. Naef 210; 12. Ott 196; 13. Jung 150; 14. Huguenin 135; 15. Berger et Schäfer 130; 17. Letessier 81; 18. Montandon 44; 19. Chkolnix 43; 20. De Cerjat 42; 21. L.-P. Thiébaud 35; 22. Graef 32; 23. Swoboda 20; 24. Pfaff et Rossel 14; 26. Kohler 13; 27. Borel 9; 28. Ray 3.

De Nando Mathieu à Guy Dubois...

Tout sourire, nullement marqué par la défaite, Nando Mathieu n'éprouvait aucune amertume en regagnant le vestiaire. Certes, la Suisse venait de subir la loi de Torpedo Gorki, mais la réputation du vainqueur justifiait à elle seule cette attitude. Avec une retenue bien valaisanne, le Sierros essayait tout d'abord d'esquiver l'interview: «Demandez à Furrer... Il sait mieux», s'exclamait-il. Mais, après un temps de réflexion, il livrait tout de même son impression. «Ces Soviétiques sont très forts. Je ne pense pas que la Suisse ait moins bien joué que contre Slovan Bratislava. Simplement, l'adversaire nous était très nettement supérieur», indiquait-il. Il recevait d'ailleurs immédiatement l'approbation de Guy Dubois. Le Chaux-de-Fonnier avait lui aussi ressenti la différence de classe entre les deux équipes. «En définitive, cela n'est pas trop mal allé», confiait Guy Dubois en faisant allusion au résultat honorable.

L'attitude de Nando Mathieu était assez significative de cet excellent état d'esprit qui anime les joueurs helvétiques à Davos. Le Valaisan n'a pourtant pas la réputation d'être un «mouton». Il ne recherche pas non plus les sélections à tout prix puisqu'il lui est arrivé de donner la préférence à son travail plutôt qu'à une convocation en équipe nationale. Pourtant, dans cette coupe Spengler, il se bat de toute son énergie à l'instar de ses camarades. Associé au Grison Walter Durst, il forme un «tandem» assez redoutable, qui souvent mit en difficulté la défense de Slovan Bratislava à défaut d'avoir sérieusement inquiété les arrières de Torpedo Gorki. «J'ai beaucoup de plaisir à jouer dans cette équipe suisse», avait-il d'ailleurs franchement.

P.P.

Aujourd'hui

Slovan Bratislava - Ilves Tampéré (15 h 30) et Suisse - Norvège (21 h).
● Ces deux rencontres seront retransmises en direct par la télévision suisse alémanique.

escrime

Bilan 1972 des escrimeurs neuchâtelois

Crelier vainqueur final chez les seniors

Les brassards qui mettaient un terme à l'année 1972 se sont déroulés à la salle d'armes, dans une ambiance pleine de camaraderie et d'émulation.

Tout d'abord, Raaflaub a remporté le brassard de décembre, après barrage face à D. Thiébaud, mais il n'a pas réussi cependant à reprendre la tête du classement général, puisque Crelier compte encore un point d'avance après ce dernier brassard.

Grâce à sa régularité principalement, Louis Crelier termine premier du classement général final, devant Raaflaub, et Denis Thiébaud qui grâce à son excellente prestation de décembre, a réussi à battre au poteau pour la troisième place, Matile et F. Thiébaud.

Jeanneret et Guinand se battaient eux pour la participation au brassard d'honneur. Jeanneret tira bénéfice de cette ultime épreuve de décembre, bien que tous deux s'illustrèrent fort avantageusement, se classant respectivement troisième et quatrième.

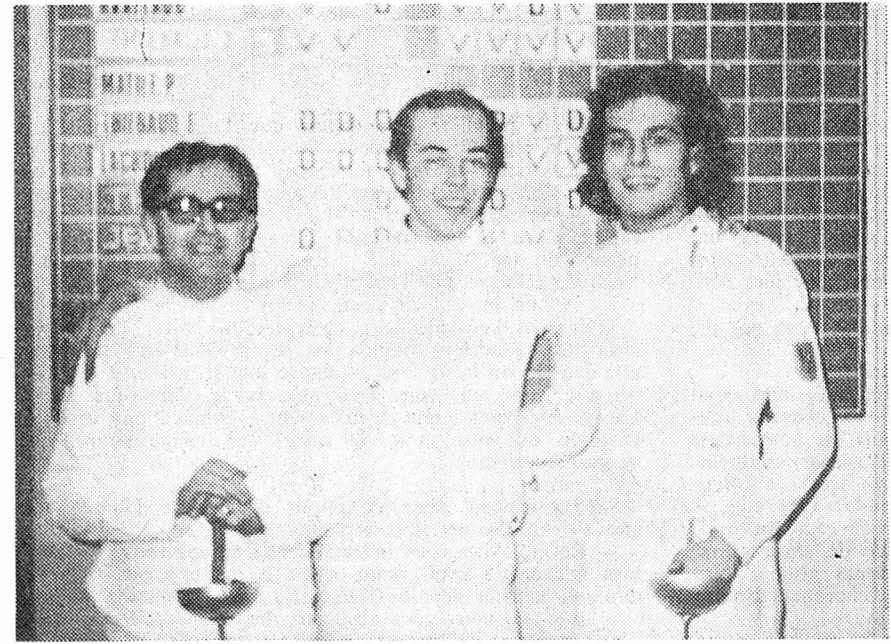
Dans la catégorie Minimes, ce fut aux tout jeunes de s'affronter avec passion et volonté. Deux tireurs qui se retrouvèrent en barrage se distinguèrent des huit finalistes en présence: Reuter, et la seule demoiselle à participer à ces joutes, Mlle Speich, qui, après avoir disposé aisément de tous ses autres adversaires, ne sut faire face à Reuter qu'elle avait pourtant battu précédemment.

Dans la catégorie cadets, Wittwer et Borel se départagèrent pour la première place en un barrage remporté par Wittwer 5-2. La troisième place était décrochée aux touches par un nouveau venu aux places d'honneur, Heimgartner, qui devient maintenant capable ainsi que Juillard d'inquiéter le duo Wittwer-Borel.

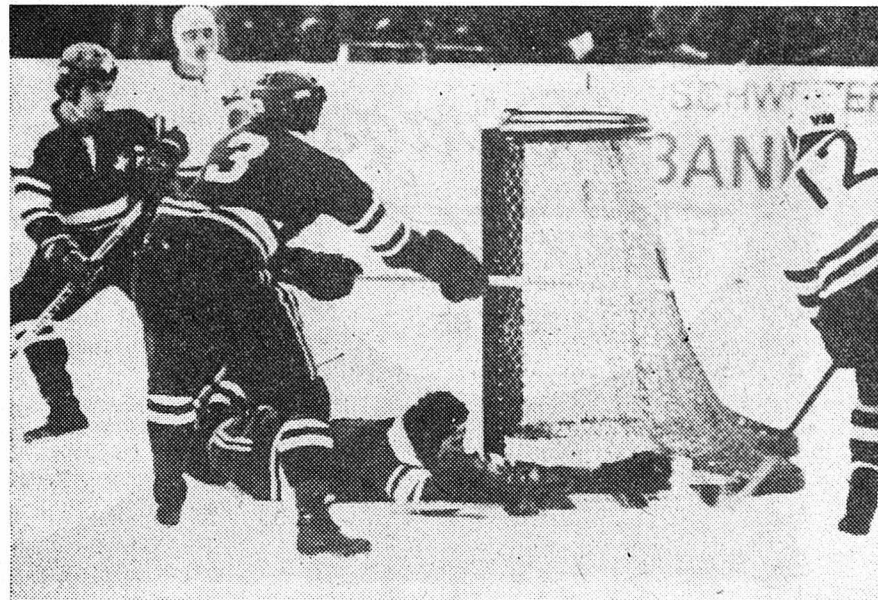
L'intéressé du brassard Juniors fut relancé dès le début par la double défaite entre Crelier et D. Thiébaud qui ne pouvaient se départager, ce qui permit à un outsider de venir troubler les cartes. Ce rôle fut tenu par Thorens qui s'inclina finalement en barrage contre le vainqueur D. Thiébaud, mais qui prenait une deuxième place bien méritée, démontrant très justement les progrès de ce jeune espoir neuchâtelois.

Le brassard d'honneur Seniors fut remporté par D. Thiébaud qui réalisait ainsi comme l'an passé un doublé très significatif, devant Raaflaub et Crelier. Ces trois épéistes furent indiscutablement les trois meilleurs tireurs de la salle, tout au long de l'année, se retrouvant logiquement aux trois premiers rangs.

Au vu des classements, on constate que minimes, cadets et juniors préparent l'avenir et donneront l'occasion à Maître Benoit de suivre leurs progrès, tant à la salle que dans les tournois où les jeunes aiment à être accompagnés et encouragés. L.C.



LAURÉATS. — Raaflaub (2me), Crelier (1er) et D. Thiébaud (3me) — un trio dont on reparlera en 1973. (Avipress - L. C.)



A TERRE. — L'équipe de Suisse le fut avec les honneurs à l'image de son gardien Molina entouré de Hofmann (à gauche), Pakhomov (au fond), Aeschlimann (3) et Mishin (12). (Téléphoto AP)

lent qu'elle puisse, une nouvelle fois (comme l'an dernier à Lyss) le remporter. Pour cela, il faudra livrer bataille à des adversaires nettement meilleurs, telles la Finlande qui n'a fait qu'une bouchée des Norvégiens; de la Pologne surtout qui s'est défait sans trop de peine d'une Allemagne de l'Ouest pourtant fort accrocheuse.

POLOGNE - ALLEMAGNE DE L'OUEST 9-3 (3-0, 3-1, 3-2)

Patinoire de l'Allmend. - 200 spectateurs. Arbitres: Frederikson-Kirsch (Nor-You). - Buts: 14me Piecko 1-0; 14me Zubek 2-0; 17me Csorich 3-0; 32me Zawaba 4-0; 33me Vogel 5-0; 35me Zubek 6-0; 39me Klatt 6-1; 45me Kuhl 6-2; 45me Hellwig 6-3; 48me Zorik 7-3; 51me Michno 8-3; 59me Belowski 9-3. - Pénalités: 5 fois 2 minutes plus 1 fois 5 minutes contre la Pologne; 5 fois 2 minutes contre l'Allemagne de l'Ouest.

FINLANDE - NORVÈGE 12-1 (3-1, 5-0, 4-0)

Patinoire de l'Allmend. 200 spectateurs. Arbitres: Cerini - Spring (S). Buts: 1re. Toivanen 1-0; 6me. Anderson 1-1; 7me. Toivanen 2-1; 17me. Rautainen 3-1; 29me. Kettunen 4-1; 35me. Kreuzer 5-1; 36me. Kreuzer 6-1; 36me. Rautainen 7-1; 40me. Roininen 8-1; 41me. Hagman 9-1; 42me. Salminen 10-1; 57me. Leinonen 11-1; 59me. Jaervepaee 12-1. Pénalités: 4 fois 2 minutes contre la Finlande, 6 fois 2 minutes contre la Norvège.

...et les Italiens quinze à Bienne

SUISSE - ITALIE 15-1 (5-1 6-0 4-0) MARQUEURS: Neiningner 3me et 32me, Tschanz 5me et 20me; Rueger 7me et 24me; Lauener 13me; Clemenz 17me et 24me; Schenk 19me; Rossetti 21me; Moret 35me et 40me; Bongard 39me; Ueber sax 55me; Schmid 60me.

SUISSE: Andrey; Ehrensperger, Gassmann; Girard, Valenti; Giroud, Clemenz; Schmid; Ruegger, Fehr, Ueber sax; Tschanz, Bongard, Rossetti; Neiningner, Lauener, Bolren; Moret. «Coach»: Lienhard. ITALIE: Cattone; Lacedelli, Da Rin; Kostner, Zandrino; Polloni, Fiorese, Da Deppo; M. Mair, Schenk, Obletter; B. Mair, Runer, Gatscher.

ARBITRES: Langhammer (Autriche) et Turcaeno (Roumanie).

NOTES: Stade de glace de Bienne. Quelques centaines de spectateurs seulement. Lors de la pause entre les deux premiers tiers, les délégations sont accueillies officiellement par le comité d'organisation. Pénalités: une fois deux minutes contre la Suisse.

BALAYÉS!

L'équipe suisse a débuté de façon percutante. Elle a obtenu la quinzaine de buts pour n'en encaisser qu'un seul! Les Transalpins ont été proprement balayés. La différence de possibilités entre les deux équipes parut si grande que l'on se demandait si la rencontre pourrait des adultes à des adolescents? Et pourtant les Suisses sont plus petits de taille que les Italiens et possèdent une moyenne d'âge inférieure! Aucun n'a plus de dix-huit ans alors que les Italiens comptent des joueurs de dix-neuf ans, comme toutes les autres équipes participantes.

EQUILIBRE

Dans tous les domaines la formation suisse a déclassé son adversaire: patinage plus aisé, meilleur maniement de crosse, jeu d'équipe mieux conçu, recours plus fréquent aux charges corporelles. Les Suisses parurent très homogènes, bien équilibrés dans leurs lignes. Par la force des choses,

dernière SPORTS dernière

HOCKEY

● Match amical aux Mélézes: La Chaux-de-Fonds - Kladno Pilsen (Tch) 4-7 (0-4, 0-1, 4-2).
● Championnat suisse de première ligue: Tramelan - Moutier 3-9 (1-2, 1-2, 1-5). Vallée de Joux - Saas Grund 3-2 (1-1, 0-1, 2-0).

FOOTBALL

● L'Écossais Tommy Docherty, le nouvel entraîneur de Manchester United, qui lutte désespérément pour sauver le club anglais de la relégation en seconde division, a engagé George Graham d'Ardenal (27 ans).

ATHLÉTISME

● Le Bernois Albrecht Moser a participé à deux cross en Belgique où il s'est très honorablement comporté. A Louvain, il a terminé septième d'une épreuve qui réunissait tous les meilleurs spécialistes belges avant de prendre la deuxième place d'une épreuve plus régionale à Wavre-Sainte-Catherine.

CYCLOCROSS

● Le professionnel zuricois Hermann Gretener n'a pu faire échec aux spécialistes belges chez eux. Le champion suisse qui a participé à trois épreuves, a dû se contenter des cinquième, septième et dixième rangs.

AUTOMOBILISME

● Contrairement à ce qui a été annoncé, le Grand prix d'Argentine de formule 1, première épreuve de l'année comptant pour le championnat du monde des conducteurs, aura bien lieu le 28 janvier 1973.

SKI NORDIQUE

● L'Allemand de l'Ouest Gerhard Gehring a remporté à Nesselwang, la première preuve du critérium nordique de Bavière. Meilleur des Suisses en lice, Albert Giger a dû se contenter de la cinquième place alors que Werner Geeser n'a pu faire mieux que quatorzième. A noter que les deux sélectionnés olympiques suisses sortent de malade.

● Comme à Nesselwang, le Suisse Albert Giger a encore pris la cinquième place de la deuxième épreuve du «Critérium nordique» qui s'est couru à Breitenwang (Tyrol). La victoire, cette fois, a souri à l'Allemand de l'Ouest Franz Betz qui s'est imposé devant l'Autrichien Heinrich Walther et son compatriote Walter Demel au terme des 12 kilomètres.

● LA 12me semaine internationale de saut de la Fédération suisse de ski aura lieu du 21 au 28 janvier 1973. Les concours seront organisés à Engelberg (dimanche 21 janvier), Saint-Moritz (mardi 23 janvier), Gstaad (vendredi 26 janvier) et au Locle (dimanche 28 janvier).

athlétisme

Bilan de la saison neuchâteloise

SPORTS

LES FILLES ATTEIGNENT LE NIVEAU NATIONAL

Dans les courses féminines, tous les records neuchâtelois sont tombés cette année. La progression la plus remarquable est sans conteste celle qui a été obtenue au 800 m, où la moyenne des 10 premières a été améliorée de 8"34. Dans une moindre mesure, signalons également l'abaissement de 1"23 du temps moyen du 200 m.

Monique Juan, de Neuchâtel-Sports, est parvenue à dépasser la Chaux-de-Fonnière J. Fivaz, tant sur 100 m (12"4 contre 12"5) qu'au 200 m (25"4 contre 25"8), battant du même coup, par deux fois, les records du canton, celui du 200 m étant, en particulier, amélioré de 1"3. A remarquer encore la brillante entrée en matière de L. Egger (Ntel-

Sports), deux fois 3me, en 12"6 et en 25"8, ce qui la met à égalité avec J. Fivaz. Autre nouvelle bien classée: M. Pythoud (Ntel-Sports), une cadette A qui a obtenu 13"2 et 26"8, alors que deux autres cadettes A, à savoir Marcozzi et Rossy (CS Les Fourches) tentent de se mettre aussi en évidence.

Sur 300 m, Marcozzi et Hauser, toutes deux de l'Olympic La Chaux-de-Fonds, précèdent deux autres Chaux-de-Fonnières, les Christin et Graenicher. Classement renversé au 400 m pour les deux premières, mais Marcozzi détient tout de même le record, étant descendue au-dessous des 60", plus précisément à 59"4... Hauser ne peut encore être reconnue Neuchâteloise. A noter que les 6 premières de cette année se sont montrées supérieures à la première de l'an passé!

relaté plus loin — il faut cependant relever les progrès de Stocker puisqu'ils se chiffrent à 17"2 et 13"8 de moins qu'en 1971!

Les meilleures cadettes A sont, par deux fois, M. Pochon (CEP) et M.-Cl. Ruchti (CS Les Fourches), laquelle a progressé de 12"1 au 800 m. Par ailleurs, les cadettes B. J. Laperousa (CEP), M. Gafner (Ntel-Sports) et A. Pierri (CS Les Fourches) commencent à apparaître sur les tablettes.

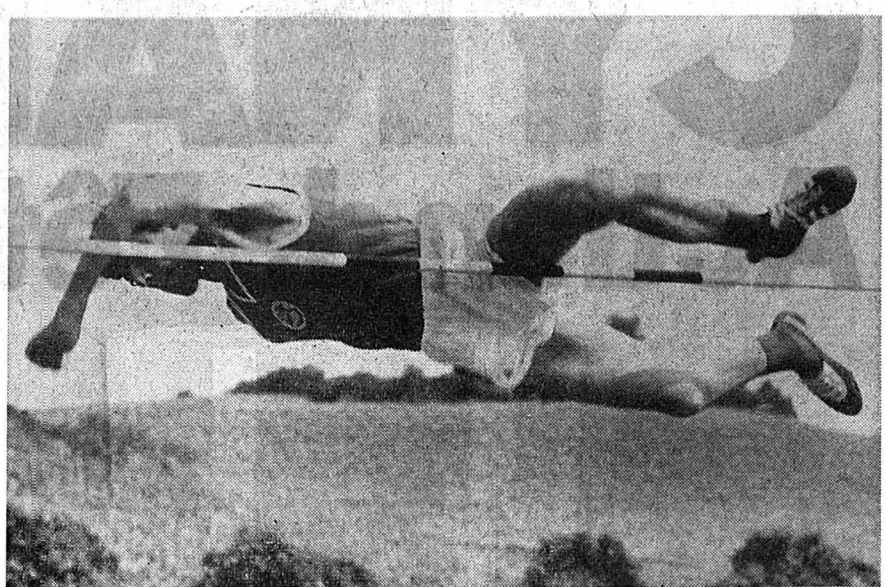
Les meilleures prestations

- 100 m** : 1. M. Juan N.-S., 12"4 (record neuchâtelois); 2. J. Fivaz Ol., 12"5; 3. L. Egger N.-S., 12"6; 4. C. Gehringer CEP, 12"7; 5. I. Deagostini CEP, 12"7; 6. Hauser Ol., 13"1.
- 200 m** : 1. M. Juan N.-S., 25"4 (record neuchâtelois); 2. J. Fivaz Ol., 25"8; 3. L. Egger N.-S., 25"8; 4. Marcozzi Ol., 26"5; 5. M. Pythoud N.-S., 26"8; 6. C. Gehringer CEP, 26"9.
- 300 m** : 1. Marcozzi Ol., 41"3 (record neuchâtelois); 2. Hauser Ol., 41"4; 3. B. Christin Ol., 44"6; 4. P. Graenicher Ol., 46"4.
- 400 m** : 1. Hauser Ol., 58"8; 2. Marcozzi Ol., 59"4 (record neuchâtelois); 3. J. Fivaz Ol., 60"0; 4. G. Garbarini CEP, 61"1; 5. D. Etienne CEP, 61"9; 6. M. Pythoud N.-S., 62"1.
- 600 m** : 1. D. Etienne CEP, 1'38"2 (record neuchâtelois); 2. G. Garbarini CEP, 1'38"2 (record neuchâtelois); 3. E. Stocker CEP, 1'44"0; 4. P. Graenicher Ol., 1'45"3; 5. C. Chuard CEP, 1'46"0; 6. M. Pochon CEP, 1'46"6.

- 800 m** : 1. G. Garbarini CEP, 2'16"4 (record neuchâtelois); 2. D. Etienne CEP, 2'23"0; 3. E. Stocker CEP, 2'26"8; 4. P. Graenicher Ol., 2'27"5; 5. M. Pochon CEP, 2'31"6; 6. M.-Cl. Ruchti CS Les Fourches 2'33"4.
- 1500 m** : 1. G. Garbarini CEP, 4'45"8 (record neuchâtelois, record suisse junior); 2. P. Graenicher Ol., 5'02"5.
- 100 m haies** : 1. Hauser Ol., 15"2; 2. Gehringer CEP, 15"4 (record neuchâtelois); 3. G. Girardin CEP, 16"4; 4. I. Deagostini CEP, 16"9; 5. B. Christin Ol., 18"2; 6. L. Lauper CEP, 18"8.

TRIO DU C.E.P.

Aux 600 m et 800 m, le commandement est, bien entendu, l'affaire des G. Garbarini, D. Etienne et E. Stocker, qui précèdent P. Graenicher (Olympic). Les quatre sont des juniors. Si Garbarini s'est tout particulièrement distinguée au 800 m — et sur 1500 m comme



TOFFOLON. — Le jeune sauteur de Cortaillod a réussi, cette année, une prestation de grande valeur.

Progrès remarquables dans les sauts

Il ressort de la statistique publiée par l'A.N.A. que les moyennes des sauts — toujours calculées sur la base des dix meilleurs résultats de l'année — montent uniformément. Les plus grandes progressions ont été enregistrées à la perche (26 cm) et à la longueur féminine (16 cm).

Au saut à la perche, on trouve 10 athlètes à plus de 3 m et trois au-delà des 3 m 50. Sans parvenir à égaler le record neuchâtelois datant de 1955 (J.-P. Hirschi), Arfino et Vauthier ont tout de même atteint les 3 m 80 et le second nommé a encore quelques années devant lui pour progresser. Par ailleurs, les réussites des cadets B, Prince et Baer, de l'Olympic, respectivement à 3 m 10 et 2 m 90, laissent bien augurer de l'avenir.

ENFIN 2 MÈTRES

Toffolon est donc parvenu le premier à franchir 2 m en hauteur, tout en étant encore junior. Vaucher, lui aussi, a progressé et devient un bon 2me, avec 1 m 97. Atteindra-t-il, à son tour, les 2 m? On se plaît à relever, ensuite, de nouveaux noms, à savoir les Dick et Vauthier, tous deux à 1 m 90. Mais la plus grande impression est causée par Vouga situé à 1 m 68, comme cadet B; un résultat de valeur nationale, déjà.

Daucourt et Vuille, respectivement à 6 m 09 et 5 m 97.

Le triple saut est surtout caractérisé par l'apport de sang neuf grâce aux nombreux cadets B qui s'y distinguent déjà. En tête, Vaucher, avec 50 cm de plus qu'en 1971, a devancé Baentelli de 50 cm, alors que Toffolon s'est hissé au 3me rang, avant Ischer et Arfino. Mais ce sera bien sur les Daucourt, Vuille, Vouga, Pizzera et Bauer qu'il faudra compter dans un très proche avenir...

CAROL LA PLUS COMPLÈTE

Du côté féminin, il faut se réjouir de trouver six athlètes à plus de 5 m, à la longueur — contre 3 en 1971 — et cinq à plus de 1 m 50, à la hauteur — 4 en 1971. En portant le record neuchâtelois de la longueur à 5 m 54, G. Girardin s'est améliorée de 17 cm. Mais I. Deagostini s'en est singulièrement rapprochée, grâce à une progression de 32 cm la ramenant ainsi à 13 cm de Geneviève. Au 3me rang, figure la championne du

pentathlon C. Gehringer suivie de très près par la cadette A, C. Maridor. A noter encore le 5me rang d'une autre cadette A, Marcozzi (Olympic), à égalité avec la Neuchâteloise la plus rapide, M. Juan, qui a passé de 4 m 62 à 5 m 02!

La hauteur a été surtout marquée par les progrès de C. Gehringer, nouvelle détentrice du record cantonal avec 1 m 64, une performance de valeur nationale. Elle précède ainsi D. Etienne de 1 cm, alors que G. Girardin n'est qu'à 3 cm de celle-ci. On va probablement assister devant d'un impitoyable chassé-croisé entre ces trois rivales, mais amies, en 1973! Il convient d'ajouter que la meilleure Chaux-de-Fonnière, C. Sandoz, progresse régulièrement et que le chef-lieu est bien représenté par M. Pythoud et M. Juan (encore elle!) situées à 1 m 53 et 1 m 50.

On peut donc être assuré que, là aussi, la moyenne continuera de s'élever l'an prochain.

Deux champions olympiques à la Corrida de Sao Paulo

Trente-trois concurrents, représentant vingt et un pays, participeront à la 48me Corrida de la Saint-Sylvestre, qui se déroule chaque fin d'année à travers les rues de Sao-Paulo.

Parmi ces concurrents, deux champions olympiques de Munich: le Finlandais Lasse Viren, vainqueur sur 5000 et 10.000 mètres, et l'Américain Frank Shorter, vainqueur du marathon.

Comme chaque année, les pays européens seront largement représentés. Outre Viren, on trouvera au départ les Allemands de l'Ouest Letzterich, Girko et Wagner, les Finlandais Kantanen et Paivaranta, le Britannique Black, le Belge W. Polleunis, l'Italien Renato Martino, le Norvégien Kvalheim et le Suédois Ekman.

tennis

Nouvelle surprise à Melbourne

Une nouvelle surprise a été enregistrée aux championnats internationaux d'Australie, à Melbourne. Après Rosewall (No 1), Anderson (No 3) et Dibley (No 7), c'est l'Australien Alexander (tête de série No 6) qui a été éliminé. Alexander a été battu, dans le deuxième tour du simple messieurs, par le Français Patrice Dominguez (7-6 3-6 6-3 3-6 9-11).

boxe Il faut oser se lancer...

CHERVET SERA-T-IL CHAMPION DU MONDE DE LA NON-VIOLENCE ?

Il y a quelque chose de modifié en Chervet. Au lendemain de sa victoire sur McCluskey, il apparaît encore plus visiblement qu'il a rejoint de dix «bonnes» années. Depuis qu'il est champion d'Europe, le petit Bernois a donné un élan nouveau à sa carrière, comme s'il voulait se prouver à lui-même qu'il est en mesure de faire entrer dans la légende sa frêle silhouette, sans les atteintes du temps et nullement défraîchi par les morsures profondes d'un sport exigeant, dur, cruel où les coups mettent constamment en danger l'intégrité corporelle.

désespérément dans son malheur de sportif bafoué, d'homme humilié, il ne s'est accordé aucun répit, terminant aussi fort, si ce n'est plus, qu'il avait débuté. McCluskey n'avait aucune chance, cet après-midi-là. Son bagage technique était trop limité par rapport à celui du champion d'Europe. On connaît pourtant, des boxeurs qui donneraient cher pour acquérir toute la gamme de ses coups. Cela valoir encore plus la victoire de Chervet même si celui-ci n'a pu, à nouveau, couvrir avant la limite. Succès logique, net, indiscutable, qui a fait l'unanimité. Cette fois Chervet a chassé toute trace d'équivoque. Il a boxé en vrai champion, prouvant qu'il était bien le meilleur poids mouche d'Europe. Les gants hauts, presque plaqués sur son front, il n'a pris qu'un minimum de coups. C'est aussi cela sa force. Son visage encore impeccable après dix ans de professionnalisme et 52 combats en témoin. Mais il manque de «punch»: c'est son principal défaut.

COMBIEN DE FOIS...

Chervet, à trente ans passés, possède encore sa vitalité d'adolescent. C'est que, chez lui, la technique a toujours primé devant toute autre forme de boxe. Il l'a prouvé une nouvelle fois à ceux qui en doutaient encore. Même McCluskey a dû se rendre à l'évidence. Insaissable, Chervet a mené ce championnat à sa guise, étalant ses qualités habituelles, encore enrichies et améliorées par rapport à ses dernières sorties. Chez lui, vitesse et précision sont des termes indissociables. Maîtrise rime avec remises. Des remises foudroyantes, décochées en contre le plus souvent et capables de renverser la situation au moment où l'adversaire semble prendre l'ascendant. Combien de fois McCluskey n'a-t-il pas été arrêté net dans son élan, alors qu'il s'apprêtait à ajuster Chervet dans les cordes?

QUI OSERA ?
Et maintenant? Avant le combat, Charly Buhler avait clairement laissé entendre qu'en cas de victoire de Chervet, tous deux étaient fermement décidés à affronter l'un des deux champions du monde. Le pari sera-t-il tenu? A priori, la question principale est celle de l'organisation. Une affaire de «gros sous». Qui osera faire venir Borkorsor (WBC) du fond de sa Thaïlande ou Ohba (WBA) de son lointain Japon? Qui en prendra le risque?
Il serait bien regrettable, pourtant, que Chervet se voie privé de ce droit pour une question administrative et financière. Il est le champion d'Europe de la technique. Il pourrait devenir le champion du monde de la non-violence. Mais qu'on lui donne sa chance.

Bertrand DUBOUX

novotel

PERDEZ LA TÊTE POUR UN SOIR SANS FAIRE DE FOLIES

NOVOTEL NEUCHÂTEL-EST, route de Berne, 2075 THIELLE
Tél. 33 57 57

Ouvert tous les jours jusqu'à minuit
60 chambres * Restaurant-Grill * Salle de conférences * Piscine * Parking

BUFFET SAINT-SYLVESTRE
Dimanche 31 décembre, dès 20 heures

LA COUPE DE CHAMPAGNE

LE BUFFET DE LA SAINT-SYLVESTRE 1972
AVEC UN METS CHAUD:
LE CANARD AUX OLIVES ET NAVETS

CAFÉ ET LIQUEURS

ET DÈS 24 HEURES
LA GRATINÉE LYONNAISE

VINS:
NEUCHÂTEL BLANC J. GRISONI
SAINT-ÉMILION DE BORDEAUX
A DISCRETION

Danse de 21 h à l'aube - Cotillons à gogo

Fr. 55.-

MENU NOUVEL-AN
Lundi 1er janvier 1973, à midi

COUPE DE CHAMPAGNE

GRATIN DE FRUITS DE MER

SALADE AUX NOIX

CARRÉ D'AGNEAU A LA PROVENCALE
TOMATE GRILLÉE
POMMES PERSILLÉES
HARICOTS VERTS AU BEURRE

PLATEAU DE FROMAGES

SABAYON AU MARSALA

CAFÉ

VINS:
NEUCHÂTEL BLANC J. GRISONI
SAINT-ÉMILION DE BORDEAUX
A DISCRETION

Fr. 40.-

Tout compris

Le parapluie actuel

"Knirps-étui miniMINI"

le plus petit Knirps qu'on puisse trouver:

avec garantie

biedermann
maroquinier Neuchâtel

SKIEURS!

LE SKI-CLUB NEUCHÂTEL VOUS PROPOSE:

7 leçons, dont une GRATUITE à TÊTE-DE-RAN.

Les jeudis 11, 18, 25 janvier 1973 et 1, 8, 15 et 22 février 1973 à 20 h 30.

PRIX (déplacements non compris):
Membres du club: seniors Fr. 18.—; juniors Fr. 15.—.
Non-membres: seniors Fr. 25.—; juniors Fr. 20.—.

PAIEMENT: CCP «Ski-Club Neuchâtel» 20-2072.

TRANSPORT: Autocars Wittwer, départ devant le Palace, à 19 h 30, avec arrêts Chaumière, Rosière et Vauseyon.

RENSEIGNEMENTS: Ed. Quinche, tél. 25 55 34, ou auprès du secrétaire, tél. 24 75 86.

Quel plaisir de voir les programmes avec un **TÉLÉVISEUR COULEUR**

Le plus grand choix des meilleures marques
PHILIPS - MEDIATOR - NOVAK - CARAD - SABA - LÆWE-OPTA - SONY
HITACHI à partir de Fr. **1380.-**

Livrables tout de suite - Installés par nos spécialistes

FACILITÉS DE PAIEMENT - LOCATION
Service rapide et consciencieux
garantie de la meilleure qualité!

Jeanneret & C^{ie} sa
Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

SPECTACLE DES FÊTES DE L'AN
(hors abonnement)
THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL à 20 h 30

31 décembre 1972 et 13 janvier 1973

LE SERIN MUET
1 acte dada de Georges Ribemont - Dessaignes

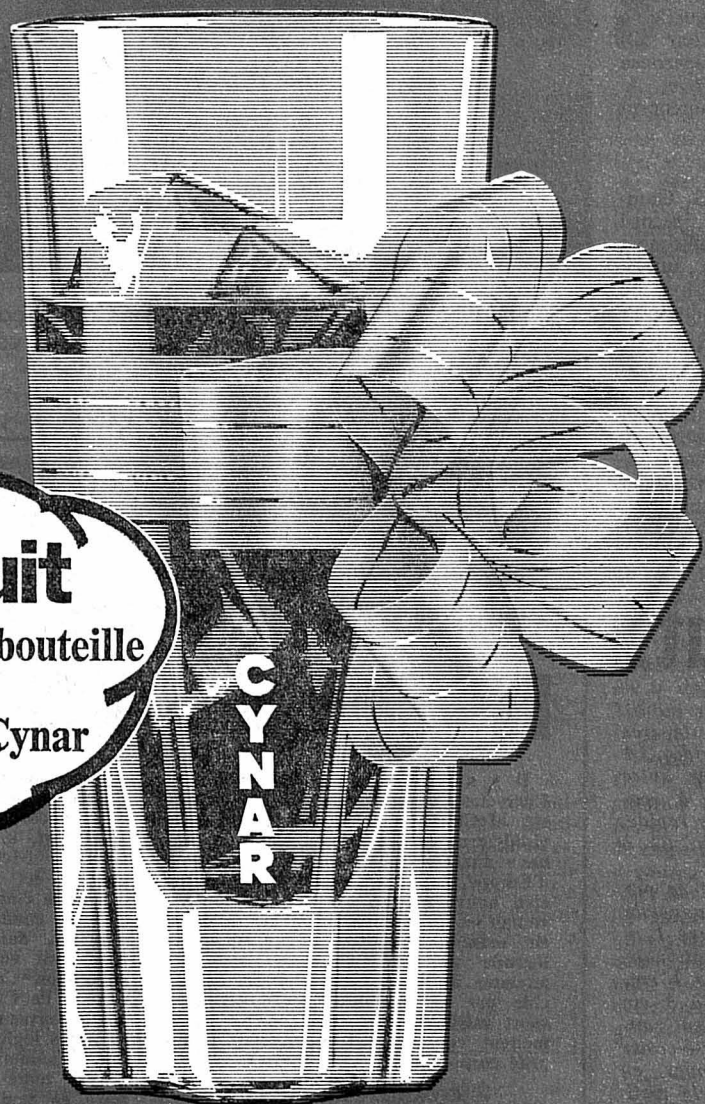
MÉDOR comédie en trois tableaux
de Roger Vitrac

Location: agence Strübin, tél. 25 44 66 et à la caisse du théâtre dès 20 h, tél. 25 21 62. Prix des places: Fr. 4.— à Fr. 12.—. Réduction aux apprentis et étudiants: bons de réduction MIGROS.

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

CYNAR

Action de Fêtes



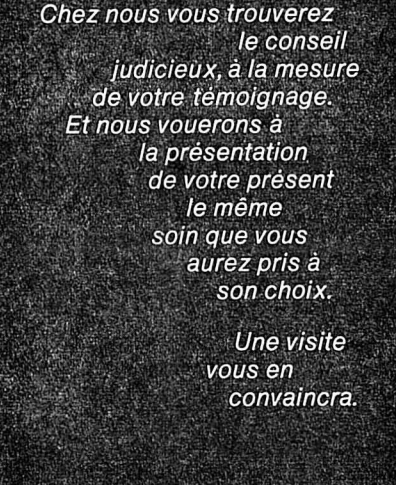
gratuit
avec chaque bouteille
le nouveau
verre Cynar

UNE MONTRE
UNE BAGUE
UNE PENDULE
UNE CHEVALIERE
UN COLLIER
UN BIJOU
UN BRACELET
UN REVEIL

... autant d'occasions de marquer votre affection et d'offrir un cadeau élégant et prestigieux.

Chez nous vous trouverez le conseil judicieux, à la mesure de votre témoignage. Et nous vouerons à la présentation de votre présent le même soin que vous aurez pris à son choix.

Une visite vous en convaincra.



Sansant
HORLOGER-BIJOUTIER-ORFÈVRE
NEUCHÂTEL
RUE ST. HONORÉ 3

HÔTEL DU SOLEIL

Pour les fêtes...

<p>Samedi 30 décembre 1972 MENU à Fr. 27.— service compris sans 1er plat Fr. 23.50</p> <p>Le Consommé madrilène La Quiche au saumon Les Trois Filets Gastronomes Les Nouilletes au beurre La Salade mimosa Le Parfait glacé Suchard</p> <p>DANSE A LA SALLE A MANGER DES 20 HEURES 1er ÉTAGE</p> <p>Nous souhaitons à toutes et à tous une BONNE ET HEUREUSE ANNÉE Famille E. Droz-Morard</p>	<p>Dimanche 31 décembre 1972 MENU DE GALA DANSANT à Fr. 35.—, service compris</p> <p>La Tortue claire en tasse La Truite Fernant Point Le Tournedos Beaugency Les Pommes dauphines La Bouquetière de légumes Le Vacherin glacé « Bonne Année »</p>	<p>Lundi 1er janvier 1973 MENU DU NOUVEL-AN à Fr. 23.—, service compris sans 1er plat Fr. 19.50</p> <p>La Poire avocat aux fruits de mer L'Oxtail clair au sherry Le Canard à l'orange Les Pommes duchesse La Salade mêlée La Mandarine givrée</p> <p>Tél. 25 25 30</p>
--	---	--

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
TEL. 25 66 20
25 66 21
SEYON 5

Margot

Nos grandes spécialités pour les Fêtes de fin d'année

présentées dans le cadre de notre nouvelle boucherie

<p>Jambon fumé Noix de jambon fumées Palettes fumées Salami Jambon cuit Jambon de campagne Porc frais 1er choix Couronne de côtelettes Roastbeef cuit Terrine de foie</p>	<p>Langues de bœuf fraîches, salées et fumées Langues de veau Quenelles de veau Grand choix de veau Rognonnade de veau Notre spécialité de viande d'agneau Bœuf 1er choix : Filets de bœuf</p>	<p>Entrecôte Rumpsteak Notre renommée : Fondue bourguignonne Fondue chinoise Fondue charolaise Sauce pour vol-au-vent Volailles de choix Dindes fraîches Dindes farcies Poulets, poulardes Lapins frais</p>
---	--	---

CERCLE NATIONAL
PLACE PURY
RÉVEILLON
de SAINT-SYLVESTRE
Grande ambiance - Danse - Cotillons - Consultez notre menu.
Tél. 24 08 22.

MENUISERIE
DECOPPET et Cie
Evoile 69 - Tél. 25 12 67

Restaurant de la Grappe
La Coudre
Neuchâtel

SAINT-SYLVESTRE
et 1er janvier
comme d'habitude :

Notre carte
de spécialités italiennes

Composez vous-mêmes votre menu mais réservez votre table !
L. MARINI
Tél. 33 26 26

CYNAR

Pour vos invités de Fêtes

Cynar, le bitter-apéritif à base d'artichauts

24 AU 31 DÉCEMBRE 1972

DEUXIÈME GRANDE EXPOSITION



Les meilleures voitures sport-prototypes de l'année. La monstrueuse «Can Am» de l'Ecurie Bonnier.
Les motos de course actuelles et anciennes. La «March» pilotée par le champion d'Europe de la montagne Xavier Perrot

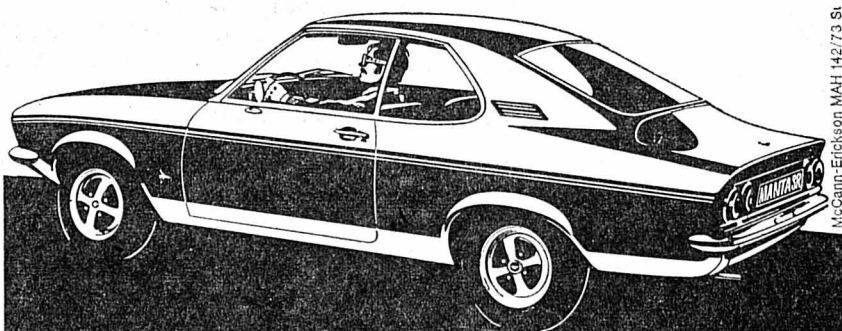
Seront présents les champions
Albert Courajod, le 26 décembre 1972
Luigi Taveri, le 30 décembre 1972

Présentation de nombreux films sur les sports motorisés

Heures d'ouverture: 24, 25 et 31 décembre, de 10 h. à 18 h.
26, 27, 28, 29 et 30 décembre, de 10 h. à 22 h.

Entrée: Adultes: Fr. 6.- Etudiants: Fr. 4.- Enfants: Fr. 2.50
Patronage: Organisation: CENTRE DE PILOTAGE DE LIGNIÈRES

G
A
R
A
G
E



103 ch /
0-100 en 12,1*

*Résultat d'un test de la Revue Automobile.

Manta SR. Un moteur 1,9 ltr. de 103 ch permettant de puissantes accélérations. Vitesse de pointe et sécurité. Freins à disque à l'avant. Châssis vedette. Direction précise. De la place pour toute la famille et ses bagages. Et le plus grand de tous les plaisirs offerts par la Manta: son prix. Accordez-vous donc un essai de la Manta SR.



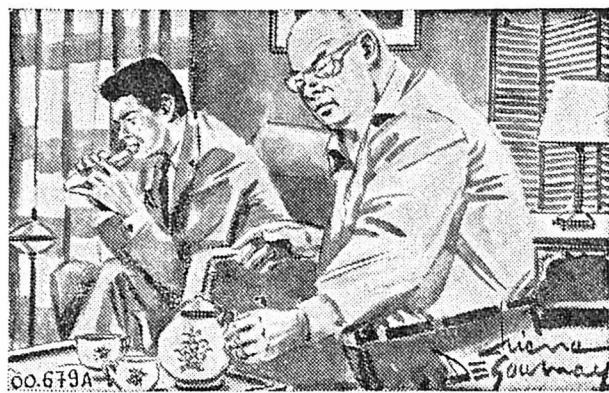
D U ROC Hauterive

☎ 33 11 44

OSS 117: DOUBLE BANG A BANGKOK

RÉSUMÉ : Le général Sri Rajavongk, chef de la police thaïlandaise, interroge Hubert Bonisseur de la Bath.

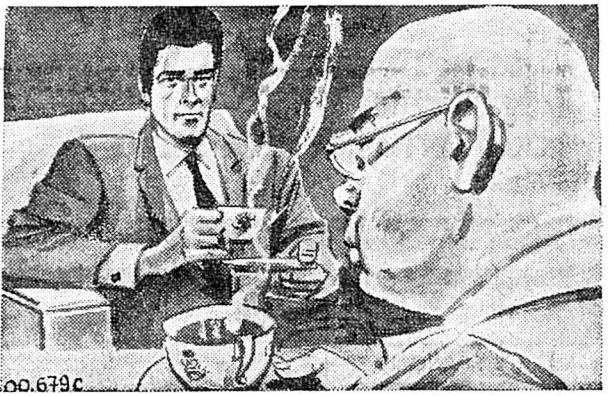
Entre le chat et la souris



On frappait à la porte. L'entrée d'un agent qui apportait le thé, avec un énorme sandwich, fit diversion et donna à Hubert le temps de réfléchir. Tandis que le général versait lui-même le thé dans les tasses, il dévora son sandwich, ce qui était une bonne raison de ne pas parler. « Auriez-vous un peu d'aspirine, Excellence ? » demanda-t-il quand il eut fini. « Vous avez mal à la tête ? » demanda Sri Rajavongk. « Oui, Excellence. Une brosse, dont j'ignore l'origine... » — « Vous ne vous souvenez réellement de rien ? » — « De rien, Excellence. » Sri Raavongk soupira, sortit d'un second tiroir un tube d'aspirine, et lui tendit. « J'espère que cela va raviver votre mémoire, » dit-il.



Hubert avala coup sur coup trois cachets, arrosés d'une gorgée de thé. « J'ai entendu dire, reprit le chef de la police, que vous vous intéressiez de très près à la conclusion possible de la tentative de coup d'Etat... » — « On ne vous a pas trompé, Excellence. Je suis journaliste, et mon métier m'oblige à chasser l'information, là où elle se trouve, comme à tenter de prévoir les événements pour mettre à même la chaîne de journaux que je représente de les annoncer avant la concurrence. »



« Peut-être aussi à les provoquer, M. Wilson ? » — « Non, Excellence ! protesta Hubert. Mes fonctions m'obligent à observer une neutralité absolue. » Sri Rajavongk l'observa à travers les verres de ses lunettes. « On m'assure, M. Wilson, que vous avez eu connaissance d'un important document qui se rapporte au colonel Samak Mongkolluksana ? » — « On ne vous a pas exactement informé, Excellence. Je sais seulement que ce document existe, et qu'il est entre les mains de mon directeur, à Washington. »



« Vous ignorez ce qu'il contient ? » — « Pas tout à fait, Excellence. Je crois savoir qu'il s'agit de la photocopie d'un contrat passé entre le colonel Mongkolluksana et les dirigeants de l'association dénommée « Dragon Rouge ». Sri Rajavongk garda le silence. « Mon directeur, poursuit Hubert, a l'intention de publier cette photocopie si le colonel prend le pouvoir. »

Demain : Sri Rajavongk passe aux confidences

HOROSCOPE

Journée sans grands aspects notables mais assez bonne dans l'ensemble.
Naissances : Les enfants de ce jour seront novateurs, intuitifs, et organisateurs.

BÉLIER (21/3 - 19/4)
Santé : Vous avez grand besoin de détente. **Amour :** Vous connaissez mal vos vrais amis. **Affaires :** Eclaircissez la situation rapidement.

TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé : Portez des sous-vêtements chauds. **Amour :** Voyez les choses sous un angle large. **Affaires :** Certaines épreuves vous stimuleront.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé : Buvez une tisane sédative avant de vous coucher. **Amour :** Faites un bon geste qui sera apprécié. **Affaires :** Consacrez-vous à l'essentiel.

CANCER (22/6 - 22/7)
Santé : Ne laissez pas un rhume sans soins. **Amour :** Il faut tenir les promesses faites. **Affaires :** Abandonnez les conceptions périmées.

LION (23/7 - 23/8)
Santé : Ne fatiguez pas votre vue. **Amour :** Les petits cadeaux entretiennent l'amitié. **Affaires :** Sachez tirer parti des événements.

VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé : Pratiquez quelques exercices de yoga. **Amour :** Voyez la réalité telle qu'elle est. **Affaires :** Tenez vos associés au courant de ce que vous faites.

BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé : Prenez un petit déjeuner copieux. **Amour :** Oubliez vos griefs et pardonnez. **Affaires :** Vous travaillez dans un excellent climat.

SCORPION (24/10 - 22/11)
Santé : Faites soigner vos dents abîmées. **Amour :** Songez surtout à l'avenir. **Affaires :** Votre adjoint vous décevra.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé : Remplacez le vin par des jus de fruits. **Amour :** Vos soupçons sont injustifiés. **Affaires :** Soyez maître de vos réactions.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé : Prenez le temps de mastiquer vos aliments. **Amour :** Votre bonheur dépend de vous. **Affaires :** Certains événements extérieurs vous influenceront.

VERSEAU (20/1 - 18/2)
Santé : Vous ne vous nourrissez pas suffisamment. **Amour :** Gardez vos ennuis pour vous. **Affaires :** N'éliminez pas toutes les affaires anciennes.

POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé : Soignez votre transpiration des pieds. **Amour :** Soyez exact à vos rendez-vous. **Affaires :** Libérez-vous de certaines obligations.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Salade niçoise
 Raie à la crème
 Pommes vapeur
 Yogourts

LE PLAT DU JOUR : Raie à la crème

Pour 6 personnes: 1 kilo de raie, 250 gr de champignons de Paris, 125 gr de beurre, 1 pot de crème fraîche, 2 jaunes d'œufs, 50 gr de farine, sel et poivre.
 Faites couper la raie en filets par votre poissonnier. Passez-les dans la farine. Faites-les cuire à feu doux dans 75 gr de beurre pendant une dizaine de minutes. Disposez-les ensuite dans un plat à four. Epluchez les champignons, lavez-les et essuyez-les. Coupez-les en deux et faites-les revenir à la poêle dans le reste du beurre. Salez et poivrez, garnissez les filets de raie avec les champignons. Déglacez la poêle avec de la crème fraîche, en tournant bien, sur feu doux. Hors du feu, ajoutez les jaunes d'œufs, salez et poivrez, nappez la préparation avec la sauce et laissez 8 minutes à four chaud. Vous pouvez garnir avec quelques câpres.

fruits cuits, eau minérale ou tisane diurétique.
 Le matin du réveil prenez un petit déjeuner consistant mais sans tartines qui gonfleraient votre estomac. Buvez par exemple une tasse de thé et mangez deux œufs à la coque et une tranche de jambon.
 A midi et à 6 heures, buvez une tasse de bouillon. C'est tout jusqu'à l'heure du réveil. Vous devez vous sentir légère, parfaitement reposée, prête à affronter les fatigues d'une longue nuit. Mais vous ne devez pas non plus être affamée, car vous auriez tendance à vous jeter sur la nourriture.

Des fleurs et de la psychologie

Le cadeau, qu'il soit fleur, ou toute autre chose, ne doit pas être choisi en fonction de la position sociale ou financière de quelqu'un. Si l'on peut prendre en considération cet état de fait lors de certains cadeaux officiels, il faut en amitié n'en tenir compte que pour justifier l'effacement de la différence qui existe. Autrement dit, si vous offrez des fleurs à une amie qui vit modestement, à votre employée, votre concierge, choisissez-les avec autant de soin que si vous les destiniez à la femme de votre PDG. Il ne faut surtout pas leur donner à penser que, pour elles, un petit bouquet acheté à la hâte « est bien assez bon ».

Pour les dents : un peu de chewing-gum

Le chewing-gum nettoie le devant des dents, stimule la circulation dans les gencives, mais fait saliver donc augmente les dépôts de tartre et peut à la longue provoquer des gastrites.

A méditer

La femme dans la maison, c'est trois murs sur quatre.
 Proverbe yiddish

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL
EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie : Exposition Pologne, théâtre et société. Musée d'art et d'histoire : Exposition Picasso.
Galerie Ditesheim : Estampes des XIXe et XXe siècles.
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : Place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.
CINÉMAS. — Apollo : 14 h 45 et 20 h 30, Frenzy. 16 ans. 17 h 30, La Mélodie du bonheur. Enfants admis. Palace : 15 h ET 20 h 30, La Scoumoune. 16 ans.
Arcades : 14 h 30, 16 h 15 et 20 h 30, Les Charlots font l'Espagne. Enfants admis.
Rex : 15 h et 20 h 30, Moi, une Goupie. 18 ans.
Studio : 14 h 15, 16 h 15 et 20 h 30, L'Apprentie sorcière. Enfants admis.
Bio : 15 h, 18 h 40 et 20 h 45, Tintin et le lac aux requins. Enfants admis.

DANSE ET ATTRACTIONS
 L'ABC jusqu'à 3 h
 L'Escale jusqu'à 3 h
 La Rotonde jusqu'à 3 h

DANCINGS
 Le Corsaire jusqu'à 2 h
 Spot bar jusqu'à 2 h
 Big Ben bar jusqu'à 2 h
 Red club jusqu'à 2 h
 La Prairie jusqu'à 2 h

Pharmacie d'office : K. Kreis, Croix-du-Marché. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence. Service des urgences médicales de midi à minuit.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - la Côte, W. Gauchat, Peseux, 31 11 31.

AUVERNIER
Galerie Numaga I : Costa Alex, U.S.A., collages.
Galerie Numaga II : André Ramseyer Neuchâtel, sculptures.

COLOMBIER
Cinéma Lux : 20 h 15, L'Affaire Chapman.

PESEUX
Cinéma de la Côte : 20 h 30, Homo eroticus (en français).

Maculature
 soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

16.30 (C) Ecran de fêtes
 18.00 Téléjournal
 18.05 (C) Feu vert
 18.30 (C) Evasion
 18.50 (C) Colargol
 19.00 La caméra-témoïn... d'un certain sourire
 19.40 Téléjournal
 20.05 La caméra-témoïn... des photographes
 20.45 La caméra-témoïn... de leurs jours de fête
 22.45 Téléjournal
 22.55 (C) Coupe Spengler Norvège - Suisse
 24.00 env. Fin

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
 15.10 (C) Match contre la vie
 16.00 Fin
 19.00 (N) Actualités régionales
 19.20 (C) Colorix
 19.30 (C) Des chiffres et des lettres
 20.00 (C) I.N.F. 2
 20.30 (C) Les Rois maudits
 22.05 (C) Balla et le futurisme
 23.05 (C) I.N.F. 2 dernière

SVIZZERA ITALIANA

15.30 (C) La Coppa Spengler Da Davos
 17.30 (C) Remember
 18.10 Per i bambini
 19.05 Telegiornale
 19.15 (C) Animalì delle tenebre
 19.50 (C) Situazioni e testimonianze
 20.20 Telegiornale
 20.40 (C) 1972 in immagini
 21.40 Il verdetto
 22.35 (C) La Coppa Spengler
 23.00 Telegiornale

SUISSE ALÉMANIQUE

15.30 (C) Coupe Spengler
 17.45 La maison des jouets
 18.45 Fin de journée
 18.50 Téléjournal
 19.00 Situation politique de la semaine
 19.30 Forsyte Saga (2)
 21.05 Coupe Spengler
 22.30 Téléjournal

FRANCE I

12.30 Midi trente
 13.00 24 heures sur la une
 13.30 Cours de la Bourse
 13.35 Fin
 15.30 Emissions pour les jeunes
 18.30 Vivre au présent
 18.50 Pour les petits...
 19.00 Actualités régionales
 19.25 Réponse à tout
 19.45 24 heures sur la une
 20.15 Ces animaux qu'on appelle des bêtes
 20.30 Les Aventures de Pinocchio
 21.25 Magazine de 24 heures sur la une
 22.55 Récital international de piano
 23.25 24 heures dernière

ALLEMAGNE I

14.45, téléjournal. 14.50, le plus grand ballet du monde. 16.20, le podium. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, La Grande Erreur. 22.05, Les Faux. 22.50, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

15 h, informations. 15.05, le ski, un jeu d'enfant. 15.35, pour les petits. 16 h, Bas-de-Cuir. 17.25, météo, informations. 17.35, les coulisses TV. 18.05, plaque tournante. 18.35, les célébrités. 19.10, hypothèses. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, de nous à vous. 21.45, « servir le peuple ». 22.45, téléjournal, météo.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.50, le bonjour de Colette Jean. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de presse. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, coups de chapeau. 11.05, crois-couvert. 12 h, le journal de midi, à midi-miroir. 14.05, réalité. 15.05, concert chez soi.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, kaléidoscope hollandais. 9.30, disques des auditeurs. 11.05, l'orchestre de la radio. 12 h, Hardy Schneiders et le Combo R. Pellegrino. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, alimentation des personnes âgées. 14.30, chansons russes. 15.05, de maison en maison.

16.05, émission médicale. 16.30, thé-concert. 17.30, pour les enfants. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports. 19.15, actualités. 20 h, chœurs suisses. 20.20, mélodies populaires. 20.45, Boccaccio, opérette, extrait. 21.30, entretien avec des jeunes écrivains suisses. 22.25, jazz d'Amérique. 23.30, divertissement populaire.

BIBLIOGRAPHIE

Anthony Burgess
L'ORANGE MÉCANIQUE
 (Robert Laffont)

Roman de la violence, rédigé dans un étrange sabbat qui ne ressemble que de loin au français, ce serait là le livre du désespoir de notre temps, s'il n'éclairait d'humour à chaque page, au point d'en être profondément à sa façon, lâché par ses « drogues » (ses copains) et arrêté par les miliciens de la « rosse » (la police) pour être jeté dans une autre violence, celle des prisons. Civilisation d'aveugles titubant et distribuant ou recevant des coups dans une nuit absolue.

MOTS CROISÉS

Problème du No 900

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

VERTICALEMENT

1. Un morceau pour deux. — Elle retient au rivage. 2. Considérée. 3. Possessif. — Entouré. 4. Forme d'auxiliaire. — Issue. 5. Vibrantes. — Triste, on le méprise. — Spirantes. 6. Sorte de bosse. — Voiles. 7. Héros danois d'une chanson épique. — Triste. 8. Huiles volatiles. — Pour lier la majeure à la mineure. 9. Fruit qu'on mange blet. — Étable. 10. Sur une peau d'âne. — Légers, aériens.

Solution du No 899

1	F	E	S	T	I	V	I	T	E
2	A	M	O	R	C	A	I	C	A
3	E	L	I	A	D	R	U	S	
4	N	U	O	R	G	I	E	S	
5	E	T	C	E	U	G	E	N	E
6	O	E	I	L	E	N	O	N	
7	G	D	E	P	R	E	C	I	A
8	E	T	R	O	I	E	R	G	
9	N	E	O	N	T	I	N	E	E
10	E	R	R	E	M	E	N	T	S

HORIZONTALEMENT

1. Qui ne s'astreint à aucune règle. 2. Qui ne fait pas un pli. — Casées. 3. Ils ornent des chapiteaux. — Ficelle de métier. 4. L'épouse malheureuse de Pierre de Portugal. — Se tient près de la rampe. 5. Le baste en est un. — Région montagneuse de l'Afrique septentrionale. — Terme de tennis. 6. Pâte alimentaire moulée. 7. Bas pour des fillettes. — Au nord des monts Cheviot. 8. Viscère double. — Note. — Midas en faisait par simple contact. 9. Guides. — Bien malade quand elle perd une dent. 10. Vieux jetons.

SUPERMAN



**La rue de la Gare,
la rue de la Boine,
les Terreaux,
les Bercles,
les Fausses-
Braves,**

**WINECAVES TEL. 039
24 10 73**

**PALAIS
WINE
WEN NEUCHÂTEL**

toutes vous
conduisent
chez
nous!

OUVERTURE Lundi au vendredi : 0700-1200
1330-1830
ou
Samedi : 0800-1200
1300-1700
Fermé le mercredi après-midi

ARCADES
25 78 78

**PLUS COMIQUE...
ÇA N'EST
PAS POSSIBLE!**

**Du rire...
Encore du
rire...
Toujours du
rire!**

**UNE EXPLOSION
DE GAGS!**

HORAIRE :

TOUS LES SOIRS : 20 H 30

14 h 30 - 16 h 15
Les Jeudi 28.12, vendredi 29.12,
mardi 2 janvier, mercredi 3 jan-
vier

14 h - 15 h 45 - 17 h 30
Les samedi 30.12, dimanche
31. 12, lundi 1er janvier

**UN FILM
QUI
TIENT
CE QU'IL
PROMET**

**LES CHARLOTS
FONT
L'ESPAGNE**

**UNE FÉRIE DU NIVEAU
DE MARY POPPINS**

ENFANTS ADMIS

Un WALT DISNEY
qui ravira
grands et petits!

Eglantine
et son balal
magique
vous feront rire
aux larmes...

STUDIO
25 30 00

TOUS LES SOIRS
20 H 30

14 h 15 - 16 h 15
Les Jeudi 28, vendredi 29,
mardi 2, mercredi 3

14 h - 16 h - 17 h 30
Les samedi 30, diman-
che 31, lundi 1er

L'APPARENCE S'OPACITE

Un film
qui combine
adroitement
la photographie
et le dessin animé

ENFANTS ADMIS

Un WALT DISNEY
qui ravira
grands et petits!

Eglantine
et son balal
magique
vous feront rire
aux larmes...

HÔTEL DU CHEVAL-BLANC
Tél. 33 30 07 **SAINT-BLAISE** Tél. 33 30 07

Dîner dansant de la Saint-Sylvestre
avec l'orchestre TED ET ENRICO

MENUS

SAINT-SYLVESTRE
Tortue clair Hawai
Filets de palées du lac Rosine
ou
Croustade de ris de veau
Princesse
Entrecôte double grillée
Sauce Bordelaise
Assortiment de légumes
Pommes gaufrettes
Salade panachée
ou
Filets mignons de chevreuil
aux morilles
Petits pois à la française
Nouilles
Salade panachée
Bombe Bonne Année
Fr. 40.—

NOUVEL-AN
Consommé au cherry
Paillettes diabolées
Filets de perches meunière
aux champignons
ou
Filets de palées du lac Rosine
Canetons de Nantes à la lyonnaise
Petits pois et marrons
Pommes croquettes
Salade panachée
ou
Gigot de chevreuil chasseur
Choux de Bruxelles aux marrons
Salade panachée
Parfait glacée mandarine
Fr. 28.—

DANSE, COTILLONS ET SERVICE COMPRIS Veuillez réserver votre table
Se recommande : Jean Fetscherin, chef de cuisine.

Centre culturel neuchâtelois
Pommiers 9
29, 30, 31 décembre 1972, à 21 h

CABARET
de
NOUVEL-AN

Sketches de Cami et Cavanna présentés par des comédiens
du Centre culturel neuchâtelois et la troupe « Le Mûrit-Blé »
de Delémont.

Les 29 et 30, banc d'essai pour jeunes chanteurs
Le 31, l'orchestre

**THE SOUL
MESSENGERS**

Entrée : Fr. 7.—. Etudiants, apprentis, AVS Fr. 5.—.
ANAT : Fr. 3.—. Réservation tél. 25 90 74.

DOUBLURES
CENTRE DE COUTURE
BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9
NEUCHÂTEL

**RESTAURANT
RICHELIEU
NEUCHÂTEL**

C. CUPILLARD G. SORET
ruelle du Port. Tél. 25 55 58

**SOUPER
AUX CHANDELLES**

SYLVESTRE
Dimanche 31 décembre

ENTRÉE DES GOURMETS
CONSOMMÉ ROYALE
LANGOUSTE A L'AMÉRICAIN
RIZ PILAW
LE COUP DU MILIEU
CŒUR DE CHAROLAIS
SAUCE PÉRIGUEUX
POMMES CROQUETTES
SALADE DE DOUCETTE
PLATEAU DE FROMAGES
SURPRISE SAINT-SYLVESTRE

Menu Fr. 40.—
service compris
Salle décorée, musique,
ambiance de fête
Scotch et Corsaire ouverts
jusqu'à l'aube

REX

**DÈS AUJOURD'HUI
SEXYCOLOR PARLÉ FRANÇAIS
18 ANS**

**MOI, UNE
GROUPIE**

**LA FILLE ENTRE
"BEAT AND BED,"**

**AVEC NOS VŒUX
BIEN SINCÈRES
POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE**

bio

Judi - vendredi 15 h - 18 h 40 - 20 h 45
Samedi 15 h

1re VISION En couleurs EN FRANÇAIS
VISIBLE POUR TOUS 3me SEMAINE

Tintin dans de nouvelles aventures qui amuse-
ront et passionneront tous ses fidèles amis,
quel que soit leur âge

27, fbg du Lac
Téléphone 25 88 88

Vendredi **NOCTURNE à 23 h - LA SUÈDE PRÉSENTE EN 1^{re} VISION**
Samedi **LES AVENTURES D'UN PRODUCTEUR
DE FILMS «ROSES»** Parlé en français - Admis dès 18 ans

Les célèbres
**TINTIN
et MILOU
de HÉRGÉ**

dans un grand
dessin animé
en couleurs

**TINTIN
LE LAC AUX REQUINS**

PALACE

COULEURS

La direction et le personnel présentent à leur fidèle clientèle une bonne et heureuse
année 1973

JEAN-PAUL BELMONDO - CLAUDIA CARDINALE - MICHEL CONSTANTIN
dans
LA SCOUMOUNE

Le nouveau film de JOSÉ GIOVANNI

La guerre des gangs menée sans pitié par le clan des Marseillais
« LA SCOUMOUNE » dans l'argot du milieu : celui qui porte poisse
« LA SCOUMOUNE » c'est aussi celui qui abat tous ses adversaires
et « LA SCOUMOUNE » c'est BEBEL, le roi des truands

UN SUSPENSE, A VOIR DE LA PREMIÈRE A LA DERNIÈRE IMAGE

TOUS LES SOIRS à 20 h 30
JEUDI, MERCREDI, à 15 heures
SAMEDI, DIMANCHE, LUNDI
MARDI à 14 h 45 - 17 h 30

16 ANS
FAVEURS
SUSPENDUES

COURS DU SOIR

des Sociétés commerciales de la Ville de Neuchâtel

- Reprise des cours commerciaux et supérieurs lundi 8 janvier 1973
- Nouveaux cours de langue française Degré débutants : inscriptions lundi 8 janvier, à 20 h, Ecole de commerce Degré moyen : inscriptions mardi 9 janvier, à 20 h, Ecole de commerce
- Cours de langue française pour débutants avec laboratoire : inscriptions lundi 8 janvier, à 20 h, collège du Mail

UNION COMMERCIALE Coq-d'Inde 24 Tél. 25 32 39

SOCIÉTÉ SUISSE DES EMPLOYÉS DE COMMERCE Orangerie 8 Tél. 25 22 45

APOLLO
25 21 12

CHAQUE JOUR 14 h 45 et 20 h 30

NOTRE EXCELLENT PROGRAMME DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Eu couleurs 16 ans Faveurs suspendues

ALFRED HITCHCOCK

FRENZY

En grande première!

Un film choc réalisé par le roi du suspense!

APOLLO
25 21 12

CHAQUE JOUR 17 h 30

JULIE ANDREWS dans
LA MELODIE DU BONHEUR

En couleurs

Le plus joyeux divertissement du monde
Un enchantement total

ENFANTS ADMIS

POUR TOUT SAVOIR... AUTOUR DU MONDE... POUR TOUT SAVOIR

Rationnement en URSS

MOSCOU (AFP). — Un système de rationnement de certains produits alimentaires a été institué depuis plusieurs semaines dans les régions de l'URSS qui ont souffert cet été de mauvaises conditions climatiques.

BONS D'ALIMENTATION

Des bons d'alimentation pour la viande, le beurre et les pommes de terre ont été distribués par le poste aux populations de Yaroslavl, Kazan, Ivanovo, Astrakhan, Briansk. L'achat du beurre, par exemple, est limité à 250 grammes par semaine et par personne. La population d'Astrakhan n'a droit qu'à 250 grammes de beurre par mois.

La Roumanie et sa défense

BUCAREST (AP). — Le gouvernement roumain a présenté mercredi un projet de loi en vertu duquel seuls les dirigeants roumains seront autorisés à décider des questions intéressant la défense nationale — excluant ainsi toute possibilité d'une ingérence extérieure.

PAS D'ENNEIGEMENT

A Moscou, où la nouvelle s'est répandue rapidement, on déclare que le rationnement concerne essentiellement les régions touchées l'année dernière par les intempéries, et que les mesures ont été prises dans l'éventualité d'une nouvelle mauvaise année agricole.

MONTAGNES

A la Chaux-de-Fonds De nouveau le feu à Cridor

Vers 18 h 50, à Cridor S.A., le feu s'est déclaré dans une trémie contenant des cartons et des débris prêts à être incinérés. Une équipe de pompiers équipés de masque à gaz et d'extincteurs a pu venir à bout de ce sinistre.

Le Locle Etat civil du 22 décembre

Naissances : Lezzi, Yvan, fils de Salvatore-Maria-Antonio, commerçant et de Maria née Salemi; Othenin-Girard, Christine, fille de Edy, électronicien et de Hildegarde née Widmer; Vuillequez, Sylvie-Lisette-Christiane, fille de Daniel-Marcel-Jean, mécanicien et de Simone-Eliane née Aellen.

(26 décembre)

Décès : Carnet, Florence-Henriette, née le 8 janvier 1901, célibataire, ménagère. Naissances : Valvasori, Adriano, fils de Most, monteur en charbonnage, et de Alda née Rossi; Vava, Sara, fille de Antonio, décolleteur, et de Fiorella née Petrucci.

Fusillade à Londres : un mort, trois blessés

LONDRES (AFP). — Une fusillade entre un policier et cinq bandits, qui venaient de dérober 25.000 livres dans une banque londonienne, a fait un mort et trois blessés en plein quartier des ambassades, à Kensington.

Les bandits, qui avaient blessé par balles un client de nationalité yougoslave à l'intérieur de l'établissement bancaire après s'être emparés de la caisse, ont été interceptés par un policier armé chargé de la protection d'une légation voisine. Au cours d'un échange de coups de feu, le représentant de l'ordre, bien que légèrement blessé au bras, réussissait à toucher deux des fugitifs. L'un, assez grièvement atteint, était abandonné quelques instants plus tard dans une camionnette par ses compagnons, qui, après avoir changé de véhicule, échappaient de justesse à une patrouille de police. L'autre était retrouvé mort dans un « parking » de Kensington.

Mintoff lance un ultimatum à la Grande-Bretagne

LA VALETTE (AFP-Reuters). — M. Dom Mintoff, premier ministre de Malte, a déclaré mercredi au parlement qu'il accordait jusqu'à dimanche prochain à la Grande-Bretagne pour augmenter les redevances qu'elle verse au titre de loyer de ses installations militaires dans l'île.

Sinon, a ajouté M. Mintoff, la Grande-Bretagne devra retirer ses forces de Malte.

De source britannique, on indiquait, peu avant l'annonce de cet ultimatum, que les gouvernements maltais et britannique poursuivaient leurs échanges diplomatiques pour résoudre le conflit portant sur les bases militaires dans l'île stratégique de la Méditerranée. Le gouvernement de Londres, déclarait-on, n'est pas disposé à payer des sommes supérieures à celles prévues aux termes du contrat conclu avec Malte en mars dernier.

Il y a quelques semaines, les autorités de la Valette avaient demandé un versement additionnel d'un million de livres sterling par an pour compenser les pertes au change enregistrées depuis que le Royaume-Uni a décidé de laisser flotter la livre.

Londres soutient que l'accord de mars ne prévoyait pas un tel ajustement et entend en respecter les clauses au pied de la lettre.

Mont-Blanc : alpinistes blessés

SAINT-GERVAIS (AFP). — Trois alpinistes, deux femmes et un homme, ont été emportés, mercredi, par une avalanche au pied de la face nord du Mont-Toudu, dans le massif du Mont-Blanc. Les deux femmes, originaires de la région parisienne, ont été grièvement blessées, l'une d'elles souffrant d'une fracture du fémur. Leur compagnon n'a pas été touché et c'est lui qui, redescendant dans la vallée, a pu donner l'alerte.

Malgré les conditions atmosphériques défavorables, un hélicoptère a pu se poser à proximité des deux blessés qui ont été transportés à Sallanches.

Informations suisses

Promotions militaires (officiers supérieurs)

Le département militaire fédéral vient de publier les mutations intervenues dans le corps des officiers supérieurs au 1er janvier 1973. Nous donnons les noms des officiers intéressant la Suisse romande :

Etat-major général : Au grade de colonel : Jacques Michel, Corseaux; Raphaël Barras, Fribourg. Au grade de lieutenant-colonel : Bernard Chatelan, Prévèreges; Louis Margot, Lausanne; Jacques Cornut, Bâle; Pierre Rochat, Cheseaux-sur-Lausanne.

Service des transports : Au grade de colonel : Charles Reichler, Fribourg. Au grade de lieutenant-colonel : Erwin Kopp, Bière; Jean Zufferey, Sierre. Au grade de major : Jean-Pierre Jost, Saint-Livres.

Service des munitions : Au grade de colonel : Hans Stauffer, Moudon; Paul Dreyer, Fribourg. Au grade de lieutenant-colonel : André Favre, Pully; Claude Dubois, Zurich; Philippe Grandjean, Genève; Karl Naegeli, Bière; André Widmer, Berne. Au grade de major : Pierre-Eric Jaquero, Thoun.

Service du matériel : Au grade de colonel : Louis Margot, Amsteg; Albert Ruppen, Naers; Fritz Grether, Colombier; Eugène Hahner, La Convension.

Gendarmerie de l'armée : Au grade de major : Gaston Crosset, Lausanne.

Poste de campagne : Au grade de lieutenant-colonel : Pierre Burnier, Lausanne.

Justice militaire : Au grade de colonel : Albert Morand, Wabern. Au grade de lieutenant-colonel : Pierre Dinichert, Genève. Au grade de major : Gilbert Schwaar, Lausanne; Hans Haery, Thonex; Karl Taennler, Lausanne; Gilbert Sepey, Sion; Jean-François Leuba, Chexbres.

Troupes mécanisées et légères : Au grade de colonel : Hans Bangerter, Busswil. Au grade de major : Bertrand de Mural, Genève; Robert Briner, Genève; Wilhelm Wachtli, Genève.

Artillerie : Au grade de colonel : Pierre Christe, Delémont; René Planche, Begnins. Au grade de lieutenant-colonel : André Ory, Bière; Pierre Blanc, Bâle.

Troupes de défense contre avions : Au grade de lieutenant-colonel : Henri Cribiez, Lucerne. Au grade de major : André Auberson, Meyrin.

Troupes du génie : Au grade de lieutenant-colonel : Peter Forrer, Le Mont-sur-Lausanne.

Troupes de transmission : Au grade de colonel : Germain Crettol, La Tour-de-Peilz. Au grade de lieutenant-colonel : Jean-Jacques Willi, Stuckisau; Claude Racine, Zurich; Raymond Germain, Genève.

Service de protection AC : Au grade de major : Alfred Fonjallaz, Prilly.

NORD-VAUDOIS AVENCHES

Au Conseil communal (c) Le Conseil communal d'Avenches a approuvé le budget pour 1973, prévoyant un déficit de 61.030 fr sur un total de dépenses de 2.767.810 francs. Le bureau du Conseil a été élu comme suit : MM. F. Baumann, président; Jean-Gaston Weber, vice-président; J.-P. Lauber, deuxième vice-président; scrutateurs : B. Giguat et M. Besson; scrutateurs suppléants : J.-P. Schwab et F. Leicht. Le Conseil a également désigné les membres de la commission de gestion. Le syndic, M. Xavier Chappatte, a confirmé le lancement d'un référendum contre le crédit de 8,5 millions de francs voté lors de la précédente séance. Il faudra recueillir 264 signatures pour qu'il aboutisse, l'échéance étant fixée au 26 décembre. Le Conseil a chargé la municipalité de mettre tout en œuvre pour expliquer le projet de construction d'un ensemble scolaire en sous-ville à la population.

Service des transports : Au grade de colonel : Charles Reichler, Fribourg. Au grade de lieutenant-colonel : Erwin Kopp, Bière; Jean Zufferey, Sierre. Au grade de major : Jean-Pierre Jost, Saint-Livres.

Service des munitions : Au grade de colonel : Hans Stauffer, Moudon; Paul Dreyer, Fribourg. Au grade de lieutenant-colonel : André Favre, Pully; Claude Dubois, Zurich; Philippe Grandjean, Genève; Karl Naegeli, Bière; André Widmer, Berne. Au grade de major : Pierre-Eric Jaquero, Thoun.

Service du matériel : Au grade de colonel : Louis Margot, Amsteg; Albert Ruppen, Naers; Fritz Grether, Colombier; Eugène Hahner, La Convension.

Gendarmerie de l'armée : Au grade de major : Gaston Crosset, Lausanne.

Poste de campagne : Au grade de lieutenant-colonel : Pierre Burnier, Lausanne.

Justice militaire : Au grade de colonel : Albert Morand, Wabern. Au grade de lieutenant-colonel : Pierre Dinichert, Genève. Au grade de major : Gilbert Schwaar, Lausanne; Hans Haery, Thonex; Karl Taennler, Lausanne; Gilbert Sepey, Sion; Jean-François Leuba, Chexbres.

Troupes mécanisées et légères : Au grade de colonel : Hans Bangerter, Busswil. Au grade de major : Bertrand de Mural, Genève; Robert Briner, Genève; Wilhelm Wachtli, Genève.

Artillerie : Au grade de colonel : Pierre Christe, Delémont; René Planche, Begnins. Au grade de lieutenant-colonel : André Ory, Bière; Pierre Blanc, Bâle.

Troupes de défense contre avions : Au grade de lieutenant-colonel : Henri Cribiez, Lucerne. Au grade de major : André Auberson, Meyrin.

Troupes du génie : Au grade de lieutenant-colonel : Peter Forrer, Le Mont-sur-Lausanne.

Troupes de transmission : Au grade de colonel : Germain Crettol, La Tour-de-Peilz. Au grade de lieutenant-colonel : Jean-Jacques Willi, Stuckisau; Claude Racine, Zurich; Raymond Germain, Genève.

Service de protection AC : Au grade de major : Alfred Fonjallaz, Prilly.

Troupes sanitaires : Au grade de colonel : Antoine Nussbaumer, Monthey. Au grade de lieutenant-colonel : Hans Reichen, Morat; Daniel Thommen, la Chaux-de-Fonds.

Service des transports : Au grade de colonel : Charles Reichler, Fribourg. Au grade de lieutenant-colonel : Erwin Kopp, Bière; Jean Zufferey, Sierre. Au grade de major : Jean-Pierre Jost, Saint-Livres.

Service des munitions : Au grade de colonel : Hans Stauffer, Moudon; Paul Dreyer, Fribourg. Au grade de lieutenant-colonel : André Favre, Pully; Claude Dubois, Zurich; Philippe Grandjean, Genève; Karl Naegeli, Bière; André Widmer, Berne. Au grade de major : Pierre-Eric Jaquero, Thoun.

Service du matériel : Au grade de colonel : Louis Margot, Amsteg; Albert Ruppen, Naers; Fritz Grether, Colombier; Eugène Hahner, La Convension.

Gendarmerie de l'armée : Au grade de major : Gaston Crosset, Lausanne.

Poste de campagne : Au grade de lieutenant-colonel : Pierre Burnier, Lausanne.

Justice militaire : Au grade de colonel : Albert Morand, Wabern. Au grade de lieutenant-colonel : Pierre Dinichert, Genève. Au grade de major : Gilbert Schwaar, Lausanne; Hans Haery, Thonex; Karl Taennler, Lausanne; Gilbert Sepey, Sion; Jean-François Leuba, Chexbres.

Troupes mécanisées et légères : Au grade de colonel : Hans Bangerter, Busswil. Au grade de major : Bertrand de Mural, Genève; Robert Briner, Genève; Wilhelm Wachtli, Genève.

Artillerie : Au grade de colonel : Pierre Christe, Delémont; René Planche, Begnins. Au grade de lieutenant-colonel : André Ory, Bière; Pierre Blanc, Bâle.

Troupes de défense contre avions : Au grade de lieutenant-colonel : Henri Cribiez, Lucerne. Au grade de major : André Auberson, Meyrin.

Troupes du génie : Au grade de lieutenant-colonel : Peter Forrer, Le Mont-sur-Lausanne.

Troupes de transmission : Au grade de colonel : Germain Crettol, La Tour-de-Peilz. Au grade de lieutenant-colonel : Jean-Jacques Willi, Stuckisau; Claude Racine, Zurich; Raymond Germain, Genève.

Service de protection AC : Au grade de major : Alfred Fonjallaz, Prilly.

Troupes sanitaires : Au grade de colonel : Antoine Nussbaumer, Monthey. Au grade de lieutenant-colonel : Hans Reichen, Morat; Daniel Thommen, la Chaux-de-Fonds.

Service des transports : Au grade de colonel : Charles Reichler, Fribourg. Au grade de lieutenant-colonel : Erwin Kopp, Bière; Jean Zufferey, Sierre. Au grade de major : Jean-Pierre Jost, Saint-Livres.

Service des munitions : Au grade de colonel : Hans Stauffer, Moudon; Paul Dreyer, Fribourg. Au grade de lieutenant-colonel : André Favre, Pully; Claude Dubois, Zurich; Philippe Grandjean, Genève; Karl Naegeli, Bière; André Widmer, Berne. Au grade de major : Pierre-Eric Jaquero, Thoun.

Service du matériel : Au grade de colonel : Louis Margot, Amsteg; Albert Ruppen, Naers; Fritz Grether, Colombier; Eugène Hahner, La Convension.

Gendarmerie de l'armée : Au grade de major : Gaston Crosset, Lausanne.

Poste de campagne : Au grade de lieutenant-colonel : Pierre Burnier, Lausanne.

Justice militaire : Au grade de colonel : Albert Morand, Wabern. Au grade de lieutenant-colonel : Pierre Dinichert, Genève. Au grade de major : Gilbert Schwaar, Lausanne; Hans Haery, Thonex; Karl Taennler, Lausanne; Gilbert Sepey, Sion; Jean-François Leuba, Chexbres.

Troupes mécanisées et légères : Au grade de colonel : Hans Bangerter, Busswil. Au grade de major : Bertrand de Mural, Genève; Robert Briner, Genève; Wilhelm Wachtli, Genève.

Artillerie : Au grade de colonel : Pierre Christe, Delémont; René Planche, Begnins. Au grade de lieutenant-colonel : André Ory, Bière; Pierre Blanc, Bâle.

Troupes de défense contre avions : Au grade de lieutenant-colonel : Henri Cribiez, Lucerne. Au grade de major : André Auberson, Meyrin.

Troupes du génie : Au grade de lieutenant-colonel : Peter Forrer, Le Mont-sur-Lausanne.

Troupes de transmission : Au grade de colonel : Germain Crettol, La Tour-de-Peilz. Au grade de lieutenant-colonel : Jean-Jacques Willi, Stuckisau; Claude Racine, Zurich; Raymond Germain, Genève.

Service de protection AC : Au grade de major : Alfred Fonjallaz, Prilly.

Troupes sanitaires : Au grade de colonel : Antoine Nussbaumer, Monthey. Au grade de lieutenant-colonel : Hans Reichen, Morat; Daniel Thommen, la Chaux-de-Fonds.

Service des transports : Au grade de colonel : Charles Reichler, Fribourg. Au grade de lieutenant-colonel : Erwin Kopp, Bière; Jean Zufferey, Sierre. Au grade de major : Jean-Pierre Jost, Saint-Livres.

Service des munitions : Au grade de colonel : Hans Stauffer, Moudon; Paul Dreyer, Fribourg. Au grade de lieutenant-colonel : André Favre, Pully; Claude Dubois, Zurich; Philippe Grandjean, Genève; Karl Naegeli, Bière; André Widmer, Berne. Au grade de major : Pierre-Eric Jaquero, Thoun.

Service du matériel : Au grade de colonel : Louis Margot, Amsteg; Albert Ruppen, Naers; Fritz Grether, Colombier; Eugène Hahner, La Convension.

Gendarmerie de l'armée : Au grade de major : Gaston Crosset, Lausanne.

Nouvelles économiques et financières

Croissance modérée de la production industrielle

Selon le bureau fédéral de statistique, l'indice de la production industrielle (1963 = 100) s'établit à 145 pour le 3ème trimestre de 1972. Cela équivaut à un taux de croissance de 2% par rapport à la période correspondante de l'année dernière. L'expansion reste ainsi dans les mêmes limites que les deux trimestres précédents (+ 3% et + 1%). Les phénomènes de stabilisation à un niveau élevé que l'on observait déjà au début de l'année 1971 se sont donc poursuivis. La cause principale en est le fait que la capacité de production arrive à épuiser dans maints secteurs; il faut vraisemblablement y ajouter pour certains groupes des influences conjoncturelles et des modifications de structure.

Le développement reste inégal d'une branche à l'autre. Abstraction faite de l'expansion exceptionnelle de l'industrie horlogère (+ 20%), qui doit être considérée, en partie du moins, comme une compensation des pertes subies l'année passée, l'écart entre les variations extrêmes est assez restreint (13%). Après l'horlogerie, c'est l'industrie du bois qui enregistre le plus fort taux de croissance (+ 7%). Au contraire, l'industrie du papier, ou plus précisément la mise en œuvre du papier, a subi la baisse la plus prononcée (- 6%). Dans l'industrie de

chimique. Pour les textiles, le taux de croissance (3%) est bien inférieur à celui des deux trimestres précédents. Le développement de 2% observé dans l'industrie de la pierre et de la terre n'est pas tout à fait conforme à ce que l'on espérait. Comme pour le 2ème trimestre, pendant lequel on a même assisté à une régression, ce phénomène s'explique par un changement de structure dans l'industrie du verre. Si l'on en croit les séries auxiliaires disponibles, la production du groupe des machines, qui était restée stationnaire le trimestre précédent, s'est accrue de 1%.

Concentration industrielle: plus d'avantages que d'inconvénients

Une des caractéristiques essentielles de la profonde mutation que connaît depuis plusieurs années le monde économique réside dans la fusion d'entreprises, c'est-à-dire dans le phénomène de la concentration industrielle. Mais cette évolution, née de l'intensification générale de la concurrence et de la nécessité d'endiguer la hausse incessante des coûts, soulève quelque inquiétude dans une partie de l'opinion publique, qui redoute que la constitution d'unités de production de plus en plus vastes reflète une aspiration au gigantisme et au monopole et mette en danger l'existence des petites et moyennes entreprises. On craint, plus particulièrement, une accélération des concentrations industrielles à la suite de l'accord de libre-échange avec la CEE récemment approuvé par le peuple suisse.

mûrement pesées dans chaque cas particulier. Je pense, a-t-il poursuivi, qu'une accélération des concentrations industrielles serait politiquement indésirable, mais je ne crois pas qu'elle se fera dans les proportions que beaucoup craignent. A l'avenir, les fusions seront essentiellement déterminées par l'évolution technique et l'importance des marchés. En outre, elles sont favorisées par l'actuelle pénurie de main-d'œuvre et par les prestations croissantes que l'on demande aux entreprises de fournir à leur personnel. Par ailleurs, M. Rüegg a dit que la concentration industrielle présente plus d'avantages que d'inconvénients pour les entreprises spécialisées petites et moyennes si celles-ci s'efforcent de suivre l'évolution technique. Mais il est indispensable qu'elles fassent preuve d'une grande souplesse et puissent s'adapter aux besoins des « grands ». Nos exportations à destination de grandes entreprises américaines nous ont permis d'acquiescer une certaine expérience à cet égard, et nous croyons pouvoir envisager l'avenir avec sérénité. L'expérience démontre qu'heureusement les grands ne sont pas seuls à profiter, mais que les avantages et les inconvénients sont partagés — comme c'est d'ailleurs également le cas entre grands et petits pays.

Dans le cadre d'une interview qu'il a récemment accordée à l'organe suisse allemandique de la Fédération suisse des travailleurs sur métaux et horlogers, M. H. Rüegg, conseiller national et président de l'Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie, a procédé à une mise au point sur ces sujets qui présente le plus haut intérêt.

Enfin, a déclaré M. Rüegg, nous n'ignorons pas l'averion qu'ont nombre de salariés pour les fusions. Pourtant, du point de vue matériel, elles leur apportent en règle générale des avantages. Le plus souvent elles consolident leur place de travail. Nul doute que les fusions d'entreprises soulèvent souvent, néanmoins, des problèmes humains, mais ce sont alors en particulier les cadres supérieurs qui sont concernés et moins les collaborateurs dans les ateliers. C.P.S.

ACCORD COMMERCIAL ENTRE L'ALLEMAGNE FEDERALE ET LA HONGRIE

L'Allemagne fédérale et la Hongrie viennent de signer un accord commercial et un texte réglant la coopération économique et technologique. L'accord prévoit une « augmentation importante » des échanges entre les deux pays qui doivent représenter cette année 1,5 milliard de marks.

Les facilités d'importations, ont été élargies de part et d'autre, mais les Hongrois espèrent que d'ici à l'expiration de l'accord commercial à long terme, en 1974, l'Allemagne fédérale aura totalement libéralisé ses achats en Hongrie.

LES CAPITAUX OUEST-ALLEMANDS A L'ETRANGER

Pour leurs investissements à l'étranger, les Allemands préfèrent la France. Celle-ci arrive en tête de tous les pays importateurs de capitaux allemands, avec 2800 millions de DM investis de 1952 à 1972 (dont 20% dans l'industrie chimique).

La Suisse et la Belgique arrivent immédiatement derrière; chacune ayant accueilli 2700 millions de DM. 2100 millions de DM ont été investis aux Etats-Unis; 2000 millions au Canada. L'Autriche et l'Espagne ont chacune accueilli 21.200 millions de DM de capitaux allemands. Et l'Angleterre arrive très loin derrière, avec seulement 733 millions de DM d'investissements allemands.

BULLETIN BOURSIER

Table with columns for NEUCHATEL, 22 déc., 27 déc. and various stock prices.

Table with columns for PARIS, 22 déc., 27 déc. and various stock prices.

Table with columns for 27 déc. and various stock prices.

Table with columns for LAUSANNE and various stock prices.

Table with columns for GENÈVE and various stock prices.

Table with columns for LONDRES and various stock prices.

Table with columns for BALE and various stock prices.

Table with columns for FRANCFORT and various stock prices.

Table with columns for Indice Dow Jones and various stock prices.

Table with columns for ZURICH and various stock prices.

Table with columns for NEW-YORK and various stock prices.

Table with columns for Cours des billets de banque étrangers and various stock prices.

Table with columns for Cours des billets de banque étrangers and various stock prices.

Table with columns for Cours des billets de banque étrangers and various stock prices.

Table with columns for Cours des billets de banque étrangers and various stock prices.

Table with columns for Cours des billets de banque étrangers and various stock prices.

Table with columns for Cours des billets de banque étrangers and various stock prices.

Table with columns for Cours des billets de banque étrangers and various stock prices.

Table with columns for Cours des billets de banque étrangers and various stock prices.

Table with columns for Cours des billets de banque étrangers and various stock prices.

Table with columns for Cours des billets de banque étrangers and various stock prices.

Table with columns for Cours des billets de banque étrangers and various stock prices.

Table with columns for Cours des billets de banque étrangers and various stock prices.

Table with columns for Cours des billets de banque étrangers and various stock prices.

Table with columns for Cours des billets de banque étrangers and various stock prices.

Table with columns for Cours des billets de banque étrangers and various stock prices.

Table with columns for Cours des billets de banque étrangers and various stock prices.

Table with columns for Cours des billets de banque étrangers and various stock prices.

Table with columns for Cours des billets de banque étrangers and various stock prices.

Table with columns for Cours des billets de banque étrangers and various stock prices.

Table with columns for Cours des billets de banque étrangers and various stock prices.

Table with columns for Cours des billets de banque étrangers and various stock prices.

Table with columns for Cours des billets de banque étrangers and various stock prices.

Table with columns for Cours des billets de banque étrangers and various stock prices.

Table with columns for Cours des billets de banque étrangers and various stock prices.

Table with columns for Cours des billets de banque étrangers and various stock prices.

Table with columns for Cours des billets de banque étrangers and various stock prices.

Table with columns for Cours des billets de banque étrangers and various stock prices.

Table with columns for Cours des billets de banque étrangers and various stock prices.

Table with columns for Cours des billets de banque étrangers and various stock prices.

Table with columns for Cours des billets de banque étrangers and various stock prices.

Table with columns for Cours des billets de banque étrangers and various stock prices.

Table with columns for Cours des billets de banque étrangers and various stock prices.

Table with columns for Cours des billets de banque étrangers and various stock prices.

Table with columns for Cours des billets de banque étrangers and various stock prices.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la ' FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale : Marc Wolfrath Rédacteur en chef : Jean Hostettler

Les incendies font rage à Hanoï et à Haiphong défendus par des centaines de missiles russes

Par Jean Leclerc du Sablon de l'agence France-press :

Le pilonnage de l'agglomération de Hanoï s'est poursuivi en début d'après-midi, mercredi, avec un raid de l'aviation tactique américaine qui a duré près d'une heure. Selon les premières informations, trois appareils américains ont été abattus.

D'après les explosions des bombes, qui étaient assez puissantes pour faire trembler les abris, le raid semble s'être déroulé à quatre ou cinq kilomètres du centre de Hanoï. Les avions se sont succédés par vagues, revenant piquer sur la ville après chaque passage, pourchassés par les canons et les fusées SAM de la défense anti-aérienne nord-vietnamienne.

Le raid, qui s'est déroulé par un temps clair et ensoleillé, a duré de 13 h 25 à 14 h 20 locales. Moins d'une heure après la fin de l'attaque, une nouvelle alerte, la cinquantième depuis la reprise

intensive des bombardements aériens sur le Viet-nam du Nord le 18 décembre, retentissait à Hanoï.

La population de la capitale du Viet-nam du Nord reste toujours étonnamment calme et disciplinée malgré la tension extrême entretenue par les raids américains. Dès le signal d'alerte, les gens se dirigent vers les abris creusés sous les maisons ou vers les trous individuels aménagés le long des rues. Les autorités nord-vietnamiennes n'ont fourni aucun chiffre des victimes civiles des bombardements, mais les destructions visibles dans la ville même de Hanoï montrent que le bilan est lourd.

DÉSEPOIR

Cependant dans les rues, les réfugiés et des sans-abri, avec de maigres baluchons, s'enfuient, leurs enfants dans les bras. Toute l'autre nuit des groupes d'habitants ont dormi sur les trottoirs en attendant l'évacuation. Sur certains visages, il y a des sourires, d'autres, en

revanche, sont figés par la secousse que les a frappés.

Selon des témoins vietnamiens, le district de Khu Hai-ba-trung, dans les faubourgs sud-est de Hanoï, l'un des plus peuplés de la ville, a été lui aussi gravement touché. Les mêmes sources signalent que l'école polytechnique de Hanoï, près du lac de la Réunification, a été partiellement endommagée.

Dans la matinée, le corps diplomatique a visité les ruines de l'hôpital de Beach-mai, pilonné par les bombes américaines au début de la semaine.

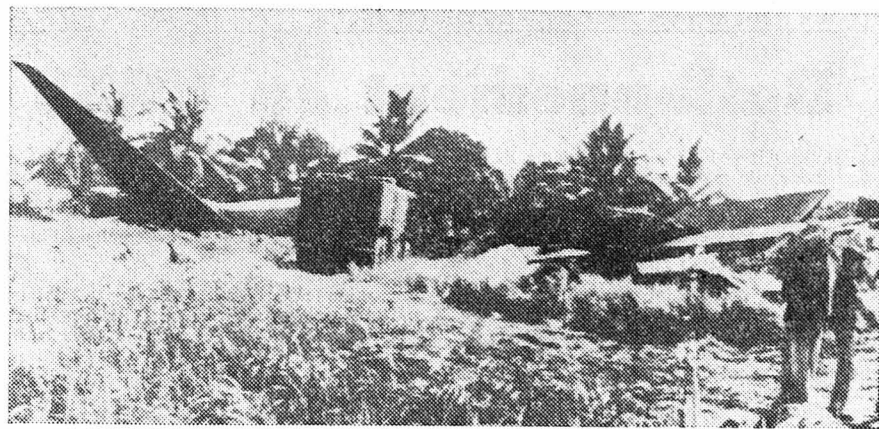
INCENDIE

Selon le commandement américain, les pilotes ont fait état de nombreux incendies et explosions secondaires lors d'attaques sur des cibles importantes, comme les installations portuaires de Hanoï, le dépôt pétrolier de Haiphong et le chantier naval de ce port.

Des chasseurs-bombardiers « Phantom » ont également attaqué la bombe

dirigée par faisceau laser les installations de Radio-Hanoï qui, déclare le commandement, ont subi d'importants dégâts.

Le communiqué déclare que plus de 600 missiles sol-air de fabrication soviétique ont été tirés en direction des avions américains — ce qui explique l'importance des pertes américaines.



Un B-52 atteint au-dessus du Viet-nam du Nord s'est écrasé en Thaïlande.

(Téléphoto AP)

Le remariage de Hussein aurait entraîné des incidents dans la famille royale...

BEYROUTH (AFP). — Le prince héritier de Jordanie, Hassan, aurait été déchargé de presque toutes ses fonctions par le roi Hussein de Jordanie, selon l'agence palestinienne d'information « Wafa ». Toutefois, le prince Hassan demeurerait prince-héritier et conserverait la présidence du conseil d'administration de la compagnie aérienne nationale jordanienne « Alia ». L'accès aux installations militaires lui serait interdit. Le roi Hussein aurait pris ces déci-

sions, précise l'agence, à la suite d'un conflit né au sein de la famille royale à l'occasion de son mariage qui menace la succession du prince Hassan.

Ce dernier a été désigné en 1965 prince-héritier par le roi Hussein, et les enfants nés du mariage du souverain avec la princesse Mouna (Mlle Antoinette Gardiner) étaient écartés de la succession au trône.

Selon l'agence, la reine mère Zeine et M. Nasser Ben Djamil, oncle du roi,

n'ont pas assisté à la cérémonie au cours de laquelle le souverain jordanien a épousé, en troisièmes noces, Alia Toukan, fille d'une personnalité palestinienne de Cisjordanie.

M. Rifai, conseiller du roi, a d'autre part démenti une information donnée par le journal libanais « An Nahar », d'après laquelle un officier et cinq civils, condamnés à mort pour participation à un complot contre Hussein, bénéficieraient d'une grâce à la suite du mariage du souverain.

M. Rifai a déclaré qu'il était « prématuré » de parler de grâce.

Par ailleurs, la radio israélienne a annoncé deux nouvelles arrestations à la suite de la découverte récente d'un réseau de sabotage et d'espionnage en Israël. Il s'agit, a précisé la radio, de deux jeunes juifs.

Leur arrestation porte à six le nombre de israéliens détenus pour leur participation à ce réseau dirigé, selon la police israélienne, par les services de renseignements syriens.

Trente-cinq Arabes, suspects de faire partie du réseau, sont d'autre part également détenus par les autorités israéliennes.

UN FAIT PAR JOUR

BIKINI ET LE RESTE

Truman, c'est aussi autre chose. Truman, c'est Bikini. Bikini : 30 juin 1946. La première explosion atomique dans l'atmosphère en dehors du territoire américain. En temps de paix. Une expérience, une polémique finissant, des années plus tard, sous le signe de la coexistence pacifique, par la signature du Traité de Moscou.

Truman batailleur, ou faussement hésitant, savait être, aussi, l'homme du secret. Ainsi, quand il décida de faire exploser la bombe de Bikini, il n'éprouva pas le besoin d'en informer le Congrès. Pour mettre au point le « Manhattan Construction Project », Truman dépensa 2 milliards de dollars sans avoir obtenu un cent de parlement américain. Pendant des mois, 600.000 savants, ingénieurs, techniciens, ouvriers, réparés dans 36.000 entreprises, travaillèrent à mettre au point l'expérience sans avoir la moindre idée de ce qui allait arriver dans les eaux de l'atoll de Rongerik. Tout cela est vrai, mais nous ne sommes pourtant pas au bout de nos surprises.

Qu'allait faire l'Amérique de son secret atomique ? Eh bien, il faut dire que ce secret n'en était plus un. Quatre jours avant Hiroshima, Truman avait réuni autour de lui quelques spécialistes qui avaient décidé d'approuver le rapport du général Groves. Il consistait à livrer au monde le secret de l'atome. Le 12 août 1945, tous les journaux américains reçurent, en effet, un rapport sur l'arme nucléaire et les étapes de sa réalisation. Le lendemain ce rapport était vendu au public au prix de 35 cents l'exemplaire... Et encore une fois, tout ceci est vrai.

Une question se pose aujourd'hui : la publication de ce rapport a-t-elle aidé les Russes à fabriquer leur bombe ? C'est capital, dans la mesure où le fait pour les deux super-Grands de posséder la bombe a modifié, du tout au tout, l'équilibre politique et militaire de notre temps. C'est important dans la mesure où, si les Soviétiques ne font plus tout à fait ce qu'ils veulent, les Américains, de leur côté, sont contraints, eux aussi, à quelques réserves.

Certains, à l'époque, estimèrent que non, car le rapport était muet sur les aspects industriels du problème. Groves pensait qu'il faudrait « quarante et peut-être soixante ans » aux Russes pour réussir une bombe atomique. Marshall estimait qu'ils n'y « arriveraient peut-être jamais ». Les atomistes de Chicago leur donnaient trois ans de retard. Tous avaient tort. Quand eut lieu l'expérience de Bikini, les Soviétiques figuraient déjà leur bombe A.

Il y a toujours eu, à la Maison-Blanche, des gens appelés à prendre des décisions suprêmes. Et aussi des gens tourmentés par des drames de conscience. Truman fut de ceux-là et, plus encore, certains de ceux qui l'entouraient. Stimson, secrétaire à la défense estimait qu'il « fallait trouver un moyen d'associer les Russes au secret nucléaire ». Truman, une nouvelle fois, bouclait tout le monde. Il eut une idée qui aurait pu bouleverser de fond en comble l'axe de l'humanité et faire de notre XXe siècle tout à fait autre chose.

Il créa une commission atomique et la mit au travail avec une mission bien précise. Il s'agissait de mettre la bombe américaine au service des Nations unies. Les Etats-Unis s'engageaient à transférer à l'ONU tous leurs matériaux radioactifs et le monopole de leur industrie nucléaire. A y transférer aussi toutes leurs armes, leurs établissements de production et leurs travaux. L'ONU, chargée de veiller sur la paix, aurait eu les moyens d'empêcher la guerre.

Et le 14 juin 1946, devant l'ONU, Baruch représentant Truman, présenta son projet en commençant ainsi : « Chers amis, citoyens du monde, nous avons un choix à faire entre la vie et la mort ».

Ce projet faillit réussir. Il aurait réussi si l'URSS n'avait pas dit non. Si Gromyko, dans un discours mémorable, n'avait pas dit qu'à tout prendre, « l'URSS préférerait la souveraineté à la sécurité ».

Et c'est ainsi que la course atomique...

L. GRANGER

Dans Managua où rôdent les vautours

MANAGUA (Nicaragua) (AP). — Les pillards rôdaient mercredi à travers les ruines de Managua, les vautours déchiquetaient les corps décomposés, tandis que les incendies achevaient le travail.

Le général Somoza, l'homme fort du pays, a accusé des hommes d'affaires d'être responsables de la vague d'incendies qui se sont déclarés mardi après-midi.

« Un certain nombre d'hommes d'affaires, a-t-il dit, sont assurés contre les dégâts du feu et non pas contre ceux des tremblements de terre. »

Selon d'autres personnalités, les incendies seraient le fait des pillards, dé-

sireux de détourner l'attention de la garde nationale de leurs activités. Enfin, le dynamitage de certains bâtiments par des équipes de démolition est à l'origine de plusieurs incendies.

A VUE

Les soldats ont reçu l'ordre de tirer à vue sur les pillards, mais on n'a signalé que peu de victimes d'incendies entre les forces de l'ordre et ceux qui refusent d'obéir aux instructions d'évacuation générale de la ville.

Il y a eu quelques heurts entre groupes de survivants qui râtissaient les ruines pour y trouver de la nourriture. « Nous redevenons des bêtes quand

nous avons si faim, a dit un homme qui venait de piller un supermarché. Nous faisons n'importe quoi pour avoir à manger. »

LE BILAN

Les dernières estimations officielles de victimes du séisme de samedi matin étaient de 3000 à 6000 morts et de plus de 20.000 blessés grièvement atteints.

Les sauveteurs continuaient à brûler les corps non identifiés ou non réclamés, dégagés des débris. Les cadavres n'étaient pas incinérés étaient enterrés dans des fosses communes. Une odeur de pourriture flottait sur les ruines tandis que le soleil accélérât la décomposition des cadavres.

Le général Somoza a promis de reconstruire Managua sur son emplacement actuel. Mais, un expert vénézuélien a estimé que cela serait impossible, car le sous-sol ne s'y prête plus. « Toute la ville doit être détruite », a-t-il dit.



Les sauveteurs viennent de trouver d'autres victimes.

(Téléphoto AP)

Un 1er janvier pas comme les autres : quand l'Europe se multiplie par neuf

BRUXELLES (Communautés européennes) (AFP). — Le 1er janvier 1973, l'élargissement de la Communauté européenne sera enfin réalisé : la Grande-Bretagne, le Danemark et l'Irlande siègeront dans tous les organismes de la Communauté et feront partie du Marché commun comme membre à part entière.

Cet événement, on en parlait depuis l'origine de l'entreprise européenne. Les Anglais étaient absents à la conférence de Messine (juin 1955) et ils avaient boudé le Traité de Rome instituant la Communauté des Six (mars 1957). Mais le bon sens imposait une constatation évidente : on ne pouvait pas envisager sérieusement de construire l'Europe sans l'Angleterre, ou contre elle.

La date du 1er janvier 1973 marque donc un grand tournant dans l'histoire de « l'Europe qui se cherche ». Que

l'élargissement de la Communauté européenne — ou la prise de conscience de sa véritable dimension — implique des changements dans le système patiemment mis en œuvre par les Six depuis 1957, nul n'en peut douter. Certains disent déjà, avec nostalgie ou avec sarcasme, que c'est la fin du beau rêve de l'Europe intégrée conçue par Jean Monnet et Robert Schumann. Les historiens futurs tiendront sans doute pour vaines ces affirmations.

On dira simplement, comme les joueurs de boules, que « le bouchon a été lancé un peu loin ».

Avec le grand tournant de l'élargissement, la construction de l'Europe a franchi une étape essentielle. Il est donc légitime que « maintenant, les difficultés commencent... »

Reconnaissance imminente de la RDA par les pays occidentaux

BRUXELLES (AP). — Selon un porte-parole du ministère belge des affaires étrangères, la plupart des pays occidentaux reconnaîtront officiellement la République démocratique allemande au cours des prochains jours.

La Belgique a agi la première, a-t-il déclaré, parce que la R.D.A. a envoyé son ambassadeur itinérant, chargé de négocier l'ouverture de relations diplomatiques, à Bruxelles en premier. Il devait entamer des négociations mercredi avec le gouvernement hollandais.

Le porte-parole a ajouté que Bonn n'avait pas demandé à Bruxelles d'attendre pour envoyer un ambassadeur à Berlin-Est que la République fédérale allemande ait elle-même envoyé un représentant à Berlin-Est.

Il a ajouté que d'autres négociations auraient lieu, ultérieurement, avec la R.D.A. concernant les demandes de compensation présentées par des ressortissants ou des entreprises belges dont les biens ont été saisis par les autorités est-allemandes.

Par ailleurs, la R.D.A. et la Belgique ont aussi manifesté l'intention de négocier des accords dans le domaine économique ainsi que dans celui des

communications aériennes, maritimes et fluviales.

Le porte-parole a ajouté que l'initiative belge avait pris en plein accord avec la Hollande et le Luxembourg, ainsi qu'avec les pays du Marché commun élargi et de l'OTAN.

Tension entre la Suède et les Etats-Unis

STOCKHOLM (AFP). — Le ministère suédois des affaires étrangères examine les conséquences éventuelles de la décision américaine de ne pas faire regagner son poste au chargé d'affaires des Etats-Unis à Stockholm, M. Guthrie. Le porte-parole du ministère s'est toutefois refusé jusqu'à présent à commenter cette décision.

On sait que celle-ci a été prise en réaction aux récentes déclarations du premier ministre de Suède, M. Palme, qui avait condamné vigoureusement les bombardements américains au Viet-nam du Nord faisant un parallèle entre ces bombardements et les crimes de Guernica, Oradour, Lidice, Tréblinka.

La mort de Martin Bormann : de nouveaux indices apparaissent

FRANCFORT (AP). — Un prothésiste, qui avait aidé à soigner Martin Bormann, a reconnu sa propre façon de travailler sur la dentition d'un crâne récemment découvert à Berlin et dont on pense qu'il s'agit de celui de l'ancien lieutenant de Hitler, a révélé M. Metzner, procureur général de Francfort.

Mais, le magistrat a ajouté qu'il faudrait des preuves plus nombreuses et plus sûres pour que l'on puisse considérer le mystère Bormann comme résolu.

On espère notamment que cette preuve pourra être confirmée par l'Institut de médecine dentaire de Berlin-Ouest,

qui compare la dentition du crâne avec un schéma de celle de Bormann, dessiné de mémoire par son dentiste, M. Blaschke. Ce dernier, qui est décédé, avait tracé ce dessin à la demande des autorités alliées après la Seconde Guerre mondiale.

« Les photos originales aux rayons X ont été perdues, a expliqué M. Metzner à l'Associated Press. Quand on doit compter sur la mémoire, il y a un certain risque d'erreur. »

Quoi qu'il en soit, a-t-il poursuivi, la plupart des éléments recueillis jusqu'à présent donnent à penser que le crâne, qui a été déterré avec un autre, le 8 décembre, est celui de Bormann.

Jeudi dernier, M. Richter, assistant de M. Metzner et spécialiste de Bormann, avait dit à l'Associated Press que l'un des crânes était « très probablement » celui de Bormann et l'autre celui du Dr Stumpfegger, le dernier médecin de Hitler dans son bunker. M. Richter avait également signalé que les deux dentitions portaient les traces de ce qui pourrait être des éclats de verre provenant de capsules de cyanure.

AU MEME ENDROIT

Arthur Axmann, ancien chef des jeunesses hitlériennes, qui avait fui le bunker du fuhrer avec Bormann, Stumpfegger et quelques autres, a témoigné qu'il avait vu les corps apparemment sans vie de Bormann et de Stumpfegger le 2 mai 1945. Les corps gisaient près de la gare

de marchandises de Lehrter à Berlin. C'est dans ce quartier que les crânes et d'autres ossements humains ont été trouvés au début du mois par des ouvriers qui creusaient une tranchée pour poser des câbles électriques.



Bormann

(Téléphoto AP)

AUTOUR DU MONDE

EUROPE

La route en Allemagne fédérale : 112 morts

BONN (AFP). — Cent douze personnes ont péri dans des accidents de la route pendant les fêtes de Noël en RFA. Selon les services de police ouest-allemands, ces chiffres sont supérieurs à ceux de l'an dernier, où l'on avait dénombré 74 tués pendant la même période.

Une progression très nette des accidents a été enregistrée en Bavière, dans le Bade-Wurtemberg, la Hesse, la Rhénanie-Westphalie et la Basse-Saxe.

Dans le seul Land de Bavière, 2000 accidents se sont produits au cours desquels 20 personnes ont trouvé la mort et 779 ont été blessés.

Arrêt des activités du Théâtre des Nations

PARIS (AFP). — Le ministère français des affaires culturelles a annoncé mercredi que le théâtre des Nations cessait ses activités à partir de l'année prochaine, en attendant que soient trouvés « les financements internationaux indispensables ».

Le théâtre des Nations n'organisera aucune manifestation en 1973 et M. Jean-Louis Barrault cessera d'exercer ses fonctions de directeur pendant cette période, étant entendu qu'il les assumera à nouveau lorsque les problèmes financiers seront réglés au niveau des gouvernements concernés », indique le communiqué du ministère des affaires culturelles.

Attentats en Ulster

BELFAST (AP). — La paix de Noël en Irlande du Nord a été rompue par une série d'incidents sanglants. Une dizaine de personnes au moins, dont un garçon de 14 ans, ont été blessés.

Droit d'asile en Suède pour neuf Polonais

MALMOE (AFP). — Neuf Polonais ont demandé à bénéficier du droit d'asile en Suède, à l'occasion d'un voyage dans le sud de ce pays.

Ces neuf personnes, âgées de 13 à 55 ans, étaient arrivées à Ystad, dans l'extrême-sud de la Suède, venant de Swinowice (Pologne) par ferry-boat. Selon les services d'immigration suédois, une sensible augmentation du nombre des Polonais en voyage organisé et qui demandent le droit d'asile a été constatée.

AFRIQUE

Rabat : vers des exécutions ?

RABAT (AFP). — Le greffe de la Chambre criminelle de la Cour suprême du Maroc a rendu public l'arrêt rendu par la Cour et rejetant les pourvois en cassation déposés par les onze condamnés à mort et un des condamnés à 20 ans de réclusion lors du procès des mutins de l'air qui s'était déroulé du 17 octobre au 7 novembre dernier devant le tribunal militaire permanent de Kenitra.

Dans son arrêt, la Cour suprême a estimé que le colonel Dlimi dont la présence, en qualité de membre du tribunal militaire, avait été contestée par la défense en raison notamment de sa présence dans l'avion du roi Hassan II que les mutins avaient tenté d'abattre le 16 août, n'avait joué aucun rôle lors de l'instruction des conjurés. L'arrêt d'irrecevabilité des pourvois déposés est également fondé, estime la Cour suprême, sur le fait que le colonel Dlimi n'avait « aucune inimitié à l'égard des mutins en dépit du fait qu'il avait failli être leur victime ».

Contre les terroristes de Rhodésie

SALISBURY (Rhodésie) (AP). — Aidées de plusieurs centaines de réservistes, mobilis-

sés pour Noël, les forces de sécurité ont entrepris une vaste opération de nettoyage dans le nord-ouest de la Rhodésie où, pense-t-on, se trouvent plusieurs bandes de nationalistes africains qui se seraient infiltrés dans le pays et auxquelles on impute plusieurs actes terroristes.

AMÉRIQUE

De la cocaïne... dans un poisson

LETICIA (Colombie) (AP). — Le service des douanes de Leticia, ville située à proximité de la frontière brésilienne, a découvert mercredi environ 13 kg de cocaïne... à l'intérieur d'un gros poisson qui était expédié vers un marché de Bogotá.

Plusieurs personnes ont été appréhendées à la suite de cette étrange découverte.

L'état de santé de M. Pearson

OTTAWA (AFP). — L'état de M. Lester Pearson, qui a dû être à nouveau hospitalisé à Ottawa, ne cesse de s'aggraver. L'ancien premier ministre du Canada est atteint d'un cancer. Il avait déjà dû être opéré d'une tumeur à l'œil en 1970 et s'était bien remis de l'intervention. La maladie toutefois devait se propager, et c'est le foie de l'ancien homme d'Etat qui est maintenant touché.

PROCHE-ORIENT

Accord entre les Yémens

ADEN (AFP). — Un accord entre les deux Yémens pour le retour à la situation existant avant le 26 septembre dernier et le retrait des troupes concentrées dans le secteur Baida-Moukayras a été signé lundi par les représentants des deux présidents.